

# Dans la peau d'un demandeur d'asile un projet communautaire participatif

Mémoire de Master en psychologie clinique et psychopathologie

**Karen Devaud**

Jean-Claude Métraux, directeur

Nathalie Muller-Mirza, experte

Hiver 2017-2018  
Université de Lausanne  
Faculté de sciences sociales et politiques  
Institut de psychologie



# Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes d'ici et d'ailleurs, demandeurs d'asile ou non et qui ont participé à la création de ce projet, de votre confiance et de votre amitié ; vous avez fait de ce mémoire une aventure humaine incroyablement riche et intense.

Ma reconnaissance se destine tout particulièrement à Carla Jaboyedoff, qui me donne l'énergie et la force de réaliser nos projets les plus fous. Merci aussi à Manon Jaboyedoff et Koffi Ayigah pour les moments d'échanges passionnés qui enrichissent ma réflexion.

Mes plus vifs remerciements sont également destinés à Jean-Claude Métraux qui, dès le début, nous a encouragés et fait confiance dans l'accomplissement de ce projet ambitieux. Merci de m'avoir fait découvrir les approches communautaires et participatives qui enrichiront ma pratique professionnelle.

Merci à ma famille et particulièrement mes parents, Yves et Jocelyne Devaud, qui m'ont toujours soutenue dans mes choix et permis de poursuivre mes études après mon apprentissage. Je tiens aussi à remercier du fond du cœur Julien Borloz pour sa patience, son soutien indéfectible et ses paroles encourageantes.

Ma gratitude s'adresse également à Mélanie Hofmann et Cloé Rawlinson qui m'ont aidé à conceptualiser le focus group et l'ont animé avec brio. Merci aussi à Méline Maksutaj et Klara Eberle pour nos échanges sur la psychologie, la migration et notre rôle de psychologue, qui m'aident à me forger mon identité professionnelle.

Enfin, merci à Jean Borloz et Véronique Zwald pour leurs coups de plume et regards avisés sur ma prose ainsi qu'à Sara Teodori pour son soutien au quotidien et son aide à la mise en page de ce travail.

# Table des matières

Remerciements	3
Préambule	6
Première partie	8
Introduction	8
Dans la peau d'un requérant d'asile	8
Projet collectif et changement social	12
Deuil et reconnaissance	13
Une métaphore pour parler de migration	13
Pour une praxis de la reconnaissance	15
Une psy engagée? Eléments d'une psychologie communautaire	18
Participation et collaboration avec la communauté	19
Historique	20
Les concepts et les valeurs de la psychologie communautaire	21
Deuxième partie : immersion dans un projet communautaire participatif	24
Bienvenue en Suisse ?	24
Les objectifs	26
Le calendrier du projet et la description des étapes	28
Phase 1 : méthode, conception du projet et création d'un groupe de travail	29
Phase 2: conceptualisation de l'exposition et démarches administratives	30
Phase 3 : mise en œuvre et réalisation des projets	33
Phase 4 : construction	34
Phase 5 : nuit des Musées de Lausanne et Pully	39
Phase 6 : une évaluation communautaire participative	45
Résultats du focus group	51
Empowerment	51
Lien social	52
Demander l'asile	54
Reconnaissance	55
Un projet vécu	57

Troisième partie : conclusion d'une aventure collective	60
Retour sur les objectifs détaillés	60
Méthode : un projet communautaire participatif	60
Thème et support : une exposition sur les parcours des demandeurs d'asile	64
Communication et visibilité	64
Limites et perspectives	65
De l'évaluation communautaire participative	65
De la démarche communautaire	65
Mon rôle de psychologue et le travail collaboratif	66
Bibliographie	68
Littérature primaire	68
Littérature secondaire	70
Sites internet	71
Liste des illustrations	71
Annexes	72
Informations sur l'asile	72
Retranscription du focus group	88
Formulaire de consentement pour le focus group	99



confrontation à l'altérité rend ainsi possible une réelle co-construction de l'espace urbain, social et même psychologique, illustré par la création d'une « appartenance partagée » (Métraux, 2011, p.50), à condition que la voix des exclus soit entendue.

Le point de départ de notre réflexion relève donc d'une envie de donner la parole aux personnes en demande d'asile afin qu'une réelle pratique démocratique du territoire soit rendue possible. Plus encore, nous avons le souhait qu'une information sur leur présence et leurs difficultés fût rendue publique. Ainsi, l'idée de créer une exposition sur les parcours des demandeurs d'asile dans l'espace public est née à ce moment-là. En effet, sensibilisées à la procédure d'asile et à ses effets, il nous semblait important d'initier un processus d'information à la population afin qu'une compréhension mutuelle s'installât, les opportunités de rencontre étant rares. Par ailleurs, partant du principe qu'une exclusion des individus en cours de procédure d'asile s'opérait, il nous semblait opportun d'offrir un espace de rencontre et d'échange et de créer un projet réunissant plusieurs demandeurs d'asile et des personnes n'ayant pas vécu la procédure. Cette idée en tête, nous sommes allées à la recherche de personnes dans cette situation afin de co-construire une exposition dont ils seraient les concepteurs et les sujets, dans laquelle leur histoire figurerait sur le devant de la scène, prête à être entendue.

Dans les pages qui suivent, vous entrez dans un projet communautaire participatif débuté en avril 2016 et qui est toujours en mouvement. Plus qu'une finalité, ce mémoire dessine le portrait d'une aventure personnelle, collective et interdisciplinaire. Il retrace les différentes étapes de la méthodologie communautaire : du passage de l'idée au projet et des premières rencontres à la constitution de l'association Traits d'Asile.

<sup>1</sup> La problématique du langage genré nous est connue. Toutefois, au vu de l'ampleur de ce travail et dans le souci de le rendre aussi fluide que possible à la lecture, j'ai fait le choix d'utiliser le pluriel masculin lorsqu'il s'agit de traiter d'un groupe de personnes des deux sexes et genres.

# Première partie

« *Etrangers, indésirables, ils vivent la permanence d'un exil sans issue, suspendu, un exil qui va et vient et panique dans un couloir labyrinthique le long des murs et des vitrines blindées d'une improbable maison du bonheur* » (Agier, 2011, p.27)

## Introduction

### Dans la peau d'un requérant d'asile

Lorsqu'un individu dépose une demande d'asile en Suisse, il entre dans un lien étroit avec l'Etat qui le « prend en charge »<sup>2</sup>. Ce dernier subvient à ses besoins en termes d'hébergement, de nourriture, d'argent et de mobilité jusqu'au moment de la décision juridique finale avec, pour corollaire, une perte d'autonomie extrême. De la structure actuelle de prise en charge des demandeurs d'asile découle un parcours fastidieux dans le dédale de l'administration helvétique qui assigne les nouveaux arrivants « à l'attente d'un statut juridique protecteur et à la précarité sociale, professionnelle et économique » (Felder, 2016, p.9). Cette précarisation est constatée au travers de la difficulté d'accès au monde du travail, de l'assignation à résidence ou de la restriction de la mobilité. La précarité, définie comme « un état d'instabilité sociale caractérisé par l'absence d'une ou de plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux » (Wresinski, 1987, p.6) se développe « lorsque les conditions concernant le niveau socio-économique, l'habitat, les réserves financières, le niveau culturel, d'instruction et de qualification professionnelle, les moyens de participation associative, syndicale et politique, sont défavorables » (p.7).

En ce qui concerne le travail, le demandeur d'asile se voit dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle dans les trois premiers mois de séjour en Suisse. Passé ce délai, il se heurte à une extrême difficulté pour trouver un emploi, du fait de l'incertitude de son statut, des représentations sociales souvent négatives des employeurs potentiels et de la non-reconnaissance de ses diplômes. Ainsi, en décembre 2016, seulement 2.5% des détenteurs d'un permis N pratiquaient une activité lucrative (OFS asile, 2016). Si la Loi sur l'asile (LAsi) permet l'accès à une activité rémunérée après trois mois de séjour en Suisse, ce n'est pas pour autant automatique et les procédures sont compliquées. Par ailleurs, si la personne demandant l'asile travaille, elle doit payer une taxe de 10% sur son revenu, en plus de ses impôts jusqu'à la décision juridique : « La précarité du statut juridique a ici un impact direct sur la précarité de l'emploi » (Felder, 2016, p.72). De plus, la prise en considération des compétences propres à l'individu sont fortement négligées puisque les possibilités d'emploi sont souvent limitées à certains secteurs : nettoyage, hôtellerie, restauration (Felder, 2016).

D'une manière générale, le travail salarié tient une place fondamentale dans notre société dans la mesure où il crée le lien et la cohésion sociale (Castel, 1995). Cet auteur met en évidence l'importance de l'emploi salarié, ce dernier demeurant « une référence non seulement économiquement mais aussi psychologiquement, culturellement et symboliquement dominante, les réactions de ceux qui en manquent le prouvent » (Castel, 1995, p.727). Felder (2016) insiste sur le fait que le travail revêt non seulement une fonction financière qui permet la construction d'un futur après l'exil, mais également une fonction psychologique : « Il participe au sentiment d'avoir un pouvoir d'action » et contribue à augmenter les échanges sociaux afin d'éviter « d'être annihilé par la relégation au statut de requérant d'asile » (p.109). Or cette dernière met aussi en évidence le « vide » dans lequel se trouvent certaines personnes considérées comme sous-qualifiées ou surqualifiées, bien que porteuses d'un permis N, dans leur accès au marché de l'emploi. La personne, ne correspondant de toute manière pas aux critères attendus, fait face à des refus répétés, ce qui « anime la tension entre le sentiment de pouvoir faire, au moment de postuler, et celui de l'impuissance. Le temps de la démarche de recherche d'emploi procure le sentiment d'être acteur de sa

2 Le détail de la procédure d'asile et des éléments légaux sont présentés en pages 72

vie, de pouvoir agir par une initiative propre. Les rejets qui suivent remettent parfois assez brutalement à leur place les requérants d'asile, comme « inutiles au monde » (p.75). Les conditions ne sont donc pas favorables pour trouver du travail, pouvoir fonctionner de manière autonome et être financièrement indépendant lorsqu'on est requérant d'asile. Les lois sur l'asile et les structures d'accueil sont en grande partie responsables de ce constat, au-delà même de la conjoncture du marché du travail ou de la bonne volonté des individus.

La précarisation s'inscrit aussi dans le droit au logement et les possibilités de mobilité. L'individu, tout au long de sa procédure, voyant ses divers lieux de résidence attribués par l'Etat, n'a pas de pouvoir de décision concernant son lieu de vie. De plus, au cours des six premiers mois, dans le Canton de Vaud, le requérant est logé soit dans un foyer ou, jusqu'en 2015, dans un abri de la Protection civile. Ce lieu de vie peut fréquemment changer au détriment de la volonté de l'individu concerné. Ainsi, les liens créés dans les divers endroits peuvent être considérablement mis en péril par des déplacements forcés. Ceci étant, il peut aussi se révéler difficile d'acquérir un « capital social » si l'on reprend les termes de Bourdieu, c'est-à-dire « un réseau de relations consistant avec ses pairs et en particulier avec les " puissants " » (Secchi, 2013, p.30). Comme mentionné plus haut, l'espace marchand de la ville contribue lui aussi à l'exclusion de cette catégorie de personnes dans la mesure où la rencontre n'est pas stimulée et la création d'une « appartenance partagée » (Métraux, 2011) difficile.

Le permis N rappelle alors le concept de stigmaté, tant décrit par Goffman (1975), se définissant comme « un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler » (p.13). Ce document devient ainsi un stigmaté dans la relation que l'individu le possédant entretient avec les différents intervenants, comme un employeur potentiel. Ce statut juridique restreint l'accès à une activité rémunérée et rebute les employeurs, tant par sa nature provisoire que par les démarches administratives qui y sont associées, discréditant l'individu dès le départ. Toutefois, la stigmatisation ne s'arrête pas à cet attribut administratif mais s'étend à d'autres caractéristiques considérées comme handicapantes dans la recherche d'un emploi et, plus largement, dans les interactions quotidiennes : La couleur de peau, la nationalité, l'imparfaite maîtrise de la langue autochtone, etc. : la différence est envisagée comme un déficit (Métraux, 2011).

Bolzman (2001), qui a travaillé sur les trajectoires des migrants en Suisse depuis de nombreuses années, a cherché à représenter les mécanismes de précarisation des requérants d'asile en Suisse et a développé plus largement un discours se référant à l'influence des politiques d'asile sur les trajectoires des exilés. Il met en évidence que le statut juridique de requérant d'asile influence le parcours de vie dans l'accès au marché du travail ou au système de protection sociale. Il met en avant le rôle des mécanismes sociétaux dans les trajectoires individuelles, dans la mesure où ils apportent des éléments d'explication à l'exclusion, étape ultime souvent constatée. La précarité pourrait alors être le reflet de normes d'exclusion, comme l'avance Le Blanc (2007) : « La plongée dans la précarité, puis dans la grande exclusion, désigne une carrière négative qui est le revers de la normalité sociale » (p.14). Paugam (1996) nous rend attentifs à la notion « d'exclusion » qui n'est pas un état de fait mais un processus qui se déclenche sous certaines conditions de fragilité et de précarité. Par exemple, la fragilisation des liens sociaux aurait pour effet l'augmentation de

la vulnérabilité dans la population et la désaffiliation de certains membres de celle-ci (Bolzman, 2001). C'est donc en termes de processus dynamiques que nous appréhendons l'exclusion des requérants d'asile de la communauté. Selon cet auteur, le travail et le lien social constituent les facteurs principaux d'inclusion ou d'exclusion. Si l'individu bénéficie d'un travail et de liens sociaux, le risque d'exclusion de la société est moindre que dans le cas contraire. Dans la procédure d'asile, le processus de précarisation commence par le passage obligé dans la phase « assurancielle » durant laquelle les requérants d'asile sont « pris en charge » et « assistés », ce qui leur laisse relativement peu de marge de manœuvre pour améliorer leur situation financière ou créer des liens sociaux, par exemple (Bolzman, 2001). On constate du mépris – le déni de la reconnaissance – à l'égard des individus qui demandent l'asile en Suisse tant en ce qui concerne leur reconnaissance juridique qu'en termes d'estime sociale : « Leur estime de soi est constamment mutilée : par la non-reconnaissance des diplômes acquis dans le pays d'origine, par la condamnation de certaines pratiques éducatives sous le label dépréciatif de maltraitance, par l'incessant renvoi aux trébuchements et hésitations dans la langue française, par les difficultés d'apprentissage et l'échec scolaire des enfants, par l'incapacité de trouver un emploi digne, correctement rémunéré, par la suspicion accueillant les plaintes de douleurs chroniques, et la liste n'est pas close ». (Métraux, 2007, p.59).

Les requérants d'asile sont donc confrontés à une « asymétrie structurelle », à savoir une position sociale plus basse que les autochtones ou les autres catégories d'étrangers dans la société. Parfois, celle-ci est additionnée à une asymétrie « conjoncturelle » (Métraux, 2011, p.209), se référant aux postures de domination que peuvent prendre leurs interlocuteurs dans les interactions avec eux. Toutes deux participent aux difficultés décrites ci-dessus. Toujours dans l'idée d'une structuration de la société en termes de hiérarchie, selon Honneth (2007), l'impossibilité de certains individus d'accéder à certains droits – à comprendre dans le sens de ce qu'une personne est en droit d'attendre d'un Etat – signifie une non-reconnaissance même de sa personne. Sa responsabilité morale n'est pas considérée comme égale à celle des autres membres de la société. Pour cet auteur, le mépris se manifeste, d'une part, « dans la privation de droits ou dans l'exclusion sociale » avec pour corollaire « une limitation brutale de l'autonomie personnelle » et, d'autre part, « le sentiment corrélatif qu'éprouve le sujet de ne pas avoir le statut d'un partenaire d'interaction à part entière, doté des mêmes droits moraux que ses semblables » (Honneth, 2007, p.164).

Dans ce même ordre d'idées, l'injustice et la souffrance sociale causées par le système d'accueil des requérants d'asile et, plus largement, les mécanismes que nous avons évoqués ont un impact majeur sur leur estime de soi et participent à la mise en place de stratégies délétères de survie : « la désaffiliation, la dévalorisation, la dislocation des supports sociaux, l'insertion dans des relations sociales violentes, l'exclusion » (Métraux, 2011, p.212).

A ce propos, Bodenmann, Madrid, Vannotti, Rossi & Ruiz (2007) font le constat que les personnes ayant un statut de requérant d'asile, de réfugié ou étant illégalement présentes en Suisse sont en moins bonne santé, pour la même fourchette d'âge, que le reste de la population vivant en Suisse. Bolzman (2001) met quant à lui en évidence l'impact psychologique de cette perte d'autonomie: « L'expérience de voir sa vie gérée par d'autres dans les choix quotidiens est nouvelle pour beaucoup et peut être une source supplémentaire de déstructuration identitaire, de souffrance, qui vient s'ajouter aux autres difficultés vécues dans la situation d'exil » (p.144). Cette vulnérabilité s'observe particulièrement dans le cadre de consultations psychothérapeutiques comme le montrent Hauswirth, Canellini & Bennoun (2004) en reliant les effets de la procédure d'asile sur l'individu avec l'expérience parfois traumatique de la migration. Ces difficultés peuvent être comprises comme « la conséquence d'un cumul de facteurs de stress : les traumatismes ayant amené à l'exil, la migration et ses deuils, ainsi que les conditions d'existence actuelles » (p.222). Les personnes se plaignent ainsi souvent de troubles du sommeil, de reviviscences de souvenirs, de cauchemars, de difficultés de concentration, etc. Ces difficultés psychiques peuvent être comprises en trois temps, en fonction de la phase traversée dans la procédure d'asile. En effet, lorsque la personne attend une réponse des autorités fédérales, elle peut être sujette à « une atteinte de l'estime de soi et un sentiment de dévalorisation » (p.217) dans la mesure où elle n'a pas les mêmes droits que les autres citoyens ou les autres immigrés ; ce qui peut faire écho avec « les

persécutions subies dans le pays d'origine » (p.217).

La souffrance sociale précédemment évoquée est parfois couplée à des traumatismes antérieurs et peut ainsi devenir un « traumatisme secondaire » (p.219) car ni l'un ni l'autre ne sont reconnus comme légitimes. De plus, le mépris, l'insécurité administrative, sociale, financière qui résultent de cette première phase de la procédure d'asile peuvent être anxiogènes et mener à des souffrances psychiques plus graves. Ces dernières mettent aussi en évidence deux autres moments clés de la procédure d'asile : la phase du refus et le « provisoire qui dure » (p.219). Lors d'un refus de la part du pays d'accueil, l'individu peut développer un sentiment d'injustice, d'incompréhension et de non-reconnaissance des raisons qui l'ont poussé à s'exiler. La troisième phase, provisoire mais qui peut durer plusieurs années, a comme conséquence une possible péjoration des symptômes et, plus généralement, une détérioration de l'état psychique et somatique.

Ce système favoriserait ainsi l'émergence d'une population plus vulnérable, en proie à des difficultés psychiques et somatiques plus élevées que la population suisse. Selon les déterminants sociaux de la santé regroupés dans le tableau 1 ci-dessous, le « gradient social » et « le stress », entre autres, impactent fortement la santé des individus. En effet, les individus situés « au bas de l'échelle sont très fréquemment exposés au risque de maladies graves ou de décès prématuré » et les « facteurs psychosociaux associés au stress (anxiété, sentiment de vulnérabilité, mauvaise opinion de soi-même) ont des effets cumulatifs avec le temps et entraînent une dégradation de la santé mentale en particulier. De plus, des déterminants en lien avec l'exclusion sociale, la dévalorisation au travail, un faible niveau d'autonomie ou son absence, ainsi que la solitude sont d'autant plus d'éléments qui participent à la dégradation de la santé et conduisent à une mortalité prématurée. Il est néanmoins important de rappeler que « migration » n'est pas synonyme de « pathologie » (Laurent, 2013, Métraux, 2011). En effet, comme le souligne ce dernier, toute migration comporte des pertes et des deuils et la notion de traumatisme, par exemple, est à utiliser avec précaution, car elle n'est pas valable pour tous les migrants. Il nuance l'utilisation parfois abusive de ce concept dans la mesure où celui-ci enferme l'individu dans une position de blessé à vie, laissant une « cicatrice comme indélébile séquelle » (p.153) et le renvoyant à une position passive, comme un sujet subissant.

<b>Tableau 1. Déterminants sociaux de la santé selon l'Organisation mondiale de la santé<sup>9</sup></b>	
<b>Déterminants sociaux</b>	<b>Impact(s) sur la santé</b>
<b>1. Gradient social</b>	Les personnes situées au bas de l'échelle sociale sont très fréquemment exposées au risque de maladies graves ou de décès prématuré
<b>2. Stress</b>	Les facteurs psychosociaux associés au stress (anxiété, sentiment de vulnérabilité, mauvaise opinion de soi-même) ont des effets cumulatifs avec le temps et entraînent une dégradation de la santé mentale en particulier
<b>3. Petite enfance</b>	Les fondements de la santé de l'adulte prennent ancrage lors de la période prénatale et de la petite enfance
<b>4. Exclusion sociale</b>	L'exclusion sociale peut à terme avoir un impact sur les risques de séparation – divorce/demandes d'invalidité/ et comportements à risque
<b>5. Travail</b>	Le stress au travail, un faible niveau d'autonomie, la charge de travail, une valorisation inadéquate, sont autant d'éléments pouvant avoir un impact sur l'état de santé, en termes de morbidité mais aussi de mortalité prématurée
<b>6. Chômage</b>	Les effets délétères sur la santé peuvent s'initier dès que le travailleur sent que son emploi est menacé. Des maladies prolongées ou un état de santé mental déficient sont plus importants lorsque l'emploi est précaire ou lors de chômage par rapport à une situation d'emploi stable et satisfaisante
<b>7. Soutien social</b>	Lors d'isolement et d'exclusion, des taux plus élevés de décès prématurés notamment d'origine cardiaque ont été mis en évidence
<b>8. Dépendances</b>	Se réfugier dans l'abus de substances (tabac, alcool, drogues illicites) a pour impact notamment d'accroître les inégalités de santé
<b>9. Alimentation</b>	Bien qu'un régime alimentaire équilibré et un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires soient essentiels pour un état de bonne santé et de bien-être, l'accessibilité à de telles denrées est très variable
<b>10. Transports</b>	Toutes les démarches visant à éviter la sédentarité améliorent d'une façon générale l'état de santé

2. Tableau 1 : Déterminants sociaux de la santé selon l'OMS et impacts sur la santé, repris de Bodenmann, P., Jackson, Y., Bischoff, T., Vaucher, P., Diserens, E.-A., Madrid, C., Althaus, & F., Wolff, H. (2009), p. 846

## Projet collectif et changement social

Vous l'aurez compris, le statut juridique de requérant d'asile implique une précarisation des individus concernés. Cette dernière peut être induite par le statut lui-même ou par les législations qui régissent la vie du requérant d'asile. Freiné dans l'accès au travail, privé du soutien familial – le regroupement familial étant interdit – et n'étant pas maître du choix de son lieu de vie, le détenteur du permis N se voit privé d'autonomie, de voix et de visage. Cette non-reconnaissance juridique qui correspond au fait qu'un individu est simplement « structurellement exclu de certains droits au sein de la société » (Honneth, 2007, p.163) est saillante dans la question que je soulève. Toutefois, ces obstacles structureaux n'empêchent pas l'individu de posséder des ressources et des compétences, malheureusement peu mises en valeur dans cet environnement. L'enjeu est donc de dépasser cette apparente incapacité si souvent imputée à cette catégorie de personnes en prenant une perspective épistémologique différente : l'intervention communautaire et participative. Découvertes lors du cours « santé et migration », donné par Jean-Claude Métraux en 2016, les approches communautaires et participatives constituent des alternatives pour appréhender la souffrance sociale. D'une manière générale, ces approches collectives permettent d'instaurer un climat propice à la reconnaissance mutuelle, condition *sine qua non* d'une amélioration des souffrances sociales. Ce cadre favorise également le changement social, à différentes échelles. Notre projet d'exposition sur les parcours des requérants d'asile intitulé « Bienvenue en Suisse » est ancré dans ce paradigme.

En tant que citoyennes suisses, intéressées par la procédure d'asile et préoccupées par les effets délétères de celle-ci ainsi que par la méconnaissance de la population à ce propos, une information au plus grand nombre – à nos concitoyens – nous semblait nécessaire. A cet effet, l'idée de monter une exposition sur la procédure d'asile nous est apparue comme le média idéal pour faire passer de cette information. N'ayant pas suivi une procédure d'asile à titre personnel, nous sommes allées à la rencontre de personnes ayant vécu cette expérience afin de collecter leurs avis sur cette démarche et leur proposer de participer à ce projet collectif.

Notre rencontre avec Koffi, Togolais ayant suivi une procédure d'asile entre 2002 et 2007 et naturalisé Suisse depuis un an, a été déterminante. En effet, en voyant l'enthousiasme le gagner lui aussi, nous avons commencé à réfléchir ensemble à la meilleure manière de favoriser la transmission de l'information sur cette procédure et à la façon de favoriser la rencontre entre requérants d'asiles et autochtones. Ainsi, notre idée de départ a été celle de créer une exposition didactique dont le contenu serait accessible au plus grand nombre, par l'utilisation de différents médias. Très vite, nous nous sommes rendu compte que la procédure juridique n'était pas la seule composante de la vie d'un requérant d'asile et que son quotidien était imprégné de plein d'autres facettes, préoccupations ou activités. Ainsi, afin de compléter les regards et de co-construire à plusieurs cette exposition, nous avons constitué un groupe de quatre personnes et sommes allées à la rencontre d'experts en matière d'asile, soit les requérants eux-mêmes. La démarche communautaire participative était lancée !

Afin de comprendre le projet, sa méthode et les implications de celui-ci, je propose, dans un premier temps, de présenter les éléments en lien avec les pratiques communautaires et participatives en donnant la parole à l'élaboration théorique de Métraux. Ce dernier s'inspire de théories psychologiques, sociales et anthropologiques qui créent un souffle d'horizontalité entre les humains et permettent une compréhension de la migration se situant entre l'individuel et le collectif. J'expose ensuite des éléments d'une psychologie communautaire essentiels d'un point de vue paradigmatique et propres à clarifier le rôle de psychologue dans ce contexte-là. Dans la deuxième partie, nous nous immergerons dans notre projet communautaire participatif « Bienvenue en Suisse ? » et vous présenterai en détail les différentes étapes de sa construction. La dernière phase du projet a consisté en son évaluation par un « focus group » réalisé avec les participants du projet. Les résultats de cette recherche qualitative seront donc présentés à la fin de cette partie. La troisième partie présentera une synthèse de cette aventure collective mettant en évidence ses apports et les limites de la recherche par focus group et de notre projet, ainsi que des pistes de réflexion sur le développement de ce dernier. Je terminerai par une analyse de ma position de psychologue et l'apport du travail interdisciplinaire dans ma pratique de l'intervention communautaire participative.

Enfin, dans l'intégralité de ce dossier, j'ai décidé d'écrire « je » lorsque je me réfère à ma propre démarche académique ou à mes perceptions et « nous » lorsque l'action était collective.

## Deuil et reconnaissance

L'élaboration théorique de Jean-Claude Métraux est située à la croisée de différentes perspectives épistémologiques qui nous aident à penser la migration. Je souhaite ici rendre compte d'enjeux sociaux, psychologiques et anthropologiques en lien avec la catégorie administrative des requérants d'asile et plus largement des « migrants », dont nous verrons une définition ci-dessous. Dans les lignes qui suivent, je présenterai brièvement une phénoménologie de la migration associée au concept de deuil et des notions en lien avec la praxis de la reconnaissance, éléments essentiels d'une pratique avec des personnes ayant vécu une migration.

### Une métaphore pour parler de migration

Pour Métraux (2011), nous sommes tous des migrants. En effet, cet auteur souligne le caractère universel que peut revêtir la notion de migration lorsque l'on inscrit cette dernière dans les étapes liées au processus de deuil. Le deuil, fondamentalement universel, favorise une compréhension de la migration dépassant les clivages « migrants » et « non-migrants », ainsi que les définitions usuellement utilisées du verbe « migrer », s'appuyant uniquement sur les déplacements spatiaux des individus. Il replace la migration dans un processus de changement, mais pas seulement. En effet, il propose une séquence temporelle de la migration qu'il relie avec des étapes du deuil dans lesquelles des pertes sont identifiables. Cette séquence se compose de « vivre dans un monde et en être, quitter ce monde, passer d'un monde à l'autre, entrer dans un autre monde, vivre dans cet autre monde, être de cet autre monde » (p.50).

« Vivre dans un monde » renvoie à la première étape et correspond à la vie d'un individu au sein d'une communauté ou de plusieurs communautés avec qui il partage un sens, une appartenance commune. Il « vit dans un monde et en est » (p.51). Dans ce monde-ci, la communauté donne un sens partagé à des événements qui se produisent dans toute société : « la naissance, l'enfance, la transition entre l'enfance et l'âge adulte, la mort, la conjugalité, la parentalité, les émotions, la violence, le bien et le mal, la santé et la maladie, l'origine et la destinée » (Métraux, 2011, p.51). La langue est le vecteur du sens de ces différents éléments et l'histoire individuelle et collective s'inscrit dans une narration.

« Quitter ce monde » renvoie à la seconde étape de cette séquence temporelle. Quitter un monde de sens peut s'effectuer de trois manières. On peut quitter spatialement un ou plusieurs mondes mais rester en lien avec la communauté demeurée sur place. Métraux (2011) parle alors de pertes liées à un environnement et à des éléments externes à soi : des personnes importantes, son lieu de vie, etc. L'individu doit alors faire « le deuil de toi » (p.55). La seconde manière renvoie au fait que l'on peut continuer à vivre dans un monde, mais ne plus appartenir à une communauté dont le sens est partagé avec nous, telles les personnes marginalisées. Le deuil s'y apparentant est relié à une image de soi qui se disloque, cette dernière n'étant plus reconnue par la communauté. Métraux (2011) la dénomme le « deuil de soi » c'est-à-dire la détérioration de l'image de soi et le « deuil de sens » (p.55) lorsque l'individu n'occupe plus de place au sein de la société. Enfin, on peut quitter un monde spatialement et perdre tout lien avec sa communauté et les trois formes de deuil énoncées ci-dessus sont alors activées.

Métraux met en évidence que chaque migration s'accompagne de pertes signifiantes pour l'individu. Le monde d'aujourd'hui n'est plus celui de hier. Nul besoin de déplacement pour engendrer de telles pertes : celles-ci doivent être suffisamment importantes pour l'individu afin qu'un processus de deuil se mette en place. Métraux (2011) parle alors de pertes et de deuils de sens : « Les

perdes de sens représentent dès lors une menace pour l'intégrité de nos appartenances » (p.55). Le deuil est composé de différentes phases, la première étant celle du « refus » ou de « fermeture ». En effet, le deuil s'accompagne toujours d'une phase où l'on n'accepte pas la perte. L'individu cherche l'« objet » perdu ou alors tente de l'oublier. Parfois, une « fossilisation » du deuil se présente si cette phase, normalement courte, perdure. Le deuil peut également se « congeler ». Dans les sociétés de la survie, dans lesquelles des personnes luttent pour leur intégrité physique, psychique ou sont en situation de précarité, le risque existe que celles-ci mettent de côté ce travail psychique. La seconde étape correspond à celle de l'acceptation de la perte, ressentie comme irréversible. Elle est nommée la phase d'« ouverture » ou « dépressive ». La tristesse et la culpabilité constituent les principales émotions de cette phase. La troisième phase est celle du « souvenir » où les affects dépressifs ne sont plus autant présents. Métraux donne une place importante à la narration de soi – « l'identité narrative » – qui permet la jonction entre les différentes phases de la migration, rendue possible à l'issue du processus de deuil, dans la phase du souvenir.

Le « passage d'un monde à l'autre » s'effectue pour certains d'une manière rude et se révèle plein de dangers, alors qu'il se passe d'une manière plus douce pour d'autres. Toutefois, que cette migration soit temporelle, autrement dit, provoque un deuil de soi ou se matérialise sous la forme d'un déplacement géographique et provoque les trois formes de deuils, tous les migrants ont en commun la tâche difficile d'accepter le passage d'un monde de sens à une arrivée dans un autre monde de sens. Les phases du deuil sont ainsi révélées en fonction du sens que les nouveaux arrivants donnent à leur nouvel environnement: « Sa conscience d'y être résolument entré devient claire au cours de la phase dépressive : mais aucune nouvelle appartenance ne l'ayant encore imprégné, il vit dans un autre monde sans encore en être. Par contre, dès à l'orée de la phase du souvenir que signe une co-création de sens, il vit dans cet autre monde et en est ; simultanément son souvenir s'abreuve du monde quitté et du sens qui l'imbibe ; il se situe en quelque sorte dans un « espace transitionnel » (Winnicott, 1975) où les deux appartenances se conjuguent » (Métraux, 2011, p.65). Certaines personnes vivent dans cet espace de longues années à cause de la congélation de leur deuil en lien avec leur ressenti de lutte pour leur propre survie. D'autres peuvent avoir fossilisé leur deuil lors de la phase du refus, ce qui peut conduire à « l'obsession de l'oubli ou, à l'inverse, des retrouvailles » (p.68). Ressentir le passage dans ce nouveau monde, à l'instar de beaucoup de requérants d'asile, peut être en lien avec leur situation administrative : « Les rescapés de la misère *n'arrivent* souvent que le jour où l'obtention d'un permis de séjour offre une terre à leur survie » (p.65).

« Entrer dans un autre monde », quatrième étape du périple, met en évidence le travail de différenciation que l'individu vivant la migration réalise entre son environnement et lui-même. L'appartenance conjugue d'antan est en mutation, l'altérité est remarquée. La phase suivante, « vivre dans un autre monde », conjugue l'altérité remarquée avec les similarités fondamentales que le migrant décèle dans la société dans laquelle il habite. Des questions en lien avec sa place et son statut social sont souvent prégnantes. La dernière étape, intitulée « être de cet autre monde », renvoie au fait que l'individu a réussi à co-construire une « intégration créatrice » (p.91) composée des différentes appartenances et dont les sens sont partagés avec la communauté d'accueil et la communauté d'origine : « L'intégration créatrice, quant à elle, implique la reconnaissance de l'apport respectif des deux mondes. Rester soi-même tout en devenant autre » (p.91).

Ces étapes ne sont pas toutes forcément atteintes par les personnes migrantes. En effet, le deuil, fossilisé ou congelé à l'un ou l'autre des stades, peut générer des difficultés dans l'accession à l'étape suivante de la séquence temporelle, avec des conséquences sur la construction des appartenances et une fragilisation de l'identité. Par ailleurs, des stratégies d'adaptation délétères peuvent se présenter, telles que des situations d'assimilation, de double marginalisation, ainsi que de ghettoïsation (Berry, 1997 ; Métraux, 2011).

## Pour une praxis de la reconnaissance

Inspiré notamment par les travaux de Ricoeur et d'Honneth, Métraux (2011) propose aux professionnels de la santé, du social et, d'une manière générale, aux personnes qui travaillent avec des migrants, une pratique fondée sur la notion de reconnaissance.

Face à la souffrance sociale engendrée par les différents facteurs exposés précédemment, il est pertinent de tendre à une posture la plus bienveillante possible et de viser à renverser *le mépris*, souvent exprimé à l'encontre des personnes migrantes. A cet effet, cet auteur commence ce chemin par la « reconnaissance mutuelle » et le termine par la « connaissance », dernière étape nécessitant la création d'un lien préalable pour susciter tout intérêt envers une personne. Ce dernier remet au centre la notion de « réciprocité », fondement essentiel de tout échange – sous forme de dons de parole ou d'objets symboliques – afin de garantir « une approche pleinement respectueuse de l'altérité » (p.215). Métraux nous met également en garde contre l'image que renvoie le professionnel : il est inclus et fait partie de la société dominante. Un échange « neutre » entre l'individu en proie à de la souffrance sociale et ce dernier est alors impossible. Dès lors, « la construction préalable d'un lien nourri de reconnaissance mutuelle constitue par conséquent la condition *sine qua non* d'un véritable processus transférentiel, d'une reconnaissance de soi-même plus aiguë » (p.227).

Les différentes étapes de la reconnaissance sont décrites dans le tableau 2 ci-dessous :

Reconnaissance mutuelle	Approbation
	Gratitude
	Reconnaissance des droits d'autrui
	Estime sociale
Reconnaissance de soi-même	Pouvoir se raconter
	Pouvoir dire et pouvoir agir
	Reconnaissance de ses compétences
	Reconnaissance de sa responsabilité
	Promesse du lien
Reconnaissance par identification (ou re-connaissance)	Ignorance et méconnaissance
	Similitudes fondamentales
	Re-connaissance de la souffrance
Connaissance	

3. Tableau 2 : chemin de la reconnaissance, repris de Métraux (2011), p. 222

Ainsi, la « reconnaissance mutuelle » se compose, premièrement, de *l'approbation*, à savoir une posture dans laquelle le professionnel approuve explicitement l'existence de l'autre, ainsi que les difficultés qu'il endure : « Approuver l'autre comme membre à part entière de la communauté humaine » (p.223). *La gratitude* s'exprime par la reconnaissance du don que nous fait la personne lorsqu'elle nous confie des « paroles précieuses » (p.185), par des histoires de vie, des souvenirs. *La reconnaissance des droits d'autrui*, troisième élément, constitutif de la reconnaissance mutuelle renvoie à la posture explicite de non-neutralité face aux injustices subies par la personne migrante : « La reconnaissance tout aussi explicite de l'injustice subie, de traitements inéquitables, de droits inégaux, en raison par exemple d'un statut les privant d'une pleine citoyenneté » (p.225). Ceci passe aussi par un devoir d'information des migrants sur leurs droits et les procédures administratives s'y rapportant. *L'estime sociale* relève de la capacité à reconnaître les ressources et la valeur des individus qui sont souvent socialement disqualifiés, notamment sur le plan professionnel, ainsi que les difficultés que cela peut engendrer.

La « reconnaissance de soi-même » fait écho à des dimensions personnelles auxquelles le migrant peut accéder dès que la reconnaissance mutuelle s'est installée. *Pouvoir se raconter* est lié à l'individu et au collectif. En effet, avoir accès à une narration de soi permet de retracer une histoire qui parfois est truffée de trous. Le récit retraçant les différents moments est co-construit par l'individu, son entourage direct ou sa communauté, mêlant son histoire personnelle à l'histoire collective. D'ailleurs, la création d'un récit collectif permet d'agir. *Le pouvoir dire et pouvoir agir* est souvent empêché lorsque l'on est migrant. Permettre à l'individu de s'exprimer, de faire valoir ses compétences et ne pas ignorer ses ressources est essentiel. Les méthodes communautaires que j'exposerai plus loin en détail sont une manière de favoriser cet aspect de la reconnaissance. *La reconnaissance de leurs compétences* permet aux individus de renouer avec leurs connaissances dans un univers où ces dernières sont masquées et les individus taxés de déficitaires : « Parvenant à se les reconnaître, ils rompent la spirale de l'impuissance » (p.230). *La reconnaissance de sa responsabilité* passe par la réalisation qu'un choix est possible. Tant le professionnel que le migrant réalisent leurs responsabilités en termes d'actions et de relations. *La promesse du lien* met en évidence deux manières d'entrer en relation : l'une renvoie à un lien utilitaire – professionnel – et l'autre, au lien social – gratuit – reflétant une humanité partagée et à l'échange de paroles précieuses. Expliquer la nature de ces deux liens qui se chevauchent est important et permet d'éviter des malaises dans la relation.

La « reconnaissance par identification » ou « re-connaissance » renvoie à la reconnaissance de la culture familiale et du sens donné par cette communauté aux différents événements qui la traversent. Lors de cette étape, le professionnel fait preuve d'une ignorance qui ne pourra être levée seulement lorsqu'il aura les éléments constitutifs du monde dans lequel vit le migrant : « Tout ce qui peut être connu devient susceptible d'être reconnu » (p.233). Composée de *l'ignorance et de la méconnaissance*, l'identification passe premièrement par la compréhension du sens que donne l'individu à des éléments que le professionnel ignore ou auxquels il attribuerait un sens erroné. *L'identification des similitudes fondamentales* permet de tirer un trait d'union entre le professionnel et le migrant. Ces similitudes universelles tentent de favoriser un sentiment d'appartenance à la même humanité, ces dernières étant partagées par tous. Par exemple : « Avoir une langue nous imbibant du sens hérité, naître d'une mère et d'un père insérés dans des relations de filiation et de conjugalité, être mortels, pouvoir donner et recevoir, etc. » (p.94). *La re-connaissance de la souffrance* fait référence aux souffrances passées du professionnel dans lesquelles il peut puiser afin de reconnaître celles d'autrui. Enfin, la « connaissance » est l'ultime étape de ce chemin de la reconnaissance : le lien créé par la reconnaissance mutuelle permet l'accès à la connaissance d'une personne : « Il faut d'abord reconnaître l'autre comme un homme ou une femme digne d'être connu(e) pour désirer ensuite le connaître » (p.236).

La théorie de Métraux permet donc de lier les concepts du deuil avec celui de la migration. Il donne également des clés de lecture permettant de passer de la théorie à la pratique avec une population en souffrance sociale. Je me permets ici d'insérer une citation en guise de conclusion de cette partie :

« Le deuil de Toi, dans sa dernière phase, est créateur de Soi, le deuil de Soi, créateur de sens et le deuil de sens créateur de valeurs. Par ailleurs, le processus du deuil de Toi offre les clés pour s'ouvrir à la reconnaissance comme identification ; la lecture du deuil de Soi nous permet d'élucider les mystères de la reconnaissance de soi-même ; les phases du deuil de sens dégagent les fondements de la reconnaissance mutuelle » (p.238).

## Une psy engagée? Éléments d'une psychologie communautaire

Les psychologues travaillant avec une population en proie à de la souffrance sociale portent un regard engagé sur l'environnement de cette population et ses interactions avec celui-ci. Des considérations d'ordre social, économique et politique entrent en ligne de compte parce qu'elles façonnent les comportements des individus et s'insèrent dans leurs vies psychiques, dans la mesure où ces derniers sont soumis à l'oppression et à une perte d'estime sociale (Cantero, 2016). Selon Julian (2006), le but de la psychologie communautaire est « d'induire et d'encourager des processus de changement sains et adaptatifs favorisant le bien-être des individus et des communautés, la justice sociale, l'auto-détermination et l'équité économique et sociale » (Julian, 2006, cité de Brunson et Lavoie, 2010, p. 96). Adoptant un modèle « écologique » (Bronfenbrenner, 1979), cette discipline part du principe que l'individu vit dans plusieurs mondes, plusieurs environnements plus ou moins proches de l'individu. Ce dernier nomme ces différents environnements l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, l'exosystème, le macrosystème qui s'inscrivent dans un chronosystème, à savoir « une trajectoire de vie, historique et culturelle » (Saïas, 2011, p.21). Ces différents systèmes se réfèrent aux caractéristiques propres à l'individu (biologiques, physiques, psychologiques), à son environnement familial et amical et à leurs interactions, à l'environnement communautaire et politique et, finalement, à un système plus large qui comprend les valeurs et croyances partagées.

Issue de la santé communautaire, de la psychiatrie communautaire et du travail social, la psychologie communautaire constitue une discipline relativement jeune dans le champ de la psychologie. Cette approche est souvent mise en lien avec la psychologie critique de la santé, dans la mesure où cette perspective favorise le bien-être des individus en passant par des actions collectives qui remettent en question d'une manière critique les inégalités sociales créées par le système capitaliste dominant (Murray, 2012 ; Murray & Campbell, 2003 ; Cantero, Mercerat & Santiago Delfosse, 2014).

L'approche communautaire peut également être utilisée dans des approches de la psychologie clinique de santé mentale en mettant l'accent sur la prévention, le soin et l'action politique. A ce propos, le rapport de la plateforme « pratiques communautaires en santé mentale », qui s'est déroulée en juin 2015 à Bruxelles, est très clair sur les buts et l'effet souhaité de ses actions :

« L'approche communautaire est une intervention qui a des effets thérapeutiques sans être une thérapie au sens classique du terme. Les pratiques de SMC (santé mentale communautaire) abordent la santé mentale par un autre biais que la pathologie ou le soin (cure). Elles se mènent principalement en groupe et visent le renforcement des ressources individuelles et collectives du tissu social d'un quartier ou d'une communauté dans ses aspects de support social et de solidarité. Elles tentent d'articuler histoires singulières et contextes de vie, facteurs psychiques et facteurs sociaux. Concrètement, l'approche communautaire favorise la création d'espaces collectifs d'expression et d'écoute des vécus de chacun et la mise en place d'actions qui s'attaquent aux causes sociales de la souffrance » (p.16).

Relevant le défi épistémologique d'inscrire cette discipline relativement jeune dans le champ de la science, Saïas (2011) souligne que les objets d'étude de cette dernière sont les phénomènes communautaires et que des méthodes de recherche et d'action sont privilégiées. Il met également en évidence une spécificité de cette approche, à savoir les valeurs inhérentes à toute action communautaire qui visent au changement et à la justice sociale. Ces valeurs relèvent de la défense des droits des individus et des communautés, de la lutte contre l'exclusion et de la création de solidarités avec les personnes opprimées, de la redistribution équitable des ressources ainsi que l'envie de favoriser l'autonomisation des individus dans un idéal de libération de ces derniers (Jodelet, 2011). Ainsi, l'engagement du psychologue, ses valeurs et sa posture sont des éléments cruciaux pour comprendre cette approche.

## Participation et collaboration avec la communauté

Comme le mentionnent Cantero, Mercerat & Santiago Delfosse (2014), l'approche communautaire a comme objectif le «faire ensemble», ce qui constitue un véritable défi à l'heure actuelle. Ces auteures mettent en évidence que l'intervention communautaire « prend le parti d'étudier et de travailler avec les communautés en soulignant les forces de ces dernières, qu'elle conçoit comme fédératrices, productives et protectrices » (p.281). Il existe donc une focalisation sur le rôle qu'entretient l'individu avec son environnement, sa possibilité d'être acteur du changement dans sa communauté et sur le manière que la communauté influence positivement ou négativement le bien-être et la santé (mentale et physique) des individus.

La notion de « communauté » est difficile à définir, tant son sens est multiple. Hillery (1955) a ainsi recensé 94 définitions et plus de 16 typologies. Le philosophe allemand Tönnies a proposé en 1887 une distinction entre les notions de « société » et de « communauté ». La communauté, selon lui, est considérée comme un groupe organique dont les membres sont indistincts les uns des autres, qui est tournée vers l'intérieur et liée par des liens affectifs forts. Au contraire, la « société » est ouverte sur l'extérieur et favorise des comportements individualistes mus par une pensée propre à chaque individu, créant ainsi de la concurrence. Principalement définie par sa géographie, mais aussi parfois par la « communauté d'esprit », la famille est l'exemple par excellence parce qu'elle se caractérise par son harmonie spontanée (Rapport de la plateforme communautaire, 2015). Toutefois, bien qu'intéressante et novatrice, cette théorie minimise le caractère complexe et polysémique du terme. En effet, d'une manière globale, les communautés peuvent être définies selon leur localisation géographique comme la ville, le village, le quartier, etc, les relations familiales, de travail ou amicales, les caractéristiques communes comme la nationalité, la langue, l'ethnie ou être des communautés psychologiques dont le sentiment d'appartenance serait l'élément fondateur (Saias, 2011 ; Schrecker, 2011, Métraux, 2011). Selon Cantero (2016), « ces éléments " objectifs " peuvent désigner une communauté, mais il est vrai que des éléments plus subjectifs forment le fondement à la communauté : reconnaître son existence, se sentir membre, revaloriser le groupe, éprouver un sentiment d'appartenance » (p.100).

Le sentiment d'appartenance semble être ainsi l'élément clé de la définition d'une communauté. Il n'enferme pas l'individu au sein d'une seule communauté, mise sur la co-construction d'un « sens collectif partagé » (Métraux, 2004) par les différents membres et prend donc en compte l'hétérogénéité des individus en favorisant les identités plurielles. Le sens collectif est ainsi la condition *sine qua non* pour parler de communauté parce qu'il rassemble ce qui appartient à l'individu et ce qui appartient aux autres membres : « L'individu se les définit ou se les approprie, mais pour prendre sens, ils doivent se partager avec d'autres » (Métraux, 2004, p.223).

Les approches communautaires mêlant individu et communauté sont ainsi pertinentes dans le cadre d'un travail psychothérapeutique, social ou même urbain. En effet, en partant du principe que l'individu et sa communauté sont des experts de leur propre existence, chercheurs et praticiens cherchent une horizontalité dans les rapports sociaux et acceptent de limiter ainsi leurs champs d'action à leurs compétences « cliniques, scientifiques et méthodologiques » uniquement (Saias, 2009, p.10). Dans cette perspective, la collaboration trouve son sens au sein du processus de participation des individus dans un projet, ainsi qu'entre les personnes de cette communauté dans laquelle la coopération, l'entraide et l'interdépendance des individus est encouragée (Le Bossé & Dufort, 2001).

## Historique

Historiquement, c'est le courant de « l'éducation populaire » et de « la psychologie de la libération » qui est le plus fréquemment cité comme précurseur de la psychologie communautaire actuelle. Dans les années 1970, en Amérique Latine – notamment au Brésil – des approches souhaitant défendre les populations défavorisées dans un contexte de dictature ont vu le jour. Des hommes d'église, des ouvriers ou des pédagogues, à l'instar de Freire (1974), se sont distingués des courants paternalistes utilisés jusqu'alors, afin d'induire un changement social venant de la communauté elle-même (Clerc, 2011 ; Jodelet, 2011). Jusque dans les années 1960, les interventions au sein des populations avaient comme but de « permettre l'adaptation des communautés, prises comme objet d'assistance, aux changements induits par l'introduction d'un mode industriel de production agricole » (Jodelet, 2011, p.29). Ces interventions ont ensuite mis en évidence un certain nombre de difficultés : les problèmes et les solutions sont amenées par les intervenants eux-mêmes et non pas par la communauté et si des échecs se présentent, la faute est souvent rejetée sur les populations. De plus, les déficits sont mis en avant, contrairement aux ressources, et les comportements des uns et des autres sont stimulés à être changés. Le contexte n'est toutefois pas remis en question et l'activité des personnes concernées n'est pas favorisée (Le Bossé & Dufort, 2001). L'approche de Freire (1974) constituait donc une révolution épistémologique dans la mesure où le but visé des interventions était la conscientisation et la libération des peuples par leur participation active aux questions qui régissent leur quotidien. Ainsi, l'objectif était de favoriser leur organisation et les soutenir dans leurs démarches d'émancipation afin d'induire des mouvements d'auto-gouvernance. Au Brésil, la dictature ayant laissé place à un nouveau contexte politique a permis « d'engager une réflexion théorique et méthodologique à propos de la pratique dans les communautés, qui aboutira à l'établissement d'une psychologie sociale communautaire et par là, à une vision de l'acteur social situé socio-historiquement et constructeur actif des conceptions de lui-même, des autres et de sa réalité » (Cantero, Mercerat, & Santiago-Delfosse, 2014, p.282).

Plus au nord, aux Etats Unis, au Canada et en Europe, des courants de cette même vague prennent de l'ampleur en réponse à différentes problématiques sociales. Par exemple, en France, Foucault (1972) a contribué à la pensée anti-psychiatrique et à l'avènement d'une critique sociétale plus générale; aux Etats-Unis, la conférence de Swampscott tenue en 1965 a constitué, selon Jodelet (2011), le point de départ de la psychologie communautaire nord-américaine. Lors de cette dernière, on a redéfini le rôle du psychologue, ainsi que son objet d'étude qui « doit dépasser le niveau individuel d'analyse et d'intervention et prendre en compte les dimensions écologique, culturelle et sociale, en vue de promouvoir, par des méthodes participatives non-conventionnelles, un meilleur état de santé et de bien-être social » (p.30).

## Les concepts et les valeurs de la psychologie communautaire

Selon l'association française de psychologie communautaire (2011), une action, pour qu'elle soit communautaire, doit se fixer un objectif d'*empowerment* d'une communauté, collaborer avec les personnes concernées, opter pour une perspective écologique et reposer sur la solidarité des individus et le principe de subsidiarité. Le Bossé & Dufort (2001) nous rappellent que les actions et les valeurs soutenues par la psychologie communautaire ont également un but de changement social. En effet, la prise de position des psychologues quant à une thématique renverse le paradigme de neutralité largement majoritaire en psychologie. Au contraire, Rappaport (1987) rappelle que les interventions et la recherche sont des actes politiques forts visant au changement. Je vais décrire ici les notions d'*empowerment*, de justice sociale, de solidarité et de subsidiarité qui rappellent le cadre paradigmatique.

### *Empowerment* ou pouvoir d'agir

*Empowerment* – le levier du changement selon Saïas (2011) - est un concept difficile à définir tant il est polysémique et « le définir de façon stable et figée [...] est en contradiction avec le fait que ce concept évolue encore grâce à l'enrichissement des pratiques » (Vincent, 2011, p.73). Il est présenté parfois comme une piste d'intervention et son résultat, ou alors un processus, et il n'est pas rare que ces trois définitions se trouvent dans le même document (Aujoulat, 2007). Voici toutefois quelques pistes de réflexion qui le définissent d'un point de vue sémantique et formel, en le décomposant en un plan individuel et collectif ou encore en le liant avec la notion de collaboration.

Ce concept peut être séparé en trois parties. La première se réfère à la notion de pouvoir – *power* – a seconde à celle de mouvement en vue d'accéder à ce pouvoir – *em* – et la troisième – *ment* – « suggère la présence d'un résultat tangible lié à l'augmentation du pouvoir en vue d'atteindre un objectif précis » (Le Bossé & Dufort, 2001, p.83). D'une manière globale, la Charte d'Ottawa de l'OMS (1986) a conclu que l'*empowerment* faisait partie d'un processus global renvoyant à la participation des populations à prendre le pouvoir concernant leur santé parce qu'elles sont « considérées comme capables de prendre en main leurs destinées et d'assumer la responsabilité de leurs actions » (p.4). Selon Rappaport (1987), l'*empowerment* se définit comme un « processus, un mécanisme par lequel les individus, les organisations et les communautés acquièrent le contrôle des événements qui les concernent » (p. 122). Nelson, Lors & Ochocka (2001) complètent cette définition en soulignant que l'*empowerment* est une opportunité favorisant la création de conditions amenant à un plus large choix, ainsi qu'à un sentiment de contrôle plus grand. Plus encore, c'est l'intégration des communautés au sein de la société pour favoriser l'accès à de bonnes conditions de vie qui est visé. Le « pouvoir d'agir », synonyme français dans ce document, est parfois opposé à la notion de *powerlessness* (Kieffer, 1984) ou d'un « sentiment d'impuissance internalisé » (Freire, 2001) : « Il peut être utile, pour tenter de mieux comprendre la signification du concept d'*empowerment*, de considérer son point de départ, qui est l'existence d'une situation ou d'un environnement aliénant(e) conférant à un groupe ou un individu dans un groupe un sentiment d'impuissance ou d'incapacité » (Aujoulat, 2007, p.8). Selon cette dernière, la prise de conscience de sa situation, ainsi que le souhait de la changer sont des processus mettant en évidence l'*empowerment* individuel et collectif de la personne.

Selon Rappaport (1987), Le Bossé et Dufort (2001), il est important de comprendre que le pouvoir d'agir se compose d'un plan individuel et d'un plan social. Le premier renvoie à « la perception d'un sentiment de contrôle, au sentiment d'efficacité personnelle ou encore à l'acquisition de compétences spécifiques » (Le Bossé & Dufort, 2001, p.97). Nelson, Lors et Ochocka (2001) complètent cette définition en mettant en évidence « qu'avoir le choix et contrôle » perçu et réel fait partie de l'*empowerment* individuel. Le second est en lien avec l'influence de l'individu dans sa communauté et sa « participation démocratique » (Rappaport, 1987, p.121) dans la mesure où « le regroupement, l'association, l'information, la production d'outils, de dynamiques » sont favorisés (Saïas, 2011, p.20). Nelson, Lors & Ochocka (2001) soulignent également l'effet du self, de l'identité de l'individu, dans la communauté en ce qu'il est impliqué dans le changement des dynamiques de pouvoir.

L'identité est consolidée par l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences, ce qui favorise la création de liens et soutiens sociaux: « This process often involves struggling for identity, learning valued social roles and enhancing participation in community life » (p.126). Dès lors, les manières de s'appropriier – individuellement et collectivement – ce pouvoir d'agir est un élément fondateur de cette notion d'*empowerment*.

Bond & Keys (1993), quant à eux, mêlent « collaboration » et « pouvoir d'agir » et formulent une théorie sur les groupes dits « hétérogènes ». Ils mettent en évidence que différents groupes peuvent être favorisés dans leur pouvoir d'agir – *empowered* – en même temps, dans un même projet. Des groupes hétérogènes diversement motivés, provenant de classes et de cultures différentes peuvent travailler ensemble de manière positive. Ils mettent également en évidence les tensions positives en lien avec le pouvoir et les processus décisionnels favorisant l'émergence d'un « *co-empowerment* » : «*Co-empowerment*» means that more than one group has significant influence on a decision-making body, not that *empowered* groups have absolutely equal influence on every decision » [...] *co-empowerment* appears to result from creating an organizational culture that supports the groups' capacity for meaningful inclusion and each group's access to resources » (p.40). Dans ce contexte, la collaboration forme le lien entre les individus qui participent à la réussite d'une action commune dont les objectifs sont partagés. L'activation des besoins, des ressources et la création d'une énergie positive sont favorisées dans la mesure où les groupes mettent ensemble leurs forces pour atteindre un but précis. Les auteurs appellent « synergie » la multiplication du *co-empowerment* et de la collaboration. Ainsi, le travail de participation et de collaboration avec les personnes concernées est essentiel.

## Justice sociale

La justice sociale est, selon Saias (2011), la trame de toute intervention en psychologie communautaire. Il définit cette notion comme une « construction politique (et morale) dont l'objet est la promotion de l'équité entre les individus » (p.18). En partant du principe que la loi, par sa nature généralisante, est injuste, un « correctif équitaire » (Saias, 2011, p.19) est fondamental, consistant à corriger les inégalités envers les populations les plus défavorisées en termes de santé, d'inclusion, de droits.

## Solidarité et subsidiarité

Le principe de solidarité est central et remet en question les approches se basant sur des structures « verticales ou pyramidales d'une hiérarchie rigide et centralisée » (Castel, 1981, cité par Saias, 2011, p.21). La création d'un espace horizontal favorise l'émergence de la solidarité au sein même de la communauté afin que cette dernière trouve des solutions aux problèmes soulevés (Saias, 2011). Les psychologues communautaires tentent alors de trouver des moyens pour faire émerger cette dynamique de solidarité et l'horizontalité dans les rapports sociaux au sein de la communauté. Par des techniques de participation et de collaboration, ils se gardent ainsi de « faire à la place » de cette dernière dans la recherche des solutions la concernant.



## Deuxième partie : immersion dans un projet communautaire participatif

« George Albee faisait remarquer qu'aussi longtemps que l'intervention en santé mentale prendrait la forme de thérapie, ces actions ne seraient pas jugées menaçantes pour les structures sociales existantes. Par contre, quand divers problèmes (...) seraient conceptualisés comme le résultat d'un système social inadéquat ou injuste, cela menacerait le système politique existant » (Le Bossé & Dufort, 2001, p.38).

Les difficultés que peuvent rencontrer les requérants d'asile sont nombreuses et la possible amélioration de leurs conditions d'accueil est souvent perçue comme irréalisable. Néanmoins, en plus des institutions qui sont dans l'obligation de donner assistance aux personnes arrivant en Suisse, différentes actions sont organisées par la société civile. De nombreux collectifs et associations sont nés afin de procurer une aide supplémentaire en termes d'hébergement, de matériel, de cours de langue, etc. afin de pallier le manque de moyens des institutions. Cette mobilisation citoyenne, qui ne date pas de hier, est importante dans la mesure où elle permet la création d'un pont entre la population et les nouveaux arrivés, en plus de l'aide concrète fournie.

La réflexion menée dans le cadre de ce projet s'ancre également dans ce paradigme de l'action citoyenne. Toutefois, l'action menée n'est pas une aide matérielle ou juridique mais relève de l'action communautaire. Cette intervention vise le changement social à différents niveaux. Le premier est situé à l'échelle du microsystème : création d'un groupe de travail composé d'individus en procédure d'asile et de personnes n'ayant pas vécu ces démarches. Le second concerne l'exosystème avec la volonté d'informer la population générale par l'ouverture d'un espace de discussion sur la thématique de l'asile.

Ce projet souhaite donner une voix aux personnes qui traversent la procédure d'asile par la diffusion de l'information sur cette thématique. L'idée première a donc été de créer une exposition à l'intention de la population résident en Suisse dans laquelle les requérants d'asile pouvaient s'exprimer sur leurs vécus et expliquer les différentes étapes de cette procédure.

### Bienvenue en Suisse ?

Ce projet d'exposition intitulé « Bienvenue en Suisse ? » a donc la vocation de procéder à la diffusion de l'information sur les démarches de la procédure d'asile, encore trop méconnues de la population générale. D'une manière didactique et directe, cette information est transmise par les requérants d'asile vivant cette situation.

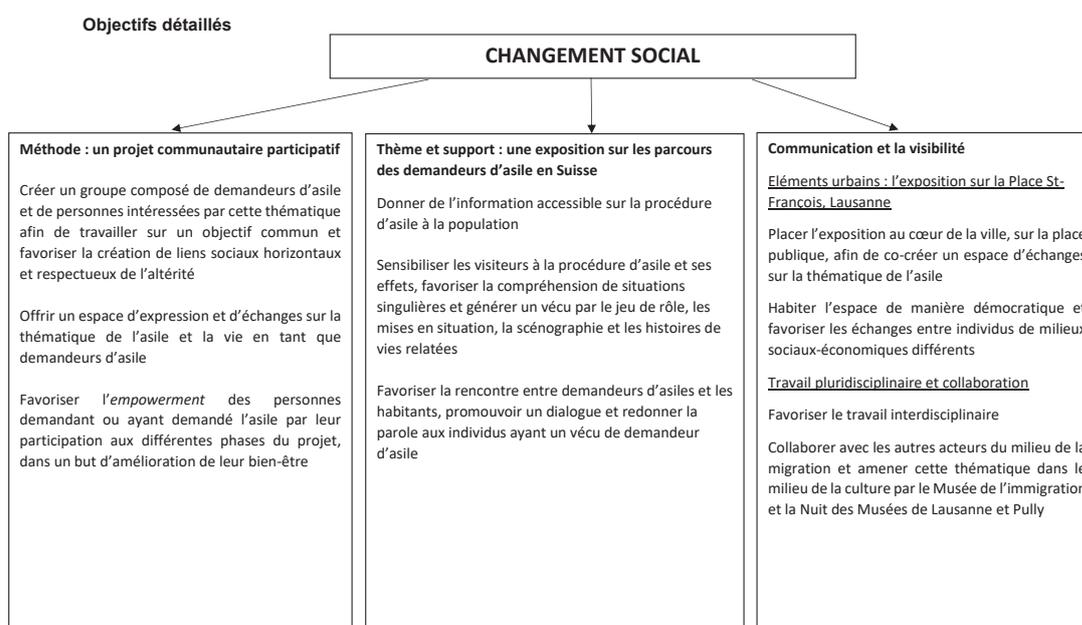
Pour favoriser un transfert d'information efficace, l'idée a consisté à proposer la création d'une exposition « expérientielle » sur le parcours juridique et le quotidien des requérants d'asile en Suisse. Pensée comme un Jeu de l'oie, cette exposition doit permettre aux visiteurs de se rendre compte des étapes, des enjeux, de l'aspect aléatoire et des facteurs stressants de la procédure en jouant leur propre demande d'asile. A cet effet, nous avons recréé les différentes étapes du parcours juridique depuis l'arrivée dans le Centre d'enregistrement et de procédures jusqu'à l'obtention de la décision finale. L'implication directe de personnes qui ont vécu ou vivent la procédure d'asile était un élément indispensable dans la création du projet. Cette démarche participative et communautaire de la gestion du projet nous semblait en effet essentielle. Ainsi, les personnes rencontrées ont participé à la construction de l'exposition dans la phase de conceptualisation, de mise en œuvre et de construction de l'exposition. Tout au long, elles ont apporté des éléments de leur histoire, des documents, des récits et des conseils en lien avec leurs savoirs et leur expérience. Certaines ont pris en charge des projets et se sont investies dans le recrutement d'autres participants, l'interview de personnes ayant également vécu la procédure d'asile ; elles ont rédigé des textes, fait des photos ou réalisé des vidéos.

Afin que cette exposition soit accessible à tous, nous avons opté pour plusieurs stratégies : la première consistait à créer un support visible et accessible par le plus grand nombre. La gratuité de l'exposition est alors devenue une évidence. Un autre aspect à prendre en compte était l'emplacement de l'exposition. Notre choix s'est ainsi porté sur la place publique, espace praticable par l'intégralité de la population. En l'occurrence, nous avons investi la place St- François au cœur de Lausanne, zone piétonne invitant les passants à s'arrêter.

La deuxième stratégie a consisté en notre participation à la Nuit des Musées de Lausanne et Pully, le 23 septembre 2017. Cette manifestation qui invite la population à se rendre au musée s'est révélée en parfaite adéquation avec nos convictions de démocratisation de la culture et d'information à la population. A cet effet, au travers d'une collaboration avec le Musée de l'Immigration et le photographe indépendant Marko Stevic, nous avons pu intégrer le programme de cette manifestation. Cette deuxième partie a pour objectif de retracer l'histoire du projet qui a duré plus d'un an, d'explicitier sa méthode et les différentes étapes franchies jusqu'à la dernière ; celle de l'évaluation du projet. Celle-ci a pour objectif d'apporter un éclairage à *posteriori* du processus. Cette évaluation aura l'avantage de comprendre le vécu des individus qui ont participé au projet, de déceler les points forts et ceux à améliorer. Ce retour d'expérience permet ainsi d'apporter des pistes de réflexion pour tout autre projet communautaire participatif à venir ou la poursuite de celui-ci. Il m'a donc paru important d'enregistrer le processus de la démarche et d'imaginer une suite à cette aventure... qui, je l'espère, n'est pas terminée !

# Les objectifs

Ce projet vise le changement. Plus particulièrement, le changement social. Différents axes ont été dégagés et sont illustrés dans la figure 1 ci-dessous. Le premier se retrouve dans la conception du projet et son âme communautaire et participative. Le second figure dans l'activité mise en place, soit la nature de l'exposition, sa thématique et sa conceptualisation. Le troisième relève d'éléments urbains et le dernier découle de la collaboration entre les différents acteurs du domaine de la migration, de la vie culturelle et politique.



4. Figure 1 : les objectifs détaillés du projet

Le projet émanant de personnes n'ayant pas vécu la procédure d'asile, la première étape a consisté à approcher des personnes qui vivent actuellement ou ont expérimenté ce parcours. En partant du principe que chacun était expert de sa vie et que chacun avait des compétences dont pourrait profiter le projet, une certaine complémentarité se retrouve dans la co-création de l'exposition. Ainsi, la création de liens sociaux « horizontaux », dans lesquels l'asymétrie sociale d'habitude présente était le plus possible estompée, a constitué notre cheval de bataille. Les rencontres de groupe avaient pour but de favoriser un rapport plus égalitaire entre les individus issus de milieux socio-culturels différents et ayant des contextes de vie divers. Ce cadre proposait également de favoriser la création de liens sociaux et faciliter les échanges sur la thématique de l'asile et les expériences de vie de chacun, requérants d'asile et autochtones, dans le but d'une « reconnaissance mutuelle » (Métraux, 2011, p.222). « Dans la mesure où l'approbation représente la condition *sine qua non* pour que croissent leurs droits [aux personnes migrantes], nous pouvons contribuer à l'avènement d'une société davantage respectueuse de l'altérité » (Métraux, 2011, p.221). Ainsi, la création d'un groupe et la collaboration à l'atteinte d'un objectif commun afin de favoriser la «co-création d'une appartenance commune ou d'un sens partagé » (p.50) est le point de départ d'un changement social. En favorisant la participation de tous les membres, nous nous appuyons sur les ressources individuelles, collectives et citoyennes comme levier de changement social. Nous avons également souhaité offrir un espace de parole et d'échange sur la thématique de l'asile où chacun pouvait s'exprimer et partager les expériences entre requérants d'asile et personnes intéressées par la thématique, en partant de l'idée que ce partage pouvait être bénéfique. Enfin, l'un de nos objectifs principaux, également vecteur de changement, a été celui de favoriser le sentiment de pouvoir agir, d'*empowerment* des personnes vivant une procédure d'asile par leur participation active au projet dans ses différentes phases.

Cette exposition souhaite ainsi donner un espace de parole aux personnes en procédure d'asile afin qu'elles puissent individuellement et collectivement développer leur pouvoir d'agir, souvent muselé par la procédure, exercer leurs compétences et en développer de nouvelles. Ainsi, en regard de la littérature scientifique, le choix de créer un projet dans la forme communautaire et participative pouvait répondre à ces objectifs.

Le changement social passe également par la nature même de l'exposition et sa thématique. Il nous a semblé que le changement s'opèrerait dans le cas où une information suffisamment claire serait transmise. Nous avons donc souhaité sensibiliser les individus par la création de panneaux les informant sur la procédure d'asile mais également en les mettant en situation de demande d'asile fictive. Par le jeu de rôle, les mises en situation et la scénographie, nous avons souhaité que le visiteur expérimente d'une manière personnelle et concrète les éléments de la procédure d'asile, son côté aléatoire, les éléments stressants et limitants au quotidien. De plus, en ponctuant l'exposition d'histoires personnelles, en mettant à disposition des documents et surtout en donnant l'occasion de rencontrer des personnes ayant vécu la procédure d'asile, nous avons souhaité générer de la compréhension et une expérience sensible. Enfin, l'un des objectifs consistait à favoriser la rencontre entre requérants d'asile et visiteurs à l'aide du partage des vécus.

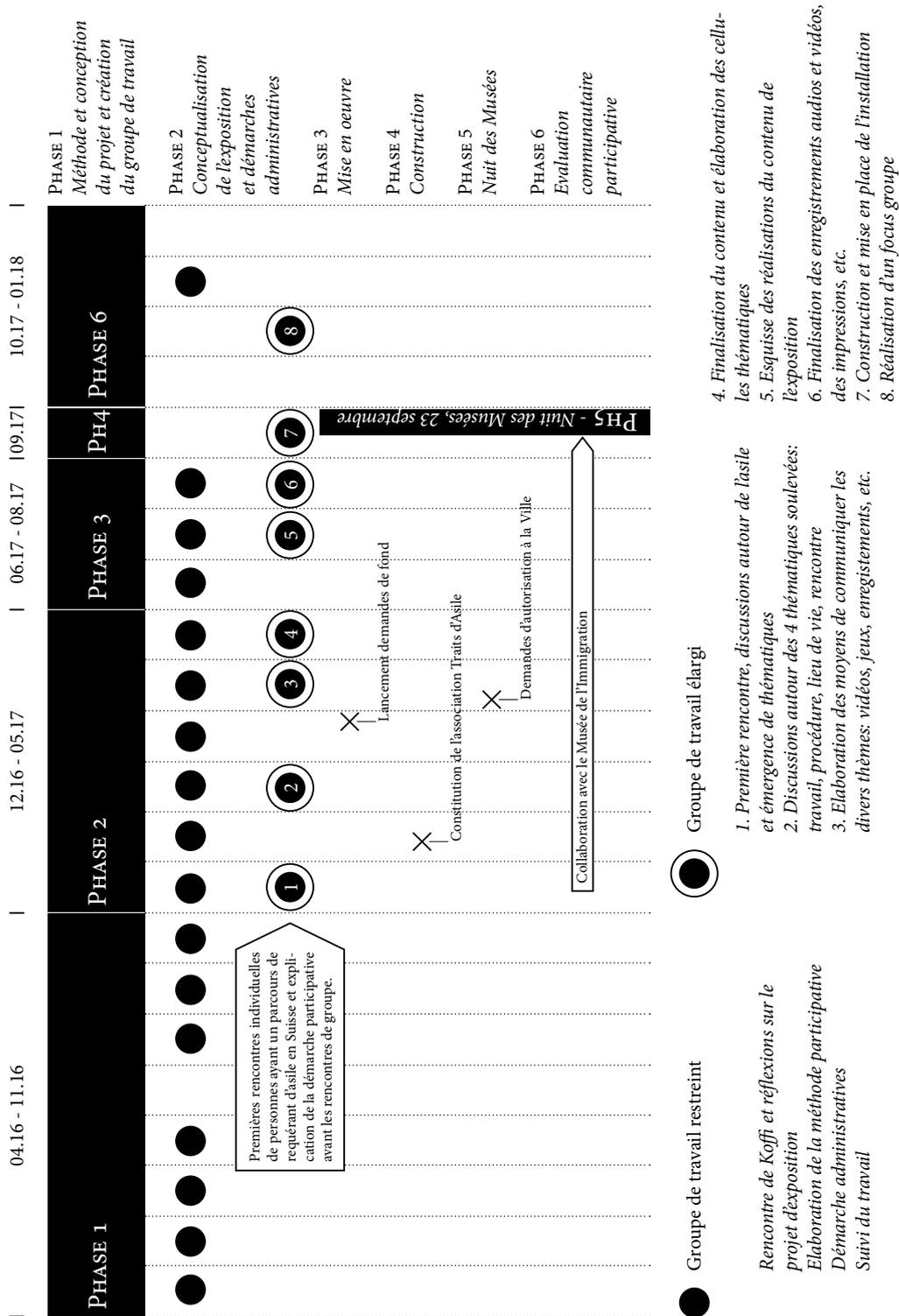
Le choix du lieu de l'exposition n'était pas un hasard. Lors de notre étude préliminaire sur la pratique du territoire lausannois par les requérants d'asile, nous avons remarqué une faible fréquentation de la place St-François par la population interrogée. Il nous a semblé ainsi intéressant de placer cette exposition avec cette thématique au cœur de cette place publique majoritairement commerciale. L'objectif était de donner un autre usage à cette place, l'habiter de manière plus démocratique avec une population peu habituée à fréquenter ce lieu et d'y créer, temporairement, un espace d'échange avec les passants dans un but d'impacter un nombre important de personnes.

Le dernier objectif se rapporte à celui du travail interdisciplinaire et à la collaboration. En effet, l'équipe était composée de personnes ayant des connaissances et des compétences différentes : domaine de l'agriculture et du travail manuel, de la santé et du social, de la psychologie, de l'architecture, du droit, du théâtre, etc. L'objectif était de co-construire l'exposition avec les compétences propres à chacun dans un effort de partage et de valorisation des compétences individuelles. Par ailleurs, toujours dans un effort de faire connaître cette thématique à la population, il nous a semblé essentiel d'expérimenter le travail de réseau avec les personnes du domaine de la migration, de la vie culturelle et politique, notamment par le biais de la Nuit des Musées et de notre collaboration avec le Musée de l'Immigration.

# Le calendrier du projet et la description des étapes

Le projet a été exécuté en six phases, décrites dans les pages qui suivent :

- Phase 1 : méthode, conception du projet et création d'un groupe de travail
- Phase 2 : conceptualisation de l'exposition et démarches administratives
- Phase 3 : mise en œuvre
- Phase 4 : construction
- Phase 5 : la Nuit des Musées
- Phase 6 : l'évaluation communautaire participative



5. Figure 2 : calendrier du projet

## Phase 1 : méthode, conception du projet et création d'un groupe de travail

Cette première étape qui a duré environ huit mois renvoie aux prémices du projet. Initialement, l'idée de la création de cette exposition a émergé de trois personnes, Carla, Manon et moi-même qui n'avons pas vécu la procédure d'asile et une qui l'a expérimentée : Koffi. Nous avons donc conceptualisé dans un premier temps à quatre la structure de l'exposition dont les critères sont les suivants :

- Imaginer une exposition expérientielle dans laquelle les visiteurs se mettent à la place des demandeurs d'asile pour faciliter la compréhension de la procédure d'asile
- Insérer des éléments du quotidien des requérants d'asile
- Créer un projet visible et accessible à la population
- Opter pour une approche communautaire et créer un groupe avec des personnes qui avaient le statut de requérant d'asile ou qui avaient vécu la procédure

Dans un deuxième temps, nous sommes allés à la rencontre d'autres personnes ayant le profil requis, qui ont maintenant un titre de séjour ou ont acquis la nationalité suisse. Nous leur avons présenté le projet individuellement et les avons conviées à une première séance de groupe le 15 décembre 2016. Ces rencontres individuelles ont été réalisées dans le cadre du Collectif R, des jardins de l'EPER à Yvonand, lors de soupers avec le Groupe d'aide aux migrants du Mont-sur-Lausanne (GAMM) ou des personnes qui ont répondu à l'appel de l'équipe du cabinet du Dr Métraux. Ainsi des individus d'Erythrée, de la Côte d'Ivoire, de Mauritanie, du Kosovo, d'Irak, d'Algérie, de Syrie et d'Afghanistan se sont jointes au projet.

D'autres se sont joints au projet, soit en tant qu'interprète pour les traductions français-tigrinia (Erythrée), soit pour participer à l'un ou l'autre des aspects du projet. Ainsi l'équipe s'est enrichie dans un second temps de requérants d'asile venant de Bosnie, de Somalie ou encore de la Guinée Bissau. D'autres personnes, n'ayant pas vécu la procédure d'asile, se sont également jointes à nous et ont contribué à l'enrichissement de l'équipe.

Il faut noter que dans ce processus, certains se sont impliqués très fortement et d'autres ne sont venus qu'à une seule rencontre. D'autres n'ont participé qu'à la fin du processus et au moment de l'exposition mais tous ont ajouté une composante à ce projet ambitieux et l'ont enrichi par leurs compétences, expériences et connaissances.

## Phase 2: conceptualisation de l'exposition et démarches administratives

Dans cette deuxième phase, plusieurs choses se sont déroulées parallèlement, notamment des séances en groupe élargi afin de créer le contenu de l'exposition et des rencontres plus restreintes dont les buts étaient plutôt les démarches administratives et l'organisation des prochaines réunions.

Décembre 2016 : la première séance en groupe élargi a permis à tous de se rencontrer et de faire émerger les attentes de chacun par rapport au projet. Elle a surtout fourni l'occasion de discuter de la vie en tant que requérant d'asile : les implications, les freins, les perspectives. Deux groupes ont été formés afin de laisser la possibilité à chacun de s'exprimer et de faire émerger, sous forme de *brainstorming*, les thématiques qui pourraient être retranscrites dans l'exposition. Voici une synthèse des discussions présentée par thématique :

- Assistance : la personne ne souhaite pas être assistée mais elle est confrontée à l'administration qui va l'en contraindre alors qu'elle souhaite travailler et vivre « normalement »
- Travail : difficulté à trouver du travail. La Suisse est perçue comme très fermée. Qu'en est-il du choix lorsque l'on est en Suisse et que l'on veut travailler mais qu'on ne peut pas/trouve pas ? L'influence des permis (F, B...) sur la recherche de travail
- Fragilité des migrants, par exemple : attitude d'un migrant face à la curiosité d'une personne suisse voulant connaître les raisons de l'exil ou le choix de la Suisse comme terre d'asile
- Choix : une question complexe. Choisissons-nous de partir ? Ce choix peut être influencé par des événements ou des rencontres (passeurs, langue, etc.)
- Argent : vivre avec 350 francs c'est vivre en marge (on s'habille chez Caritas, etc.) mais vivre avec zéro franc, c'est quoi ?
- Hébergement : quelle image, représentation le requérant a-t-il de l'abri de la Protection civile?
- Reconnaissance : il y a beaucoup de négatif mais aussi du positif. Reconnaissance du bienfait, des éléments reçus à travers l'asile en Suisse. Le fait de se sentir bien en Suisse et de ne pas avoir de problème. Mais aussi la difficulté de faire reconnaître ses diplômes, son métier
- Accueil : changement dans les structures d'accueil des migrants : passer de la Croix- Rouge à la FAREAS, à l'EVAM. Quelles formations, éthique et marge de manœuvres ont les travailleurs ou assistants sociaux qui travaillent maintenant à l'EVAM ? Quelle place laissent-ils aux interrogations du migrant ? Compréhensions et incompréhensions: comment faire face aux difficultés dans le dialogue ?

De plus, des idées de mise en œuvre de ces thématiques dans l'exposition ont déjà été émises lors de cette première séance, suggérant une motivation pour concrétiser l'exposition :

- Former des duos selon les affinités et parler du partenaire. Jeu de rôle qui pourrait être filmé. A la fin du jeu de rôle, faire un résumé du ressenti de la personne s'étant mise à la place de l'autre. Ce genre de jeu de rôle pourrait aussi être proposé aux visiteurs de l'exposition pour expérimenter les étapes migratoires
- Créer un atelier de questions-réponses pour susciter la discussion

- Scénario d'un Suisse confronté à un questionnaire, mise en scène d'une interview s'apparentant aux deux entretiens de la procédure

Février 2017 : la deuxième rencontre de groupe s'est déroulée au mois de février 2017, soit deux mois après la première. Entretemps, nous avons préparé la séance avec les thématiques qui avaient été mises en évidence lors de la rencontre précédente. Les personnes présentes se sont réparties dans les différents groupes en fonction de leurs intérêts et ont travaillé sur ces thèmes pour les approfondir et faire émerger des idées d'illustration pour l'exposition:

- Activité/passivité, travail, assistance, autonomie, argent, reconnaissance des diplômes : discussions sur la recherche d'emploi. Projet de photographier les différents garages où les participants, mécaniciens, ont postulé mais n'ont pas été engagés
- Procédure, statut, changement de structure Fareas, Evam: création d'un Jeu de l'oie qui représente la procédure d'asile, soit un jeu grandeur nature où la personne se déplace de case en case ou un jeu de plateau. Ceci pourrait être le point de départ de l'exposition pour que les visiteurs appréhendent la procédure
- Rencontre, relation avec le pays d'accueil, accueil, arrivée en Suisse, se mettre à la place de l'autre, langue, reconnaissance, aspect psychologique : raconter des histoires de rencontre que chacun a vécues depuis son arrivée en Suisse ou anecdotes en lien avec des gens qui ont compté pendant le voyage. Faire quelque chose de très personnel qui se rapporte à l'histoire de la personne elle-même. Ces histoires pourraient être écrites, filmées, écoutées (par exemple, dans une pièce fermée où l'on n'entendrait que des voix). Idée de faire un jeu de cartes avec ces mêmes histoires ou les représenter sur une carte géographique qui rendrait compte des rencontres
- Lieu de vie, appartement : évocation des différents lieux de vie où les participants ont vécu, par exemple, le Centre d'enregistrement et de procédures, l'abri de la Protection civile, le foyer et la chambre d'hôtel

Nous avons ensuite mis en commun ces idées. Ces dernières ont toutes suscité de l'enthousiasme. Celle du Jeu de l'oie a semblé devenir l'élément principal à partir duquel les autres éléments et thématiques ont été ajoutés. Parallèlement, nous avons créé l'association Traits d'Asile afin d'effectuer la recherche de fonds pour mener à bien ce projet. Par ailleurs, l'idée de faire partie de la Nuit des Musées a émergé à ce moment-là.

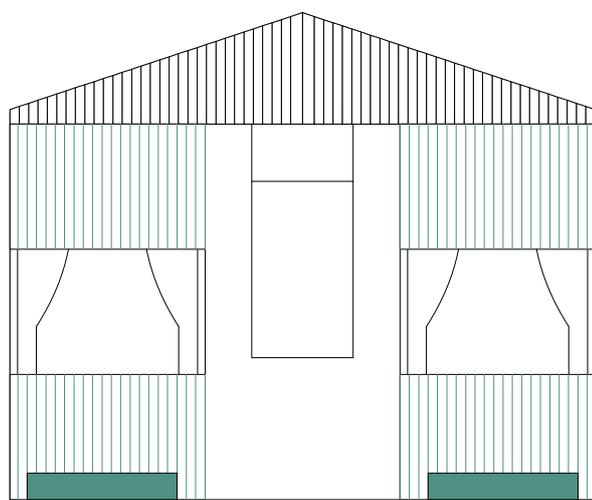
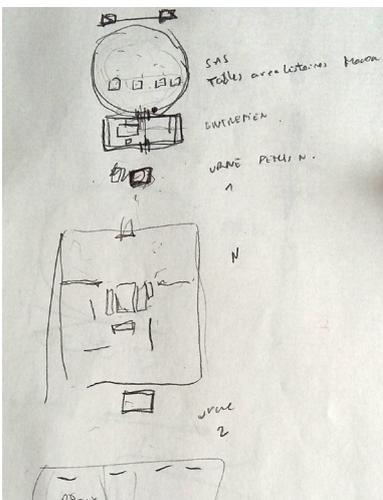
Mars 2017 – mai 2017 : dans cette phase, d'autres rencontres ont eu lieu, en petits groupes ou en groupes élargis, qui ont eu comme objectif d'affiner les thématiques et de réfléchir collectivement à la manière de les insérer dans un Jeu de l'oie. Cette phase de conceptualisation a été complexe et a nécessité un gros travail d'appropriation de la procédure d'asile et d'abstraction, qui a eu pour effet de décourager certaines personnes. D'autres étaient motivées à l'idée de réfléchir à partir de leurs expériences personnelles pour illustrer la procédure. Lors de ces rencontres, des esquisses d'illustration des thématiques par les participants ont vu le jour : portraits de personnes ayant vécu la procédure d'asile, diaporama avec des photos de logements, projet d'une vidéo retraçant les voyages des migrants, récits audios avec des histoires de rencontres, création de textes sur la vie en tant que requérant d'asile et mises en scène reflétant la recherche du travail, l'accueil de jour et l'attente.



6-7. séance février 2017



8. conceptualisation du plan de l'exposition, printemps 2017



9-10. schémas de la conception spatiale de l'exposition et de son entrée

## Phase 3 : mise en œuvre et réalisation des projets

Juin 2017 – fin août 2017 : cette phase a compris la réalisation des projets évoqués précédemment. Des rencontres moins formelles mais plus fréquentes ont permis aux participants d'avancer sur leurs projets individuels. Carla, Manon et moi avons fait le suivi de ces projets, avons soutenu les participants et les avons aidés lorsqu'ils le demandaient. Des projets plus précis se sont ainsi dessinés durant cette phase :

- Portraits : une participante a émis le projet de faire des portraits en noir et blanc d'individus ayant vécu la procédure d'asile. Trois personnes originaires de Somalie, de Bosnie et d'Erythrée se sont prêtées au jeu de se faire photographier. Elles ont également partagé leur histoire, que nous avons enregistrée, retranscrite et dont nous avons ensuite sélectionné des parties afin de les imprimer pour l'exposition
- Vidéos : création d'une vidéo composée de différentes séquences retraçant la migration de l'Erythrée jusqu'en Europe. Ce travail émane de l'envie d'un d'Erythréen de faire découvrir le voyage qu'il a effectué pour arriver jusqu'en Suisse. Le travail s'est effectué en collaboration avec un interprète
- Photos de garage : j'ai poursuivi ce projet de photographie conformément à l'idée qui avait été émise lors de la deuxième séance ; malheureusement, les personnes qui l'avaient proposée se sont par la suite retirées du projet. L'idée était donc de représenter la difficulté de trouver un emploi dans le secteur automobile, ce qui s'est traduit par l'exposition de 70 images de garage, illustrant le nombre de lettres de postulation restées sans réponse
- Projet photo de logements : une personne s'est lancée dans la collection de photographies de différents types de logements lorsqu'on est requérant d'asile
- Récits de rencontre : une personne originaire du Kosovo a interviewé son papa avec pour thème « les rencontres en Suisse ». Elle souhaitait mettre en évidence que les relations pouvaient faire changer une trajectoire de vie
- Ecriture de textes : deux personnes ont écrit des textes retraçant leurs ressentis individuels et collectifs vis-à-vis de leur vécu de requérant d'asile. Le premier a exprimé par écrit sa vie actuelle en tant que requérant d'asile. Le second a écrit un texte se référant au Jeu d'échecs, élément symbolique pour lui et sa famille illustrant l'attente dans le sas de la demande d'asile
- Le dossier administratif : une personne a souhaité que l'on s'inspire de son dossier administratif et qu'il soit communiqué aux visiteurs afin de montrer la complexité et la longueur de la procédure d'asile

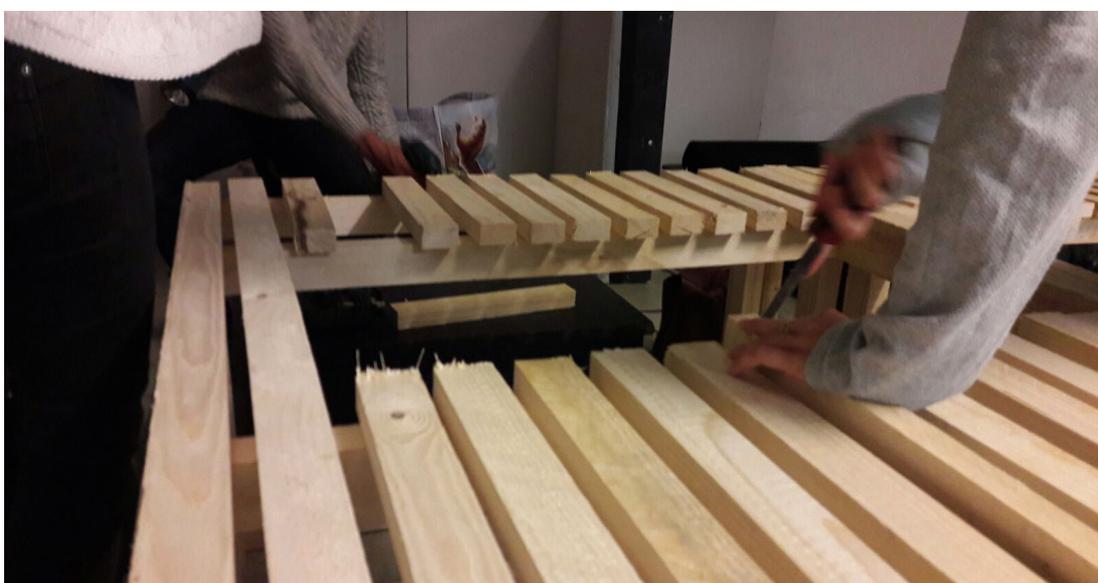
Parallèlement, Carla Jaboyedoff s'est occupée de dessiner les plans de l'exposition sur la base des informations récoltées, de la conceptualisation de l'exposition et des relations avec la Ville de Lausanne. Sara Teodori, architecte, s'est chargée de dessiner les plans de l'entrée de notre Centre d'enregistrement, représenté par un chalet en bois. Quant à moi, je me suis occupée de coordonner les différents projets et d'établir des relations avec la Nuit des Musées et le Musée de l'Immigration. Le Fonds lausannois d'intégration par l'intermédiaire du Bureau lausannois des immigrés nous a octroyé un financement d'un montant de 5000 francs.

La muséographie de l'exposition s'est alors dessinée de manière spatiale : chaque étape de la procédure était représentée par une salle. Les étapes de décision seraient alors tirées au hasard (tirage au sort d'une décision, tourner une roue pour savoir dans quel canton la personne est attribuée) et une « arène » ouverte illustrerait la vie en tant que requérant d'asile. Dans cette arène, les différents projets cités ci-dessus seraient à explorer.

## Phase 4 : construction

Septembre 2017 : cette étape, relativement courte par rapport au reste de la démarche, a permis de travailler sur la construction collective d'une partie de l'exposition. Investissant l'atelier situé à la rue St-Martin 18 pendant deux semaines, les membres de l'association étaient libres de venir donner un coup de main en fonction de leurs disponibilités. Des travaux de menuiserie pour la construction de la porte d'entrée de l'exposition (le chalet), de couture pour la fermeture des salles et de peinture ont principalement été effectués lors de cette étape.

En même temps, d'autres travaux de rédaction de texte pour les panneaux, d'impression de photographie, création des flyers et distribution, d'achat ou de location de matériel ont été faits à ce moment-là.



11. construction de la porte d'entrée de l'exposition - pose du bardage vertical



12. construction de la porte d'entrée de l'exposition - pose du bardage vertical



13. l'équipe de construction de la porte d'entrée de l'exposition



14. porte d'entrée de l'exposition - état final



15. réception de la bâche d'entrée de l'exposition



Le programme pour la nuit des Musées a également été déterminé à ce moment-là du processus:

- Exposition en continu de 14h à 2h du matin le samedi et de 12h à 18h le dimanche
- Moment de conte sur la migration à 16h le samedi et à 14h le dimanche
- Table ronde à 20h avec les personnes ayant créé l'exposition afin d'entamer un dialogue autour de l'asile
- Projection du film « La forteresse » de Fernand Melgar à 22h sur la Place St-François

# BIENVENUE EN SUISSE ?

**Une exposition pour expérimenter  
le parcours du demandeur d'asile**

**Sa. 23.09, en continu de 14h à 02h**  
16h "Contes et migration" pour petits et grands  
20h Discussion autour de l'asile  
22h Projection du documentaire  
"La Forteresse" de Fernand Melgar

**Di. 24.09, en continu de 12h à 18h**  
14h "Contes et migration" pour petits et grands

**Lausanne**  
**Place St-François**  
**23 et 24 septembre**  
**Entrée libre**  
[www.lanuitdesmusees.ch](http://www.lanuitdesmusees.ch)

Traits d'Asile En collaboration avec Musée de l'immigration LA NUIT DES MUSÉES Financé par

CONSTRUISSONS ENSEMBLE L'INTÉGRATION! AVEC LE SOUTIEN DU FONDS LAUSANNOIS D'INTÉGRATION bli

19. flyer du programme de l'exposition

Le 8 septembre 2017 a eu lieu la dernière séance de groupe afin que chacun rapporte l'avancée de son travail et que tous les participants se rencontrent une première fois : les concepteurs de l'exposition, le directeur du Musée de l'Immigration, Ernesto Ricou, Jean- Claude Métraux (dont la présence était prévue à la Nuit des Musées) et Noémie Gachoud, notre conteuse. Lors de cette séance, nous avons aussi élaboré la discussion de la table ronde. Nous avons ainsi décidé de laisser une boîte à la sortie de l'exposition dans laquelle les visiteurs pourraient écrire des questions qui seraient ensuite reprises lors de la table ronde. L'idée était de lancer une discussion ouverte avec le public et de faire en sorte que les questions viennent des visiteurs eux-mêmes.

Le montage de l'exposition s'est déroulé un jour avant l'exposition, soit le vendredi 22 septembre. Une quinzaine de personnes ayant participé depuis le début ou venue spécialement pour l'évènement étaient des nôtres : tentes, grilles de chantier, luminaires, matériel multimédia, tissus et autre mobilier ont été installés pendant la journée.

Une équipe s'est chargée de la surveillance de l'installation durant la nuit pendant que le reste des participants se reposaient en prévision du lendemain.



20-21. séance du 8 septembre 2017

## Phase 5 : nuit des Musées de Lausanne et Pully

Une fois l'installation achevée, les portes de l'exposition se sont ouvertes dès 14 heures, où les premiers visiteurs se tenaient prêts à la découvrir. Nous nous sommes répartis dans les différents postes de l'exposition : tour à tour, trois personnes se trouvaient au Centre d'enregistrement et de procédures, deux autres se baladaient dans l'exposition afin de voir si les visiteurs avaient des questions et entamaient un dialogue avec eux et enfin deux personnes au minimum se trouvaient au petit salon afin de servir le thé et échanger avec les visiteurs qui avaient fini l'exposition ou avec les passants curieux. L'exposition s'agencait ainsi de cette manière :

### L'entrée de l'exposition

La porte d'entrée en Suisse est symbolisée par le chalet et les vidéos sur les voyages.

### Le Centre d'enregistrement et de procédures (CEP)

Dans la première salle du CEP, plusieurs personnes de l'association étaient présentes. L'une a accueilli les visiteurs en leur expliquant les règles du Centre : interdiction de sortir le téléphone portable, laisser (fictivement) les valeurs, etc. et deux autres personnes se trouvant derrière les guichets, jouaient le rôle des fonctionnaires de l'administration.



22. l'entrée de l'exposition



23. centre d'enregistrement et de procédures (CEP)

### **Salle des mesures sanitaires de frontières**

Explications médicales et test sur i-Pad sur les risques de contagion à la tuberculose.

### **La salle d'attente**

Scénographie mettant en scène l'enfermement du CEP et l'attente que l'on vit en son sein.

### **La salle d'entretien**

Visionnage d'un film sur l'entretien sommaire et exposition de réels comptes rendus d'entretiens.

### **La sortie du CEP ou Décision de non-entrée en matière (NEM) et permis N**

Tirage au sort d'une décision d'entrée (permis N) ou de NEM. Dans le cas du permis N, tourner la roue de la fortune pour connaître le canton dans lequel le visiteur va résider. Dans le cas d'une NEM, décider d'être illégal dans « l'arène du permis N ».

### **L'arène du permis N**

En sortant de la première phase confinée du CEP, le visiteur entrait dans la phase du permis N dans le canton tiré au sort. La zone était à ciel ouvert mais fermée par des grilles, illustrant un pas de plus vers l'accès au monde suisse sans toutefois lui appartenir. Dans cet espace, les récits de vie et projets étaient consultables au moyen de divers médias : audio, lecture, photographie, etc.



24. personnes visitant la salle des mesures sanitaires de frontières



25. salle d'attente

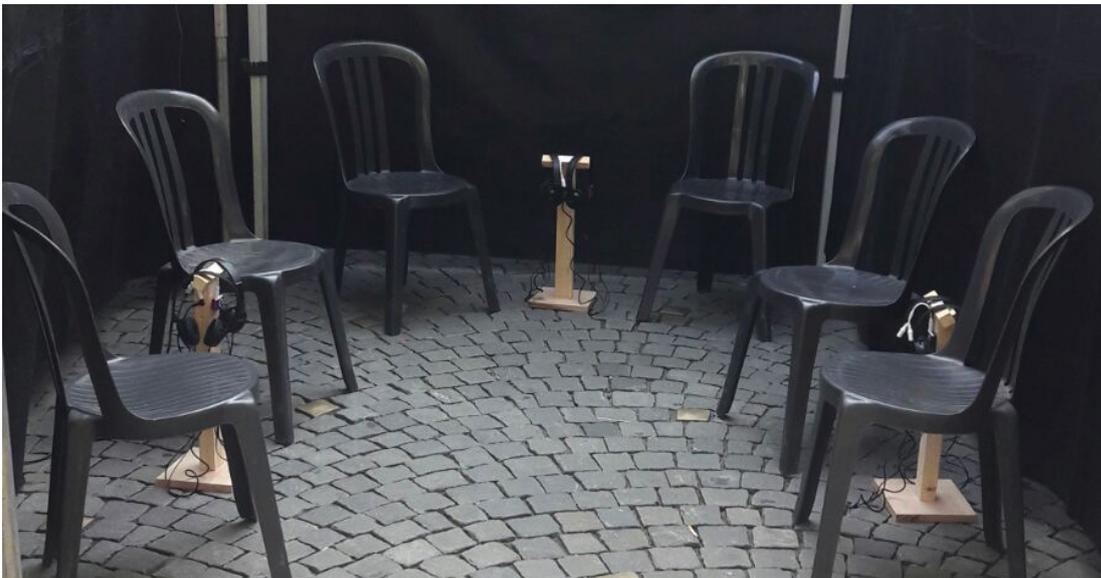




29. arène du permis N, quotidien d'un requérant d'asile



30. arène du permis N, le logement



31. arène du permis N, récits audio de rencontres

### **Tirage au sort de la décision finale**

Permis B, F ou décision négative. Une personne de l'association était présente et discutait avec le visiteur de la décision le concernant. Tout au long du parcours, les membres de l'association étaient présents pour discuter avec les visiteurs, faisaient des contrôles d'identité fictifs et recueillaient leurs impressions.

### **Petit salon et activités (film, contes et table ronde)**

Espace d'échange avec les personnes de l'association et les visiteurs. Du thé y était servi et chacun était invité à s'installer et échanger avec les personnes présentes.



32. sortie de l'arène du permis N, dossier administratif, tirage au sort de la décision finale et discussion



33. petit salon, table ronde du 23 septembre 2017



34. petit salon, table ronde du 23 septembre 2017



35. projection du film «la forteresse» de Fernand Melgar, 23 septembre 2017



36. contes sur la migration par Noémie Gachoud, 23 septembre 2017

## Phase 6 : une évaluation communautaire participative

La dernière étape programmée pour ce projet est celle de l'évaluation des objectifs dessinés collectivement au début de la démarche. Je souhaite en effet amener un regard et des pistes de compréhension sur la manière dont les participants ont vécu ce projet et sur les ressentis collectifs en regard de la co-construction du projet et lors de l'exposition des 23 et 24 septembre 2017.

Dresser une image du projet vécu par les participants permet d'en ressortir les éléments favorables, les pistes d'amélioration pour la suite du développement de ce projet d'exposition et d'entamer une réflexion quant à la création d'un nouveau projet communautaire avec des personnes en demande d'asile. Je souhaite développer un regard critique par rapport aux interventions menées tout au long de ce processus, en regard de la psychologie communautaire et ses de buts, ainsi que l'élaboration théorique fournie par Métraux. Je souhaite par ailleurs entamer une réflexion sur ma position en tant que psychologue dans ce projet et, d'une manière générale, dans ce type d'intervention.

Quelques questions préliminaires m'ont accompagnées dans la construction de l'évaluation : comment les participants ont-ils vécu ce projet ? Leurs objectifs personnels ont-ils été atteints ? Comment ont-ils expérimenté la différence et l'hétérogénéité au sein du groupe, ainsi que notre collaboration ? Dans quelle mesure ce projet a-t-il favorisé le développement d'un pouvoir d'agir chez les personnes en demande d'asile ? Comment la narration de soi a-t-elle été vécue par les personnes en demande d'asile ?

Enfin, je me suis questionnée sur ma propre posture dans ce projet et ma place en tant que psychologue : comment ai-je vécu ce travail de collaboration ? Quelle place donner au psychologue dans ce genre de projet ? Mes objectifs ont-ils été atteints ?

## Pourquoi les méthodes qualitatives

Le choix des méthodes qualitatives s'est imposé dès le début de la démarche. En effet, dans les démarches qualitatives, on ne souhaite pas expliquer les causes mais déceler des significations et une pluralité de points de vue. De plus, ayant participé de manière active à la création de ce projet, ma posture ici est celle de participante-évaluatrice, à l'instar de mes autres collègues. Ainsi, une perspective « positiviste », renvoyant la chercheuse à une position de neutralité, n'était pas appropriée. J'opte ainsi pour une perspective constructiviste, dans laquelle « le chercheur est un participant activement engagé dans la facilitation des reconstructions polyphoniques ayant un sens pour les acteurs. Sa propre construction est au même niveau que celle des participants » (Santiago Delfosse, 2006, p.213). Dans cette perspective, j'assume que le discours émis pendant l'évaluation provient d'une co-construction des réalités partagées par tous les participants, y compris la mienne, et que ce dernier n'est pas généralisable à d'autres contextes.

Afin d'assumer cette position subjective du début à la fin, un journal de bord a été rédigé depuis une année comprenant aussi le moment de l'évaluation. Santiago Delfosse (2006) indique que pratiquer la réflexivité permet de « dégager le sens d'une expérience vécue en s'en distanciant par le détail de sa description de « tous les états » par lesquels passe ce vécu (p.217). Le fait d'expliquer une action par le processus de réflexivité affecte de manière directe l'expérience première : « Pour le sujet, élaborer sa propre activité (physique et psychologique) est une action en soi qui modifie le sens et le vécu de l'activité première » (Clot, 1999 cité par Santiago Delfosse, p.217).

## Focus group

J'ai ainsi opté pour la création d'un focus group ou « groupe de discussion focalisé » qui est une méthode d'entretien permettant de collecter des données sur un sujet préalablement défini (Thibeault, 2010). Cet auteur met en évidence que cette technique permet « d'évaluer des besoins, des attentes, des satisfactions ou de mieux comprendre des opinions, des motivations ou des comportements. Elle sert aussi à tester ou à faire émerger de nouvelles idées inattendues » (p.1). L'interaction entre les participants d'un focus group permet également de dégager des dynamiques et d'ajouter un niveau de compréhension supplémentaire aux informations collectées (Barribeau, 2010).

Cette méthode présente plusieurs avantages. Elle permet notamment d'avoir accès à un grand nombre de personnes et donc à une richesse des points de vue. Elle est économique dans la mesure où il ne suffit que d'une rencontre pour recueillir beaucoup d'informations. Par ailleurs, le cadre de l'entretien avec d'autres personnes permet d'échanger sur des sujets sensibles ou difficilement abordables dans un entretien individuel. De plus, le cadre favorise l'émergence de représentations sociales, de croyances, la compréhension de conduites et d'accueillir le sens que les personnes donnent à leurs actions (Barribeau, 2010). Certaines limites sont également à noter. Notamment le fait que les normes sociales peuvent avoir un effet « boule de neige » et que les discours convergent et deviennent conformes. Par ailleurs, un risque existe que certaines personnes monopolisent la parole et que d'autres ne s'expriment pas.

## Protocole de recherche

La préparation du focus group s'est effectuée en plusieurs temps, comme proposé par Thibeault (2010) dans le tableau 3 suivant :

<b>Activité</b>	<b>Date</b>
Définir l'objectif du focus group & identifier les participants	6 semaines avant le focus group
Définir les rôles de chaque chercheur	4 semaines avant le focus group
Développer la grille d'entretien	4 semaines avant
Réservation du lieu de déroulement	4 à 1 semaine avant
Recontacter les participants	2 jours avant

37. Tableau 3: préparation du focus group, repris et adapté de Thibeault (2010)

## Echantillon

La démarche de recherche des participants a été relativement aisée parce que nous nous connaissions déjà tous. J'ai donc demandé aux membres de l'association s'ils étaient intéressés à participer à cette évaluation et une dizaine de personnes a répondu positivement. L'échantillon se compose ainsi de :

CJ : femme, née en 1991, originaire de Suisse et de France. Co-initiatrice et participante au projet depuis avril 2016

KA : homme, né en 1976, originaire du Togo et de Suisse. Co-initiateur et participant au projet depuis avril 2016

MJ : femme, née en 1988, originaire de Suisse et de France. Co-initiatrice et participante au projet depuis avril 2016

LS : homme, né en 1970, originaire de Guinée-Bissau, en procédure d'asile actuellement. Participe au projet depuis septembre 2017

FT : homme, né en 1990, originaire d'Erythrée. Permis B. Participe au projet depuis septembre 2016. Afin qu'il puisse s'exprimer plus librement durant cette rencontre, nous avons fait appel à une interprète pour traduire ses propos

KMA : homme, né en 1989, originaire d'Erythrée et Suisse. A vécu la procédure d'asile enfant (années 1990). Participe au projet depuis août 2017

MY : homme, né en 1988, originaire de Côte d'Ivoire, en procédure d'asile actuellement. Participe au projet depuis novembre 2016

AS : homme, né en 1990, originaire du Kosovo et de Suisse. A vécu la procédure d'asile enfant (années 1990). Participe au projet depuis février 2017

AJ : homme, né en 1988, originaire de Suisse. Participe au projet depuis septembre 2017

KD : femme, née en 1990, originaire de Suisse. Auteure de la présente recherche, co-initiatrice et participante au projet depuis avril 2016

## Définition de l'objectif

La définition de l'objectif était déjà pensée en termes d'évaluation des objectifs créés collectivement au début du projet. L'idée première était donc d'envisager une évaluation dans laquelle chacun pouvait évaluer le projet.

## Création de la grille d'entretien

La création de la grille d'entretien du focus group a nécessité plusieurs rencontres avec les animatrices afin de l'élaborer ensemble. En effet, dans la mesure où une horizontalité avec les autres participants était recherchée, il n'était pas adéquat d'opter pour une approche « top-down », dans laquelle j'aurais préalablement défini mes questions de recherche et mené la discussion. Ainsi, j'ai co-construit la grille avec les animatrices qui ne connaissaient pas en détail le projet d'exposition et nous avons opté pour une évaluation horizontale où chaque participant a été libre de se prononcer sur son vécu de l'exposition. Cette manière de faire était également pertinente dans la mesure où, en psychologie communautaire, la recherche constitue l'outil privilégié en ce sens qu'elle favorise le changement social (Marcoux & Austin, 2011). En effet, en plaçant tous les participants sur un même pied d'égalité, il incombait à chacun de se prononcer et d'évaluer ce processus. Ce faisant, la voix de tous était entendue : le changement social était visé. De plus, les résultats de la recherche étant utiles pour la suite du projet et les participants, un objectif de changement social se retrouvait aussi ici : « Le chercheur a également le devoir de s'assurer que les résultats seront utiles pour la communauté visée et même au-delà. Les résultats doivent ainsi être diffusés à différentes audiences telles que d'autres communautés, la population en général, les médias, les décideurs politiques, etc. » (p.175). C'est dans cette perspective qu'une partie des résultats de cette recherche sera transmise sous la forme d'un rapport au Bureau lausannois des Immigrés.

Afin que chacun puisse s'exprimer librement et se remémorer le contexte du projet, nous leur avons demandé de choisir une ou deux photographies prises tout au long du processus et pendant l'exposition en leur posant une question relativement large :

*« Nous allons parler aujourd'hui de ce que vous avez vécu dans le projet d'exposition. L'idée est d'aborder les raisons qui vous ont poussé à participer au projet, ce que vous espérez en tirer et si ce projet a correspondu aux attentes que vous vous faisiez. Pour ce faire, nous avons disposé sur la table des photos prises pendant la création de l'exposition. Choisissez-en une qui représente ce que vous avez vécu et expliquez-nous pourquoi vous l'avez choisie. »*

Cette grille d'entretien est fondée sur les conseils de Krueger (1998) qui propose différentes sortes de questions pour créer un focus group.

1. Questions d'ouverture :

- Dites-nous qui vous êtes en quelques mots et depuis quand vous participez au projet d'exposition et faites partie de l'association Traits d'asile.

2. Consigne générale d'introduction à la thématique :

- Nous allons parler aujourd'hui de ce que vous avez vécu dans le projet d'exposition. L'idée est d'aborder les raisons qui vous ont poussé à participer au projet, ce que vous espérez en tirer et si ce projet a correspondu aux attentes que vous vous faisiez. Pour ce faire, nous avons disposé sur la table des photos prises pendant la création de l'exposition.
- Choisissez-en une qui représente ce que vous avez vécu et expliquez-nous pourquoi vous l'avez choisie.

3. Questions clés :

- Quelles ont été vos premières impressions lorsque l'on vous a présenté le projet ?
- Pourquoi avez-vous décidé de participer au projet et que recherchez-vous en venant aux rencontres ?
- Est-ce que votre objectif de départ a été réalisé et de quelle manière ?
- Que pensez-vous des objectifs des autres personnes présentes autour de la table ?

4. Questions de fermeture :

- Est-ce que vous vous verriez créer d'autres projets de ce type et qu'est-ce que vous feriez différemment ?
- Imaginons que vous souhaitez encourager un ami à participer au projet d'exposition ou à devenir membre de l'association. Qu'est-ce que vous lui diriez ?
- Si vous deviez choisir un mot pour représenter l'expérience, lequel choisiriez-vous ?

Par ailleurs, des questions liées aux objectifs d'*empowerment*, cités en page 26 comprenant les dimensions individuelles et collectives ont été préparées si elles n'étaient pas abordées spontanément dans la discussion:

- Quelle est l'influence de l'hétérogénéité du groupe en termes de statut social et juridique, ressources, culture, langue, niveau de formation ? p.ex : « Vous êtes un groupe dont les membres viennent d'horizons différents, avez des parcours scolaires et professionnels variés, ne parlez pas forcément tous la même langue, etc. Quelle est l'influence de ces caractéristiques dans la construction de l'exposition ? »
- Quels processus de tensions, négociations et consensus se sont présentés dans la création du projet ? p.ex. « Comment avez-vous géré ces éventuelles différences ? »
- « Comment s'est passée la participation des uns et des autres dans le projet ? »
- « Avoir le choix » et « contrôler » sont deux dimensions de l'*empowerment* individuel. « Est-ce que cela a été favorisé dans le projet ? »
- « Comment s'est passée l'intégration des uns et des autres dans le groupe de travail ? »
- « Qu'en est-il au niveau des relations de pouvoir, du développement des compétences de chacun et de la création de relations ? »

## Définir les rôles

Dans ce contexte, j'ai participé à la création de la grille d'entretien mais n'ai pas animé cette discussion. Deux animatrices, psychologues également, se sont chargées de cette tâche. Elles se sont réparties les points à animer et ont pris toutes deux des notes lorsqu'elles n'étaient pas en charge de l'animation. Par ailleurs, une personne supplémentaire s'occupait de noter les initiales des participants, ainsi que les débuts de phrases afin de faciliter ultérieurement la retranscription de l'entretien. Une autre personne prenait également des notes afin d'avoir un regard supplémentaire. L'équipe a été complétée par une interprète s'occupant de la traduction français-tigrinia pour un des participants.

## Réalisation du focus group

La discussion s'est déroulée dans un environnement connu, une salle de conférences dans le centre culturel Pôle Sud situé à Lausanne, en fin de journée. D'une manière générale, tout s'est bien passé en termes d'organisation mais certaines personnes sont arrivées en retard. Nous les avons donc attendues avant de commencer. Cela n'a pas perturbé la bonne marche du focus group. Une personne a dû cependant s'absenter au milieu de la discussion. Elle n'a donc pas eu l'occasion de s'exprimer sur toutes les questions.

## Analyse thématique de contenu : la grille d'analyse

La grille d'analyse a été définie selon la méthode de l'analyse thématique de contenu. Joffe & Yarley (2004) proposent de découper le texte et de repérer les « unités de sens » du discours des participants, à savoir extraire les plus petites unités de texte, de les regrouper dans des catégories et d'inscrire ces dernières dans des thèmes. L'idée est ainsi de faire une première lecture du texte, d'y extraire des éléments et ensuite de les placer dans les thématiques en restant le plus près possible du texte et sans créer la grille à priori.

Dans cette perspective, il est possible d'effectuer une analyse horizontale des thématiques, c'est-à-dire d'en faire une lecture transversale, ou de procéder à une lecture verticale, en analysant le discours participant après participant. Ici, dans un cadre communautaire, la priorité sera donnée au discours horizontal, dans la mesure où « l'approche communautaire encourage à considérer les données, même si elles sont produites par différentes personnes, comme un seul discours communautaire » (Cantero, 2016, p.147).

Cette grille d'analyse a donc été élaborée par mes soins mais je regrette de ne pas avoir eu le temps d'effectuer cette évaluation de manière collaborative, du début à la fin, surtout en ce qui concerne cette partie d'analyse des données. J'ai toutefois soumis cette grille à deux participants du projet et du focus group qui m'ont permis de l'enrichir avec leurs propositions. Cette grille a ensuite été validée par M. Métraux.

Les thématiques qui ressortent de cette discussion sont :

- *Empowerment*
- Lien social
- Demander l'asile
- Reconnaissance
- Un projet vécu

Et résumés dans le tableau 4 ci-dessous :

Analyse thématique de contenu	
Thématiques	
Catégorie 1	<p><b>1 Empowerment</b> La procédure d'asile comme une expérience de vie : expérimenter la procédure d'asile, connaissances sur la procédure d'asile, être expert de son propre vécu</p> <p><b>2 Lien social</b> Création de liens sociaux : rencontrer des nouvelles personnes, connaître et se faire connaître, se rassembler, former un groupe, manière de former une communauté</p> <p><b>3 Demander l'asile</b> Être un « migrant » : une situation complexe, un vécu difficile, une situation transitoire</p> <p><b>4 Reconnaissance</b> Re-connaissance : ignorance et méconnaissance des visiteurs, se rencontrer et faire connaissance pendant l'exposition</p> <p><b>5 Un projet vécu</b> Processus : un objectif collectif, des objectifs individuels, chemin parcouru, histoire collective, vécus émotionnels</p>
Catégorie 2	<p>Deuil : changer de vie et recommencer à zéro, temporalité, projection dans le futur</p> <p>Différences : l'enjeu de se comprendre, l'autre et soi, présupposés</p>
Catégorie 3	<p>Soutien social : partager des idées, être solidaire avec des personnes qui ont des expériences similaires, se soutenir, sentiment d'appartenance, se reconnaître l'un dans l'autre</p> <p>Collaboration : apprendre des autres, co-construction, rôles, participation, responsabilités, gestion des tâches</p> <p>Facteurs sociaux et psychologiques : solitude, attente, stress et angoisse</p> <p>Approbation et gratitude : les visiteurs partagent leurs vécus émotionnels de l'exposition, se mettre à la place de l'autre</p> <p>Developpement de compétences : développer de l'expérience, acquérir de nouvelles compétences, apprendre de nouveaux savoirs/savoir-faire</p> <p>Suivi de projet : suites à donner à l'association et à l'exposition, propositions d'améliorations</p>
Catégorie 4	<p>Intégration : l'emploi, la maîtrise de la langue, avoir le choix ou ne pas avoir le choix</p> <p>Reconnaissance des droits d'autrui : réactions des visiteurs, prendre la température de la société par l'exposition</p>
Catégorie 5	<p>Estime sociale : reconnaissance sociale du travail effectué, demandes pour refaire l'exposition, nombre de visiteurs</p>

38. Tableau 4: grille d'analyse du focus group

## Résultats du focus group

D'une manière générale, plusieurs niveaux de lecture ont pu être relevés. Ceux-ci se rapportent à la temporalité, différente pour tous les participants en raison de leur participation au projet à des moments distincts. Ainsi, le premier se rapporte au processus de création de l'exposition chez les personnes qui ont participé à l'entier du projet ; le second est en lien avec la « finalité », à savoir la Nuit des Musées. Malgré cette temporalité différente, les thématiques et catégories relevées sont transversales et se retrouvent dans plusieurs moments de l'histoire du projet.

### *Empowerment*

Ce premier thème nommé *empowerment* recouvre des caractéristiques en lien avec le sentiment de pouvoir agir ou son absence, le développement de compétences et de nouveaux savoirs, ainsi que la transmission des connaissances.

**La procédure d'asile vue comme une expérience de vie:** dans le discours des participants, la procédure d'asile est vécue comme une expérience de vie qui leur permet de développer de nouveaux savoirs, ainsi qu'un nouveau domaine d'expertise. Les personnes présentes mettent en évidence qu'elles peuvent expliquer et informer les autres parce qu'elles ont accumulé des connaissances. Celles-ci semblent être valorisées dans l'exposition :

LS 2 : « C'est juste d'avoir l'opportunité d'expliquer aux gens son vécu, sur les démarches de la procédure d'asile. Parce que mon vécu m'a donné l'expérience dans les démarches de la procédure d'asile, ce qu'au départ, dans mon exemple, j'avais eu une réponse négative de non entrée en matière à ma demande. Grâce à mon expérience sur les démarches de la procédure d'asile, j'ai réussi à avoir une réponse négative pour que ma demande puisse être examinée en Suisse et là j'arrive à expliquer aux gens cette expérience sur la procédure de la demande d'asile ».

KD 7 : « Ce que j'ai trouvé fou, enfin j'ai trouvé génial, c'est qu'en fait finalement les experts c'étaient ceux qui avaient vécu la procédure d'asile. Donc je trouvais génial que vous puissiez dire ce que vous avez vécu et en plus expliquer. Je trouve que c'était vraiment... Surtout qu'en plus les gens étaient assez réceptifs pendant l'expo de ce que vous disiez».

**Avoir une voix et se faire entendre :** faire connaître sa situation et l'expliquer sont des éléments très présents dans le discours des personnes ayant vécu la procédure d'asile. En effet, le cadre de la création de l'exposition et l'exposition en elle-même rendaient possible ce partage et ceci a été vécu d'une manière positive. En plus d'avoir la parole, il a été relevé comme important la manière dont les messages ont été entendus par les visiteurs de l'exposition :

KA 1 : « L'idée de départ, c'était d'arriver à faire passer un message à mes compatriotes suisses que des personnes qui viennent d'ailleurs ont un vécu assez lourd. Et moi-même, en tant que requérant d'asile, demandeur d'asile de 2002 à 2008, ce que ce parcours a engendré était tellement lourd pour moi. C'est pour ça que j'avais accepté de faire passer mon histoire, de partager mon histoire pour essayer de transmettre quelque chose, un message. Et ce message, je suis tellement satisfait que cela soit passé. Pourquoi ? Parce que lors de l'expo, il y a une fois où j'étais à la salle où il y a la décision qui tombait, j'avais entendu alors, deux voix, trois personnes qui m'ont dit: « Aaaaah! C'est comme ça ? En réalité c'est ça que vous vivez dans ce parcours?» Donc du coup, ce concept, son étonnement, partage, ont pu avoir un sens pour moi ».

Par ailleurs, l'impact sur les visiteurs a été nettement relevé et l'impression de pouvoir faire changer les perceptions des personnes venues voir l'exposition est importante :

KMA 4 : « Moi j'ai trouvé vraiment bien qu'ils puissent être confrontés de la fiction à la réalité et qu'ils puissent vraiment poser toutes les questions qu'ils veulent. Parce que quand les gens passent de nous qui avons ou sommes en train de vivre la procédure, quand on parle avec eux, leur dire vraiment notre vécu, c'est vrai qu'ils étaient encore plus... limite effarés ! ».

AJ 4 : « Ouais ça favorise le pouvoir d'agir des personnes qui ont ce vécu. Moi je ne peux parler que de l'extérieur et de ce que j'ai ressenti mais je pense que ça donne ce pouvoir d'agir que de dire «ah ben aujourd'hui on peut changer quelqu'un» ou en tout cas informer une personne d'une manière différente avec un contact plus direct ».

**Développement de compétences** : le développement de compétences s'est retrouvé dans le discours d'un grand nombre de personnes. D'une manière générale, le thème de l'exposition a permis d'apprendre de nouvelles choses grâce aux connaissances des autres personnes du groupe ou lors de l'exposition :

LS 2 : « Là, ça m'a donné une grande expérience pour apprendre plein de choses que je ne connaissais pas sur la migration et la procédure d'asile ».

Par ailleurs, la construction du projet a permis l'acquisition d'expérience et de s'initier à de nouvelles activités :

MY 2 : « Pour moi j'avais jamais réussi à faire un truc pareil. Il y a eu le côté réflexion et le côté manuel qui est intervenu dedans que j'ai beaucoup aimé parce qu'il n'y a pas trop besoin de se casser la tête ».

LS 2 : « Là c'était la première fois que je participais à ce type de construction et ça m'a fait beaucoup plaisir de participer à la construction d'un chalet, c'était vraiment impressionnant, dans l'atelier faire des trucs qui étaient très importants pour préparer le centre d'enregistrement et de procédure. Là, bon, je trouve que c'est très très très bon, c'est une expérience aussi que j'ai gagnée dans ce projet qui était très important pour moi ».

KD 4 : « Qu'il y avait quelque chose de très concret, on a coupé du bois et coupé du tissu. Et puis il y a aussi le côté plus intellectuel où l'on a dû réfléchir, on s'est cassé la tête, comment faire. Et voilà d'avoir réussi à créer ça tous ensemble et que chacun ait pu développer des compétences comme tu as dit LS, fait des choses qu'on avait jamais fait. Enfin moi j'avais jamais utilisé une perceuse de ma vie! Et bien c'est juste incroyable. Je suis hyper contente ».

Le développement de compétence se retrouve aussi lors de l'exposition, dans les contacts entre personnes en demande d'asile et les visiteurs, ainsi que pendant la table ronde :

AJ 2. « Mais aussi je pense qu'il y en a beaucoup d'entre nous qui n'avaient pas forcément l'habitude de parler en public ou de se livrer à des complets inconnus et puis ça c'est aussi des barrières qui sont tombées ».

## Lien social

Les liens sociaux sont très rapidement évoqués dans le discours des participants.

**Création de liens sociaux** : la participation à ce groupe de travail ainsi qu'à l'exposition lors de la Nuit des Musées a permis de rencontrer de nouvelles personnes et de les connaître. La notion de « se » faire connaître est également évoquée, dans le sens que des gens connaissent l'existence de la personne. La sortie du sentiment de solitude est également évoquée par les personnes qui vivent actuellement la demande d'asile.

MY 2 : « Et voilà, j'aime bien le contact aussi. Au départ, il y avait quatre personnes que je connaissais : CJ, KD, KA et MJ et après j'ai connu FT et tout le monde. Il y a eu beaucoup de personnes que je croise aujourd'hui dans la rue donc c'est agréable. Il y a eu un peu tous les gens (...) Comme je le disais je n'ai pas voulu que limiter seulement, mais il n'y a plus que ces quatre personnes que

je connais, je connais beaucoup de gens maintenant à travers cette exposition, beaucoup de gens me connaissent (...) Je suis là, il y a tout ce monde-là alors que j'étais tout seul chez moi. Merci à vous ».

Une grande partie des participants mentionne l'effet positif de cette expérience collective. Le fait de se rassembler afin de co-créer un projet jusqu'au bout est relevé :

LS 5 : « Comme on le dit, «la différence fait les choses». Moi je l'ai vue la différence linguistique, d'origine, de langues... Donc c'est ça qui a fait les choses. On s'est retrouvé et ça nous a complétement en fait. On s'est retrouvé et cela nous a donné la force, la différence des autres nous a donné la force de se comprendre et de pouvoir faire quelque chose ensemble ».

La manière de former un groupe – une communauté – a été également explicitée dans la conversation. En effet, l'approche des personnes en demande d'asile s'est effectuée « au hasard », dans la mesure où la recherche de participants s'effectuait selon la technique « boule de neige ». Les autres participants étaient des connaissances, collègues d'étude ou amis intéressés par le projet. Une origine tant territoriale qu'au niveau du sentiment d'appartenance au groupe n'allait pas de soi mais le partage d'histoires et d'idées semble avoir favorisé la création de liens dans le groupe. Un sentiment d'appartenance au groupe maintenant constitué se dégage du discours :

MY 7 : « En gros, pour moi tout s'est bien passé. Je maintiens tout, je maintiens l'équipe ».

AS 2 : « C'est à travers l'expérience, disons que c'est plus ou moins du fait qu'on a fait les mêmes études avec CJ en architecture et qu'au début je disais «ah mais je peux vous aider, je peux vous aider» et puis au final on est arrivé à la deuxième photo c'était les rencontres et les moments de partage ».

Le renforcement de l'identité du groupe est soulevé et l'envie de poursuivre cette collaboration est évoquée :

KD 9 : « Ce que je veux dire c'est que tout le monde se sente appartenir à l'assoc' et qu'ils arrivent, que vous... qu'on arrive tous à être des représentants de l'association et puis qu'on puisse arriver en tant que groupe fort quoi ».

**Soutien social** : le groupe de travail a eu une fonction d'étagage pour beaucoup et a permis la rencontre entre personnes de différentes origines, ayant différentes connaissances permettant d'aider dans l'une ou l'autre des situations.

LS 2 : « Là ça a été un partage d'idées, un *brainstorming* avec beaucoup de personnes et cela m'a donné des idées, j'ai appris plein de choses pour m'aider dans mes démarches de procédure d'asile ».

Certaines personnes ont mis en avant l'aspect de solidarité avec les personnes qui ont eu des expériences similaires. Ce projet les a amenées à se soutenir les unes les autres et a permis de nourrir un sentiment d'appartenance :

KMA6 : moi je pense qu'on s'est tous reconnus l'un dans l'autre, tous ceux qui ont eu un parcours de requérant d'asile ou qui sont en cours. Je pense qu'on s'est reconnus l'un dans l'autre et comme on dit : «l'union fait la force». Donc je pense qu'on s'est dit « on est tous dans le même sac donc on va s'entraîner pour sortir de là et faire connaître notre situation, notre vécu à d'autres personnes ».

**Narration de soi** : la phase de création du projet a été vue comme une occasion de parler de soi et de s'exprimer sur son vécu en tant que requérant d'asile. Cette expérience de narration de soi avec les autres membres du groupe a été estimée positive.

MY 3 : « Moi je tenais à ajouter que la plupart des migrants qui sont ici, on a une culture de partage. Chez nous on partage. C'est-à-dire que moi ma situation, quelle qu'elle soit, faut que je puisse en parler. Donc quand on te donne l'opportunité comme ça de mettre sur la table tout ce que tu vis, c'est agréable, ça fait du bien ».

LS 2 : « Et du coup là il y a les amis qui sont là, j'ai trouvé que dans ce projet, ça m'a fait rencontrer de nouvelles personnes, de nouveaux amis, ça m'a permis d'avoir des contacts avec des gens, de partager avec eux et faire des échanges aussi avec eux sur mon vécu pour gagner de l'expérience un peu plus ».

## Demander l'asile

Ce thème renvoie à ce que le statut de requérant d'asile ou plus largement le fait d'être un « migrant » est compliqué tant au niveau administratif que psychologique et social.

**« Etre » un « migrant »** : être un requérant d'asile est vécu par les participants comme une situation administrative complexe qui mérite d'être partagée avec le plus grand nombre. Les participants ayant vécu la procédure d'asile l'ont tous vécue d'une manière négative. La situation « d'être » un migrant ou un requérant d'asile est vécue néanmoins par tous comme transitoire :

KA 2 : « Et moi-même, en tant que requérant d'asile, demandeur d'asile de 2002 à 2008, ce que ce parcours a engendré était tellement lourd pour moi ».

KMA 1 : « C'est par le biais d'une amie qui a aussi vécu un parcours de migrant, comme moi, hé oui j'ai été un jour "migrant" ».

**Deuil** : le discours des personnes qui vivent la procédure d'asile met en évidence le changement de vie que l'expérience de la migration peut engendrer :

LS 3 : « quand je disais que l'exil c'est comme changer de vie et tout recommencer à zéro ».

Ce processus de deuil, de reconstruction de sa vie après l'exil peut prendre plusieurs formes. Dans le discours des participants, les notions de temporalité et de projection sont importantes. La participation à un projet durant un an pouvait être compliquée pour certaines personnes dans la mesure où leur situation ne leur permettait pas réellement de se projeter. Par ailleurs, leur situation les empêchait parfois de participer. Selon les participants, le projet les a aidés à réussir à se projeter et à démarrer une vie ici malgré leur situation qui restait tout de même précaire et incertaine :

MY 2 : « le projet j'ai adhéré parce que j'ai croisé et connu CJ et KD pendant que je vivais aussi une situation un peu délicate, KA aussi était là, et MJ, c'est ces quatre-là que j'ai connus. Donc je ne pouvais pas me projeter, je n'arrivais pas à me projeter aussi loin et du coup quand on m'a proposé de participer au projet j'ai vraiment sauté dessus pour l'expérience en fait. Avec le temps on a échangé, on a croisé plusieurs personnes, beaucoup de choses se sont passées, des moments de flottement que j'ai vécus personnellement. J'ai pas été tout le temps là. Donc le but c'était ça, pouvoir me projeter, sortir, croiser des gens, aussi parler de ma situation, permettre aux gens de connaître ce que je vis et toutes les personnes qui sont dans le même cas que moi vivaient ».

**Facteurs sociaux et psychologiques** : des éléments sociaux et psychologiques défavorables en lien avec la procédure d'asile ont été relevés, comme la solitude dans laquelle se trouvent les demandeurs d'asile et l'attente dans laquelle ils vivent constamment. Par ailleurs, le stress et l'anxiété ont été relevés par plusieurs participants.

FT 2 : « Après que j'ai eu ma première interview à Chiasso, je suis venu à Lausanne et je ne savais pas où aller. J'étais tout seul et j'avais un papier qui me disait où je devais aller mais je ne savais pas où c'était (...) Dans l'attente de recevoir mes papiers, j'étais dans le stress en train d'attendre cette décision, je ne savais pas ce que j'allais recevoir. Je n'étais pas bien parce que les autres qui étaient avec moi recevaient des réponses négatives donc ils parlaient en Allemagne, en Suède et moi j'étais pas bien car j'entendais ça et je me disais : « et moi je vais recevoir quoi ? ».

LS 3 : « Parce que la procédure d'asile elle est longue et complexe. Les gens trouvent ça touchant en disant que c'est stressant, tu es dans l'angoisse, dans l'espérance aussi, tu es dans l'attente ».

**Intégration** : des notions en lien avec l'intégration ont été évoquées. Les participants ont également mentionné des facteurs comme l'emploi et la maîtrise de la langue comme des aides à une « bonne » intégration. Par ailleurs, ils ont relevé l'impossibilité de choisir son lieu de vie comme un frein à l'intégration des personnes en demande d'asile. Dans l'exposition, la salle « roue de la fortune » exprimait bien le côté aléatoire de la procédure d'asile :

LS 2 : « Là j'ai choisi cette photo-ci qui est la «roue de la fortune» qui m'a beaucoup impressionné, c'était bien pensé dans ce projet, et ça montre que les requérants d'asile qui viennent déposer une demande d'asile n'ont pas le choix de choisir le canton dans lequel ils voudraient être attribués. Ils n'ont pas le choix. Et là on sait que, dans le cas de l'intégration, la base c'est la langue (...) Et on sait que pour pouvoir avoir l'emploi il faudra savoir la langue qui est parlée dans ce canton. On sait que l'intégration réellement passe par l'emploi ».

## Reconnaissance

La reconnaissance sous différentes formes a été relevée lors de cette discussion. Notamment la re-connaissance, c'est-à-dire la reconnaissance par identification qui comprend la méconnaissance et l'ignorance que les visiteurs avaient envers la procédure d'asile et les personnes qui vivent l'asile. Les différences entre les personnes, ainsi que les difficultés s'y rattachant ont également été mentionnées lors des groupes de travail. La reconnaissance sous forme d'estime sociale a été mentionnée, ainsi que la reconnaissance mutuelle qui s'est illustrée sous certains aspects dans la construction du projet et lors de l'exposition.

**Re-connaissance** : les personnes présentes ont relevé que la méconnaissance et l'ignorance des visiteurs vis-à-vis de la procédure d'asile étaient importantes mais que l'objectif d'informer la population semblait avoir été dès lors rempli, selon leur perception :

KA 2 : « Parce que lors de l'expo, il y a une fois où j'étais à la salle où il y a la décision qui tombait, j'avais entendu alors, deux voix, trois personnes qui m'ont dit : " aaaah ! C'est comme ça ? En réalité c'est ça que vous vivez dans ce parcours " ? »

KMA 3 : « Moi je trouve que ça a touché énormément de personnes. Je pense que toutes les personnes qui l'ont visitée ont été touchés par cette exposition. Ils ont appris en fait la procédure d'asile en Suisse. Ils ont vraiment pris conscience de la vie qu'endure, entre guillemets, une personne qui est en attente d'une réponse d'asile ».

Par ailleurs, le contact direct des visiteurs avec les requérants d'asile qui ont créé l'exposition et qui l'animaient a contribué à faire tomber leur méconnaissance et incompréhension. De plus, les interactions ont créé une nouvelle proximité entre requérants d'asile et autochtones :

MY 3 : « Moi j'ai dit à un groupe de filles que j'étais toujours en procédure d'asile, mais elles croyaient pas [rires]. Donc quand je leur ai dit que j'étais toujours en procédure d'asile et que c'était l'opportunité pour nous de parler de ce qu'on vivait, le fait de nous connaître, qu'ils puissent nous

approcher. Parce que sérieusement, tu sens qu'il y a des gens qui n'ont pas encore eu cette occasion-là. Qui voient des gens, souvent c'est dans le bus, à l'école, souvent ils disent «voilà écoute moi j'ai aucun problème contre l'immigration», mais en réalité ils savent rien en fait ».

AJ 2 : « Et puis que c'est quelque chose qui a interpellé les gens qui passaient par là, qui ont ensuite vécu l'exposition puisque c'était quelque chose qu'on vivait et puis la deuxième photo ça montre aussi qu'on a placé ce débat et ces histoires dans l'espace public et que finalement il n'y a plus de barrière médiatique d'un journal, d'un site internet ou d'une caméra de télévision qui fait qu'on n'a pas de contact direct entre les gens ».

**Différences :** la thématique des différences entre les individus, requérants d'asiles ou non, étrangers ou autochtones a été soulevée. Dans la création du projet, une participante a relevé la difficulté liée à la compréhension, surtout liée à la langue, mais pas seulement. Ce projet a montré la difficulté des uns et des autres à se comprendre, en lien avec les représentations du concept d'exposition et en raison de la méconnaissance de la culture de l'Autre. Malgré ceci, les incompréhensions ont participé au processus du projet :

CJ 3 : « On a eu des discussions qui vont beaucoup plus loin, maintenant que son français s'est beaucoup amélioré. Et du coup c'est à ce moment de l'exposition on était pas très très confiantes parce qu'on se rendait compte qu'on avait une grande incompréhension avec les participants et qu'on comprenait pas très bien où on allait. On a eu un moment de baisse de moral. Et du coup cette photo elle me fait penser qu'on a réussi à construire quelque chose de super chouette et qu'on a pu avancer et voilà ».

Au niveau de l'exposition lors de la Nuit des Musées, un participant a mis en évidence que ce moment permettait d'entamer des réflexions sur la notion d'altérité, ainsi que sur les présupposés qui s'y rattachaient. La notion de communauté a ainsi été relevée, de même que les caractéristiques qui incluaient une personne de celles qui l'excluaient.

AJ 7 : « ça m'est arrivé plusieurs fois où les gens venaient me parler à moi. Mais ils venaient me parler à moi en tant que requérant d'asile ou en tant que personne qui avait vécu une procédure d'asile. Mais moi j'ai jamais vécu ça. Si les gens venaient vers moi, c'est juste parce que je ressemble à qui je ressemble...Je sais pas, personne n'est allé vers CJ en partant du principe, sans demander, qu'elle avait...Du coup je trouvais qu'à travers ça on pouvait voir les présupposés que les gens ont. Et puis même que c'est des présupposés qui sont là même chez des gens qui sont relativement ouverts à la discussion, qui sont pas des néo-nazis, parce qu'on n'en a pas eu des néo-nazis. La plupart des gens qui sont venus voir l'exposition c'est des gens qui étaient ouverts à la discussion, beaucoup qui étaient aussi dans des associations de défense des migrants, etc., et même dans ces milieux-là il y a cette sorte de présupposé par rapport à l'autre. Toi tu restes «l'autre», tu es pas «nous» ».

**Approbation et gratitude :** les visiteurs ont perçu la souffrance que certains demandeurs d'asile peuvent ressentir lorsque l'on évoque la question des «faux» demandeurs. Par ailleurs, le fait que les visiteurs s'exprimaient sur leurs vécus a été relevé par l'ensemble des participants à la discussion et ce partage de ressenti a été vécu de manière très positive. Une « humanité partagée » semble s'être dégagée pendant l'exposition :

FT 3 : « Moi justement quand j'étais là-bas les gens ils venaient vers moi, ils me demandaient « est-ce que c'est vrai que vous vivez vraiment ça, est-ce que c'est vraiment ça, c'est vrai ? » Et moi je disais oui, j'expliquais la situation et les gens étaient choqués ils disaient «non c'est pas possible, vous pouvez pas vivre ça», ils se sentaient vraiment mal ».

LS 4 : « c'était très touchant pour les visiteurs, comme s'ils se sentaient dans la peau de l'autre, ils étaient dans notre passé sur le vécu de requérant. Ils expliquaient leur vécu, c'était vraiment touchant d'avoir connaissance de ces vécus qu'ils ne pensaient pas du tout que cela se passait

comme ça ».

**Reconnaissance des droits d'autrui** : les participants ont relevé l'indignation des visiteurs confrontés aux situations vécues par les requérants d'asile dans la vie réelle et qui ont dénoncé que leurs droits étaient clairement bafoués :

CJ 4 : « Mais il y en a un, enfin ça m'a un peu frappé, parce que je pensais pas que c'était aussi fort, mais en tout cas ça l'a vraiment heurté dans son intimité de faire ce parcours. Il m'a dit «j'étais tellement mal, j'avais l'impression qu'on venait à l'intérieur de moi, qu'on violait certains de mes droits». Enfin vraiment de faire ce parcours ça l'a mis super mal en fait. Et je pense que du coup le fait d'avoir, parce que c'était pas non plus le but de rendre les gens mal, c'était plutôt de sensibiliser, de générer une discussion. Et c'est là que je pense aussi que c'était très enrichissant qu'ils l'aient bien ou mal vécu cette fausse procédure, de pouvoir en discuter avec vous qui étiez là. Et ça aussi on me l'a beaucoup dit que c'était très enrichissant et très important de pouvoir débriefer et discuter de ça avec des personnes qui pouvaient aussi témoigner de cette histoire-là ».

Beaucoup d'associations de défense des droits des migrants sont venues visiter l'exposition, ainsi que des personnes moins touchées par le sujet, a priori. Cette exposition a permis de « prendre la température de la société, enfin de pouvoir avoir accès directement à ce que pensent les gens de la société qui viennent nous visiter ». L'aspect revendicateur des droits des requérants d'asile a été rendu visible dans ce projet, tant dans sa forme que par la venue des visiteurs.

**Estime sociale** : enfin, la thématique de la reconnaissance sociale du travail effectué se traduit par le nombre de visiteurs – plus de 500 personnes en deux jours – ainsi que par les multiples demandes pour qu'une nouvelle édition de l'exposition s'organise. La réception d'une lettre de remerciement du Directeur du Musée de l'Immigration à la fin du projet participe également à cette reconnaissance sociale :

LS 4 : « Je trouve que le projet s'est bien passé, c'était bien, et quand j'ai vu la lettre du directeur du musée de la migration de Lausanne nous remerciant, Traits d'Asile, ça m'a beaucoup touché en fait. De voir que ça s'est bien passé et du coup c'était très important. Ça m'a fait plaisir en fait de voir cette lettre de remerciements de la part du Musée de la migration de Lausanne ».

## Un projet vécu

**Processus** : le projet, qui comprenait un objectif collectif et des objectifs individuels a été vécu comme un processus qui a pris du temps. Les participants mentionnent leur implication dans les différentes étapes du projet, particulièrement dans la dernière partie, l'exposition en elle-même. Le récit montre une histoire collective et des vécus émotionnels partagés.

MJ 2 : « Moi j'ai pris la photo de la bâche de l'entrée dans l'idée que c'est le dernier truc qu'on a posé, plus ou moins, quand on a monté l'exposition, c'est le dernier truc qu'on a fixé aux barrières et je me souviens qu'au moment où on a fixé la bâche, je me suis dit «mais tout ce qu'il y a derrière, tout ce... ». Je sais plus il y a combien de temps qu'on a commencé ce projet mais il s'est passé plein de choses. Du coup je trouve que cette photo elle symbolisait vraiment le parcours, comme a dit CJ, on vient de loin quand même ».

**Collaboration** : la collaboration peut être comprise d'une part comme le fait d'apprendre des choses des autres, dans un effort de co-construction ; ce qui a été thématiqué plus haut. D'autre part, la collaboration est abordée d'un point de vue des rôles. En effet, des rôles plus ou moins distincts se sont dessinés et les participants ont clairement mentionné deux personnes comme les « moteurs », ainsi que le rôle que chacun avait à tenir :

MY 4 : « Moi je veux revenir sur ce que tu disais toute à l'heure par rapport à est- ce que ton absence aurait impacté. À un certain moment, peut-être. Au début du projet, à l'exposition tout est mis en place le jour J, ton absence prolongée se serait ressentie mais c'est pas les trente minutes ou une heure de temps qu'on aurait même pas su que tu étais loin parce qu'on était dedans. Moi j'étais vraiment dedans franchement. Mais tout ceux qui n'ont pas pu être là, on a senti que si ton absence durait une ou deux heures peut-être qu'on allait ressentir. Trente minutes ou comme ça... Mais une journée c'est inconcevable tu vois ! Parce que chacun avait son rôle et toi tu étais là ».

Les rôles et les tâches ne semblaient ainsi pas être clairement répartis. Certains participants voyaient les personnes en charge du projet comme les responsables alors que ces dernières souhaitaient une autre répartition des tâches et une participation différente des autres personnes, dans un processus de co-construction du projet :

CJ 6 : « Je pense ce qu'il y aurait par exemple à peut-être améliorer ou réfléchir ce serait peut-être de définir aussi des responsabilités ou des tâches ou des choses qui nous permettent de ne pas diluer la responsabilité de tout le monde parce qu'au final on n'avance pas mais peut-être de réfléchir à avoir peut-être une systématique ou quelque chose qui nous permette d'un peu plus... sans accabler une personne plus qu'une autre».

Une participante soulève cette envie d'horizontalité dans le groupe dans la prise de décision, ainsi que dans la participation et la création d'un sentiment d'appartenance au groupe :

KD 9 : « Parce que c'est vrai que moi pour ce premier projet, il fallait le lancer, il fallait trouver des personnes qui étaient intéressées et puis... ouais enfin. Une de mes envies pour la suite ce serait vraiment qu'on puisse se répartir le travail et puis que... non pas que vous n'ayez rien fait là hein ! C'est pas ce que je veux dire. Ce que je veux dire c'est que tout le monde se sente appartenir à l'assoc' et qu'ils arrivent, que vous... qu'on arrive tous à être des représentants de l'association et puis qu'on puisse arriver en tant que groupe fort quoi. Plus que «KD et CJ» qui... ».

Paradoxalement, lors de l'exposition, l'impression d'un partage des responsabilités a toutefois été perçue par tous. L'exposition a fonctionné parce que tout le monde s'impliquait de manière égale et participait de manière active :

KD 7 : « En fait je me suis sentie hyper... le moment où je me suis sentie le mieux dans l'expo, c'était le moment où je me suis dit «je pourrais ne pas être là, l'exposition tournerait quand même grâce à vous». Et ça j'étais hyper contente de me dire que c'était pas tout sur les épaules du groupe de base mais que non seulement c'était vous qui faisiez vivre toute l'expo, tout le parcours, et que si j'étais pas là et bien ça irait quand même ».

**Suivi de projet :** tous les participants mentionnent leur envie de poursuivre le projet et la collaboration. Certains amènent des éléments à améliorer, comme l'organisation générale :

AS 4 : « Je pense, si on va dans le concret du concret... C'est clair qu'au niveau organisationnel, on était pas... très affuté quoi ! [rires]. Non mais c'est vrai qu'au niveau de l'organisation bah ça s'est vu ce soir. Il y a en a qui arrivent en retard [rires]... Ça a commencé par moi, je vous le dis tout de suite ! Non voilà toutes ces petites choses-là. Mais ouais c'est surtout au niveau organisationnel mais ça c'est vraiment des petits détails ».

D'autres tâches à effectuer comme relire les statuts en groupe, répartir les tâches au sein de l'association, repenser la structure de l'association sont mentionnés dans la suite du projet.



## Troisième partie : conclusion d'une aventure collective

Il a été question de présenter une démarche communautaire réalisée avec des personnes en demande d'asile. Compte tenu des difficultés encourues en raison de la précarité de ce statut juridique et des conditions de vie qui s'y rattachent, une démarche communautaire et participative semblait pertinente dans le sens qu'elle pouvait contribuer à améliorer les conditions de vie de ces personnes. L'idée a consisté à offrir un espace de rencontre bienveillant et respectueux de l'altérité et de proposer aux personnes en demande d'asile de participer à un projet dans lequel elles pouvaient mettre à contribution leurs compétences, s'exprimer sur leurs vécus et avoir une voix, en somme, être un citoyen à part entière. Il a également été question de créer une exposition sur la procédure d'asile en invitant la population à se mettre à la place des requérants d'asile l'espace d'un instant, afin de favoriser une compréhension et une reconnaissance mutuelles. Cette exposition sur la place publique et s'ancrant dans l'évènement de la Nuit des Musées de Lausanne et Pully 2017 a été voulue démocratique et ouverte à tous.

Dans la première partie, j'ai dessiné une image de la vie d'une personne en demande d'asile en Suisse en montrant la précarité de sa condition. Ensuite, j'ai utilisé des éléments théoriques se rapportant à l'approche de Métraux : une brève phénoménologie de la migration et son lien avec le deuil, ainsi qu'un chemin de la reconnaissance, débutant par la reconnaissance mutuelle et se terminant par la connaissance. J'ai proposé l'approche de la psychologie communautaire qui met en évidence le changement social comme but de toute intervention. J'ai ensuite illustré les différentes étapes de notre projet et terminé par une évaluation communautaire participative. Cette dernière a permis de dessiner une image du projet vécu par les participants, d'évaluer la pertinence de nos actions, de faire ressortir nos forces et les limites de notre démarche.

L'idée consiste maintenant à dégager les apports de ce travail par les résultats du focus group et de les mettre en perspective avec les objectifs développés en regard des éléments théoriques évoqués plus haut. Je poursuivrai par quelques limites en lien avec la technique de recherche par focus group et évoquerai des pistes d'amélioration pour un autre projet communautaire avec des personnes en demande d'asile. Enfin, j'amènerai quelques pistes de réflexion concernant le développement des activités de l'association Traits d'Asile. En guise d'ouverture, j'entamerai une réflexion sur mon rôle de psychologue et l'apport du travail interdisciplinaire, compte tenu de l'expérience gagnée dans ce projet.

## Retour sur les objectifs détaillés

### Méthode : un projet communautaire participatif

Nous l'avons vu, le premier objectif est lié à la méthode de gestion de projet, intervention située à l'échelle du microsystème, selon Bronfenbrenner (1979). En effet, l'idée a consisté, dans un premier temps, à créer du changement à petite échelle, celle du groupe, pour ensuite travailler à une échelle plus grande. Nous avons créé un groupe composé de personnes aux compétences et savoir faire complémentaires, ayant différentes approches de la procédure d'asile : certains l'ont vécue, d'autres la côtoient au travail ou sont simplement intéressés par cette thématique. En regard des difficultés dans lesquelles se trouvent les demandeurs d'asile, considérés d'une manière générale comme des demi-citoyens et réduits au silence, l'idée était de créer des liens sociaux horizontaux, respectueux de l'altérité. Ce cadre souhaitait ainsi offrir un espace d'expression et d'échanges sur la thématique de l'asile et la vie en tant que demandeurs d'asile ; ces derniers avaient ainsi la possibilité d'exercer leur citoyenneté en participant au projet.

Reprenons les objectifs détaillés, créés en regard des résultats du focus group :

**1.1. Créer un groupe composé de personnes en demande d'asile et de personnes intéressées par cette thématique afin de travailler sur un objectif commun et favoriser la création de liens sociaux horizontaux, respectueux de l'altérité.**

Ce premier objectif semble avoir été rempli en ce qui concerne les échanges et la participation à la hauteur des moyens de chacun dans ce projet. L'altérité semble avoir été respectée et même encouragée.

Il est particulièrement intéressant de noter quelques particularités liées à la temporalité de ce projet, compte tenu de l'hétérogénéité des individus qui le composent. Dans ce cadre, certaines personnes ont vécu une migration pour arriver jusqu'en Suisse, mais leur voyage n'est pas terminé pour autant ; l'installation dans un nouveau pays n'est pas synonyme d'appartenance au nouveau lieu. D'autres personnes du groupe n'ont pas vécu de migration spatiale. Néanmoins, tous les participants ont vécu une migration temporelle en lien avec le projet. En effet, lors de cette aventure d'une année, chacun a travaillé de manière à créer une exposition, collectionnant les discours sur la procédure d'asile et exprimant ses propres perceptions. A certains, le temps a paru long et incertain, tant le moment de l'exposition leur semblait lointain. Pour d'autres, l'année suivante était déjà presque là. Certains vivaient et vivent toujours au temps de la survie, avec une difficulté à se projeter dans le futur, alors que pour d'autres le tapis rouge de l'avenir est déroulé devant eux. Il a été intéressant de relever cette différence de temporalité entre les différentes personnes. Pour certains, le seul fait de participer à une démarche de ce type représentait une victoire sur la survie. La participation à ce projet a ainsi eu l'avantage d'aider les participants à se projeter dans le futur malgré une situation administrative précaire pour certains. Pour nous, qui n'avons pas vécu la procédure d'asile, la « migration » a surtout été celle de la rencontre de personnes qui ont vécu l'exil et notre immersion dans une partie de leur quotidien. Ces rencontres ont transformé nos vies par la richesse des échanges et des liens créés. Un travail de deuil est également présent en ce qui nous concerne, notamment celui de la maîtrise. En effet, vivant dans une « société de la maîtrise » (Métraux, 2011, p.83), s'ouvrir à l'altérité et aux représentations des autres est un défi quotidien. De même, dans le cadre de ce projet, nous avons accepté que le projet initialement imaginé ne corresponde pas à celui qui a été finalisé. En effet, ce travail participatif qui visait à la co-construction de l'exposition impliquait *de facto* d'avoir une position d'horizontalité et de décentration. Ce rôle de facilitateur plus que celui de responsable a été souhaité de notre part et est l'expression de ce travail de deuil.

A ce propos, l'objectif d'horizontalité dans les rapports sociaux peut être observé à deux niveaux. Tous les membres semblent avoir réussi à créer une forme d'horizontalité, se considérant comme amis ou collègues, respectueux des différences de chacun. Dans ce cas, le lien social, gratuit, en opposition au lien utilitaire, professionnel, semble avoir prédominé dans le type de relations créé par ce cadre. Le cadre bénévole a certainement joué un rôle dans ce phénomène. Le fait que les différents professionnels, non requérants d'asile, ne venaient pas aux rencontres avec leur casquette professionnelle a permis d'instaurer ce climat d'horizontalité. Ainsi, le recours aux « paroles précieuses » (Métraux, 2011), à savoir la confiance de « souffrances et de colères, d'échecs et d'impuissances » (p.185) a permis un échange égalitaire avec les personnes en demande d'asile qui se dévoilaient beaucoup pour la construction de l'exposition.

Un bémol toutefois en ce qui concerne les rôles, notamment ceux des organisateurs de la démarche, dont je fais partie. En effet, les autres participants nous identifiaient comme les responsables et les coordinateurs de l'association, alors que nous cherchions à déconstruire cette image en favorisant la participation à tous les niveaux. La structure même de l'association est peut-être une piste d'explication à cette perception, dans la mesure où celle-ci se compose d'un comité (président, vice-président, trésorier et secrétaire) renvoyant à un schéma pyramidal, se situant à l'opposé de ce que l'on souhaiterait construire. De plus, certaines décisions ont dû être

prises relativement rapidement compte tenu de la temporalité restreinte du projet et certaines négociations collectives n'ont pas été organisées.

Toutefois, le principe de solidarité si cher en psychologie communautaire est présent dans la discussion du focus group. Le groupe a permis l'échange d'information et une solidarité entre les différents membres de cette communauté a été exprimé, que cela soit entre requérants d'asile plus avancés dans le processus de la demande d'asile et ceux qui venaient d'y entrer ou simplement en termes de connaissances pour la création de l'exposition, chacun pouvant partager ses connaissances. L'appui du groupe en termes de lien sociaux s'est également dégagé du discours. Le groupe a constitué une ressource pour celui qui en avait besoin et qui pouvait exprimer la solitude et l'isolement. Certains participants ont sollicité les organisateurs dans un premier temps pour obtenir des informations ou des aides ponctuelles (lettre de motivation, déménagement, conseils juridiques, cours de français, etc).

## **1.2 Offrir un espace d'expression et d'échanges sur la thématique de l'asile et la vie en tant que demandeurs d'asile.**

Initialement, cet objectif avait été fixé dans le but d'offrir un espace de parole et d'échanges sur la procédure pendant les séances de construction de l'exposition. Cet objectif semble avoir été atteint dans la mesure où les participants ont mentionné qu'avoir pu se raconter avait été bénéfique et que les échanges au sein du groupe avaient été positifs. Toutefois, la narration de soi a été plus prégnante au moment de l'exposition, au contact des visiteurs.

La participation au projet et la narration de soi ont permis à ces personnes de faire un pas en direction d'un monde commun, celui dont ils foulent le sol aujourd'hui et dans lequel ils vivent mais dont ils *n'en sont* pas encore. Pouvoir s'exprimer sur leur situation de vie leur a permis de remettre de l'ordre dans l'histoire de leur migration et d'entamer un dialogue avec les visiteurs. Ainsi, l'identité narrative a pu être encouragée et ceci a pu contribuer à un mieux-être, dans la mesure où cette identité narrative participe à l'édification d'un pont entre les différentes phases de la migration. De plus, une altérité a été remarquée et la différence entre les mondes a été évoquée : la participation au projet aurait-elle rendu possible la création d'une jonction entre des mondes différents, parce que des différences importantes ont pu être remarquées et exprimées ? Métraux (2011) parle *d'entrer dans un autre monde* à propos de ce moment où l'individu perçoit des différences entre le monde d'avant et celui de maintenant. L'étape suivante, *vivre dans un autre monde*, s'exprime dès le moment où les individus constatent des similitudes entre eux. Je m'interroge donc maintenant sur l'apport du projet dans ce passage d'une étape à l'autre. Le cadre de l'exposition (la démarche communautaire), ainsi que les réactions des visiteurs et le dialogue qui a suivi la visite pourraient avoir permis qu'une humanité partagée ait été exprimée et ressentie par tous.

Pour les participants dont la procédure d'asile est terminée depuis quelques années, cette exposition leur a permis de discuter d'égal à égal avec les visiteurs. Ils étaient les porteurs du souvenir de leur migration et du deuil qui a accompagné cette dernière. Ils étaient également les messagers d'une « intégration créatrice », sous-tendue par l'apport des différentes cultures qui composent leur personne et de leur sentiment d'appartenance au monde dans lequel ils vivent et auquel ils appartiennent maintenant.

## **1.3 Favoriser l'empowerment des personnes demandant ou ayant demandé l'asile par leur participation aux différentes phases du projet, dans un but d'amélioration de leur bien-être.**

Favoriser l'*empowerment* des personnes demandant ou ayant demandé l'asile par leur participation aux différentes phases du projet et leur contribution le jour de l'exposition constituait le levier du changement social. Cet objectif semble avoir été atteint, au-delà même de nos espérances. Les résultats montrent que cette expérience a permis aux participants d'augmenter leurs capacités, d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs et savoir faire. Que ce soit dans l'expérience de parler en public, d'échanger sur la procédure d'asile ou de construire l'exposition (travail manuel et conceptuel), tous ont développé des connaissances, les requérants d'asile comme les autres participants à ce projet. Nous retrouvons ici une partie de la face individuelle de l'*empowerment*. Le « sentiment d'efficacité personnelle » et « l'acquisition de compétences spé-

cifiques », mis en évidence dans la définition de Le Bossé & Dufort (2001), semblent être illustrés dans le discours des participants qui éprouvent de la fierté en ayant appris de nouvelles choses et en ayant créé un projet du début à la fin. Cela semble également se traduire de manière visuelle, dans la mesure où le résultat escompté – l'exposition – était palpable et visible.

La « perception d'un sentiment de contrôle » est la troisième composante de l'*empowerment* individuel selon Le Bossé & Dufort (2001). Cette dernière ne s'est toutefois pas véritablement traduite dans le discours des participants. Le discours des participants s'est plus concentré sur les activités telles que la conceptualisation, la construction ou le jour-même de l'exposition, qui ont toutes été vécues de manière positive. Le sentiment de contrôle des individus dans ce projet serait ainsi plutôt lié au choix de participer ou non au projet et aux différentes phases de celui-ci. Par exemple, une personne nous a dit au début du processus qu'elle ne souhaitait pas parler de ce qu'elle vit ici et qu'elle préférerait parler de son voyage depuis l'Erythrée jusqu'en Suisse. Personne n'a explicitement mentionné la prise de décision individuelle et la prise d'initiative à l'intérieur de ce cadre. Il est intéressant de remarquer que, tout au long du processus, chacun s'est pourtant chargé d'un projet qui demandait le contrôle et la prise d'initiative. Par exemple, une personne a écrit un texte sur la vie en tant que demandeur d'asile et cet exercice lui a demandé de faire des choix sur ce qui est dit et ce qui est tu. Je me demande ainsi si cette face de l'*empowerment* individuel était implicite dans le discours qui relatait l'entier de la démarche ou si elle n'a pas été suffisamment encouragée par l'organisation du projet, dans la mesure où le temps pour les investir a été relativement court.

Au niveau de l'*empowerment* collectif, le discours montre qu'il a été favorisé dans ce projet parce que les individus ont été encouragés à travailler de manière horizontale dans les différentes phases de la création de l'exposition. Leur participation était « démocratique », à la hauteur de leurs possibilités (Rappaport, 1987). Toutefois, comme mentionné plus haut, la participation aux décisions relevant du cadre, soit des éléments en lien avec l'association, n'a pas été entièrement favorisée.

L'*empowerment* collectif renvoie également à l'influence des individus dans leurs communautés, ici l'association, et d'une manière plus large dans la population lors de l'exposition. Le regroupement des individus ayant vécu une procédure d'asile semble avoir été bénéfique et le groupe a eu une fonction d'étayage en ce qu'il a rendu possible d'échanger sur les expériences et d'apprendre des autres. De plus, le groupe, composé d'individus provenant d'horizons différents, aux compétences variées et dont la moitié n'a pas l'expérience de la procédure d'asile, a mentionné que l'objectif principal d'information de la population sur la procédure d'asile avait renforcé le sentiment d'appartenance au groupe. La notion d'un « nous » représentant les requérants d'asile prêts à raconter leur histoire au reste de la population venue voir l'exposition, apparaît donc dans un rôle d'expert, mais ce « nous » représente aussi toutes les personnes de l'association. Ainsi, tendre vers un but commun, en l'occurrence « informer la population », semble avoir été le moteur de l'action et le terreau d'une appartenance partagée. Par ailleurs, les demandeurs d'asile ont eu l'impression d'avoir eu un impact collectif sur les visiteurs de l'exposition et s'en sont félicités. La sensation de pouvoir agir afin de faire changer les points de vue par le récit de soi et de son parcours été mentionnée.

Dès lors, l'hétérogénéité du groupe en termes de statuts sociaux, de formations, de cultures, de langues, etc. et les motivations individuelles à participer au projet, par exemple, « réussir à se projeter », « donner un espace de parole aux demandeurs d'asile », couplées à un objectif commun « d'information » a favorisé la création des « *co-empowerment* ». Comme l'évoquent Bond et Keys (1993), dans la mesure où le respect de la diversité des groupes et la reconnaissance des similitudes a été accompli, l'accession à des ressources communes, la création d'une énergie positive et la mise en valeur des besoins de tous a été possible. Cette « synergie », réalisée par la collaboration en faveur d'un but commun, a été fortement remarquée dans ce projet.

## Thème et support : une exposition sur les parcours des demandeurs d'asile

L'un de buts de cette étude était de comprendre l'effet de la méthodologie communautaire. Avec le focus group que nous avons réalisé, il a été aisé d'obtenir un nombre de contenus sur les dimensions décrites plus haut, relevant d'objectifs en lien direct avec le groupe de travail. Toutefois, pour cet objectif, il m'est difficile de tirer des conclusions pour ses composantes : « **2.1. donner de l'information accessible sur la procédure d'asile à la population** » et « **2.2. sensibiliser les visiteurs à la procédure d'asile et ses effets, favoriser la compréhension de situations singulières et générer un vécu par le jeu de rôle, les mises en situation, la scénographie et les histoires de vies relatées** » parce que nous n'avons pas interviewé de visiteurs, ni réalisé d'étude quantitative, faute de temps et de moyens. Néanmoins, les ressentis qui se dégagent des participants sont une légère indication des réactions des visiteurs. Comme mentionné plus haut dans les résultats de la discussion, certains visiteurs ont émis des retours très positifs et un grand nombre de personnes se sont senties sensibilisées et émotionnellement investies pendant l'exposition. La scénographie et l'aspect didactique semblent avoir été appréciés, de même que la possibilité d'interagir avec des personnes en demande d'asile à l'issue de l'exposition.

### **2.3. Favoriser la rencontre entre demandeurs d'asiles et habitants, promouvoir un dialogue et redonner la parole aux individus ayant un vécu de demandeur d'asile**

Pour cet objectif, des pistes de réflexion ont pu être dégagées et montrent qu'un travail à l'échelle de « l'exosystème » renvoyant à l'environnement plus large dans lequel nous vivons (environnement communautaire, politique, etc) est possible. En effet, au-delà même de nos espérances, le cadre de ce projet, ainsi que la participation des individus à la Nuit des Musées a permis la « reconnaissance mutuelle » si l'on reprend les termes de Métraux. Ce dernier propose une praxis de la reconnaissance dans la relation professionnel – « migrant » mais, avec les résultats du focus group, je pourrais étendre cette praxis à l'exposition, dans un cercle de relations plus large. En effet, l'exposition qui s'est déroulée sur deux jours a, dans sa forme et son contenu, permis la rencontre. Loin d'être anodine, cette rencontre a permis la création de relations basées sur la « reconnaissance mutuelle ». La « reconnaissance des droits d'autrui » a été perçue dans les réactions des visiteurs qui ont exprimé de l'indignation face à ces situations que vivent les « vrais » requérants, en regard des expériences fictives qu'ils ont vécues. L'« approbation » et la « gratitude » se sont retrouvées également dans les réactions exprimées par les visiteurs face aux situations difficiles relatées, mettant en évidence le partage d'une humanité commune. Les participants ont ressenti « l'estime sociale » lorsqu'ils ont reçu la lettre de remerciements du Musée de l'immigration et qu'ils ont vu le nombre de visiteurs et entendu les nombreuses demandes pour refaire une exposition. Ce cadre a ainsi permis de faire émerger une reconnaissance mutuelle, mère de toutes les autres sortes de reconnaissances. En effet, de cette dernière découle la « reconnaissance de soi-même » qui s'illustre dans la construction du récit et lors des interactions avec les visiteurs, ainsi que dans la co-construction d'un récit collectif, soit le fil rouge de l'exposition, dans sa phase de conceptualisation. Cette dernière se compose des éléments comme « pouvoir dire et pouvoir agir », « la reconnaissance des compétences et des responsabilités », ainsi qu'une « promesse des liens » entre les membres du groupe. Enfin, nous l'avons également vu, la « reconnaissance par identification » s'est aussi retrouvée dans l'exposition, cette dernière ayant permis de faire tomber les barrières de la méconnaissance, de déceler les similitudes fondamentales et de faire reconnaître une souffrance mutuelle grâce aux interactions avec les visiteurs.

## Communication et visibilité

Ces dimensions, extrêmement importantes, sont néanmoins secondaires dans ce travail. Un travail plus approfondi devra donc être réalisé dans un autre contexte afin d'objectiver les éléments urbains et sociaux. Toutefois, il est intéressant de noter que la transformation de l'espace urbain, le temps de l'exposition, a permis d'habiter la place, d'y passer du temps ; nous l'avons investie

et transformée et avons amené le sujet de l'asile au cœur de l'espace public et majoritairement marchand. La visibilité était ainsi de mise et j'ai l'impression qu'un grand nombre de personnes s'y sont arrêtées grâce à cette proximité. Un travail à l'échelle de l'exosystème a été souhaité dans la mesure où nous avons tenté de favoriser un changement au niveau de l'environnement plus large du sujet : la ville de Lausanne et ses habitants, ainsi que l'environnement culturel et politique. C'est par le travail interdisciplinaire que cette aventure d'un an nous a permis de rencontrer un grand nombre d'acteurs de la santé, du monde juridique, de l'immigration ou de la culture. Notre rencontre avec le Musée de l'Immigration a été décisive et nous a permis d'intégrer la Nuit des Musées. Le travail de réseau a été exercé à la hauteur de nos possibilités mais nous savons toutefois que ce travail de création de liens et de communication n'est pas terminé et s'avérera crucial pour la pérennisation de l'association.

## Limites et perspectives

### De l'évaluation communautaire participative

Cette évaluation communautaire participative a permis de relever des points essentiels de notre démarche mais elle comporte également quelques limites. En effet, au niveau de la méthode de recherche par focus group, il est important de noter que cette discussion s'est déroulée dans le cadre d'un groupe qui se connaissait déjà et dans lequel des dynamiques s'étaient déjà installées; ces dernières auraient pu être différentes si d'autres membres de l'association avaient été présents. En effet, certaines personnes impliquées fortement dans le projet et considérées comme des figures fortes n'étaient pas présentes à l'évaluation. Le regard donné par cette discussion est donc une photographie des personnes présentes uniquement.

Par ailleurs, le discours énoncé était passablement positif; peu de points négatifs en sont ressortis. Je fais l'hypothèse que cela provient du fait que cette rencontre était la première depuis la fin de l'exposition et que les retrouvailles étaient particulièrement touchantes après avoir vécu ce moment fort ensemble. De plus, comme le groupe d'organiseurs de la démarche était également présent, une dynamique ne favorisant pas forcément la critique s'est peut-être installée. J'espère toutefois que, grâce à l'animation par deux personnes externes à l'association et à ma recherche d'horizontalité dans le setting du focus group, ce biais n'a pas été trop prégnant. Enfin, comme je le mentionnais plus haut, une évaluation en termes d'impact de l'action sur les visiteurs devrait être faite dans un autre contexte afin d'observer les changements de perception de ces derniers à l'endroit des demandeurs d'asile, d'une manière qualitative ou quantitative. Ainsi, les objectifs en lien avec le thème et le support seraient vérifiables et pourraient compléter les résultats obtenus ici.

### De la démarche communautaire

Au sujet de la démarche communautaire et participative, plusieurs choses importantes doivent être relevées en regard de ce projet. Il ressort que la participation de tous les membres a été souhaitée mais qu'elle n'a pas forcément été effective à tous les niveaux. Comme mentionné précédemment, des décisions émanant du comité ont été prises sans en référer au reste du groupe, telles que la création de l'association, le lancement des demandes de fonds et la participation à la Nuit des Musées. Je pense que ce fait a eu une incidence sur le sentiment d'investissement dans le projet. La proposition d'une organisation horizontale de l'association dans laquelle il n'y aurait pas de comité mais des sous-groupes de gestion (par ex. : finances, secrétariat, relations externes et coordination, communication, etc. ), ainsi que différents projets en cours (groupe exposition, autre évènement, etc.) sera faite à l'ensemble du groupe prochainement. Nous essaye-

rons ainsi de rectifier la position « dominante » des personnes ayant lancé le projet et de favoriser la participation des autres membres à tous les niveaux de décision concernant l'association.

Le temps à disposition a joué en notre défaveur en ce qui concerne la participation horizontale de tous les individus à toutes les décisions. Le projet sur une année était un véritable défi dans la mesure où il a fallu rencontrer des gens intéressés à participer, se connaître et instaurer un lien de confiance ainsi que commencer la création de l'exposition. Un an était donc trop court pour effectuer toutes ces étapes d'une manière parfaitement communautaire. Prévoir un temps plus long pour des projet de ce type me semble être une bonne piste afin d'améliorer la participation dans la gestion de l'association et la prise d'initiative. De plus, d'une manière paradoxale, les personnes rencontrées au début de la démarche ne parvenaient pas à s'imaginer réaliser un projet sur un temps si long, tant leur futur étant si incertain. Toutefois, je remarque que le processus (rencontres, création de liens, participation aux étapes) est tout autant important que la finalité (l'exposition, dans ce cas présent). Ainsi, proposer aux personnes en demande d'asile une démarche sur un temps plus long, en mettant en évidence l'aspect processuel plus que la finalité et le plaisir que la personne éprouvera si elle participe à la démarche, favorisera la création de liens, l'insertion de la personne dans l'association, ainsi que son *empowerment*. Cette démarche l'aiderait également à se projeter si l'on parvient à créer des objectifs collectifs à court, moyen et long terme.

A propos de la notion de communauté, comme les personnes ne se connaissaient pas a priori, il a fallu un certain temps pour créer des liens sociaux de qualité, ainsi qu'un climat de confiance dans le groupe. Ce n'est qu'*a posteriori* que je me rends compte que la notion de communauté est indispensable avant toute intervention communautaire. Aucun sentiment d'appartenance ne liait les personnes avant notre rencontre, ce qui rendait plus compliqué de commencer directement un projet dans lequel il était demandé de se raconter. Le simple fait d'avoir vécu une procédure d'asile ne suffisait pas pour avoir le sentiment d'appartenir à la « catégorie des requérants d'asile ». Pour un projet futur, il serait intéressant d'approcher des groupes de personnes qui se connaissent déjà et dont les interactions semblent donner un sens commun (par exemple des personnes à l'EVAM ou habitants d'un même quartier).

En ce qui concerne le groupe, je relève un point que j'ai peu abordé dans ce dossier mais qui me semble fondamental ; celui de la langue. Au début de la démarche, deux personnes ne parlaient pas suffisamment bien le français pour suivre toutes les séances d'une manière optimale. Cette difficulté de communication s'est ressentie dans le groupe mais s'est dissipée dès qu'un interprète a été présent pour assurer la traduction. Il est important pour l'individu qui ne parle pas suffisamment bien la langue, mais également pour l'ensemble du groupe, d'être attentif à cette dimension, afin de lutter contre le mépris, exact inverse de la reconnaissance que l'on souhaite développer dans ce genre de projet.

Enfin, dans la discussion, il est ressorti que l'organisation n'était pas optimale. C'est l'un des points à améliorer dans la gestion de l'association. D'une manière plus globale, les objectifs, l'organisation, les moyens de communication et les rôles doivent être redéfinis afin d'améliorer ces aspects en lien avec le cadre de l'association.

## Mon rôle de psychologue et le travail collaboratif

J'aimerais conclure par un élément en lien avec mon rôle de psychologue. Cette démarche originale est teintée d'éléments qui ne sont pas propres à la psychologie mais qui relèvent du travail interdisciplinaire. Ces éléments peuvent fournir quelques pistes de réflexion pour *penser* la psychologie et intervenir sur la souffrance sociale, hors du cadre traditionnel.

Nous avons énoncé plus haut que le statut juridique de requérant d'asile implique une précarisation de ces derniers avec des conséquences dommageables pour leur santé psychique et soma-

tique. La solution dessinée ici a été de créer une démarche groupale, interdisciplinaire, artistique et manuelle afin d'engager un processus de changement. Le changement social s'est illustré à l'intérieur des microsystèmes et des exosystèmes mais a également été vécu au niveau interpersonnel et individuel.

L'intervention effectuée à l'échelle du groupe a permis la mise en évidence de ressources et d'outils individuels et collectifs, ainsi que la création de relations interpersonnelles horizontales et positives qui contribuent au bien-être et à l'amélioration de la santé des individus. Pris à l'envers d'une démarche individuelle qui amènerait l'individu à se rendre chez un psychologue, l'idée a été de commencer le travail par l'action. La création du groupe pour effectuer un travail collectif a permis de rétablir le soutien social, de minimiser l'exclusion sociale et de valoriser les compétences dans un but de monter les échelons de l'échelle sociale.

Ma collaboration avec Carla Jaboyedoff, architecte, a joué un rôle majeur dans ce projet et dans ma perception de la conceptualisation d'interventions futures. Ce travail collaboratif m'a permis d'envisager ce *changement* à travers d'autres outils que la parole majoritairement utilisée en psychologie. La vision urbaine des questions sociales m'a permis d'élargir mon regard et de permettre d'envisager la création d'actions à cette échelle qui auront des répercussions individuelles et collectives, en termes de bien-être, par exemple. De plus, la construction collective d'installations, par exemple la porte d'entrée en bois de l'exposition, a permis une autre manière d'entrer en contact, de favoriser l'entraide et l'*empowerment* des individus.

D'une manière plus générale et à titre d'ouverture, je pense que cette approche est complémentaire à toute approche plus classique de la psychologie et aurait le mérite d'être investiguée, expérimentée et évaluée en regard des éléments de la psychologie communautaire et des déterminants sociaux de la santé, par exemple. Il serait intéressant de procéder à ce type de démarche dans un but de prévention de la santé, à l'instar du travail effectué par « Quartiers Solidaires » dans l'association Pro Senectute Vaud ou dans un but thérapeutique avec une population en souffrance sociale et/ou psychique. Ces interventions thérapeutiques passeraient par des canaux de communication moins frontaux – par la construction d'installations urbaines, par exemple – pourraient constituer un premier pas vers le rétablissement de liens sociaux, contribuer au développement d'un pouvoir d'agir oublié et participer à la création d'une alliance de travail différente et horizontale entre professionnels et population.

# Bibliographie

## Littérature primaire

- Ajoulat, I. (2007). *L'empowerment des patients atteints de maladie chronique. Des processus multiples : auto-détermination, auto-efficacité, sécurité et cohérence identitaire*. (Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Louvain, Belgique). Consulté à <https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/reso/documents/THESEaujoulat-BibliothequeUCL-Version2.pdf>
- Barribeau, C. (2010). L'entretien de groupe : Considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches Qualitatives*, 29(1), 28-49.
- Bodenmann, P., Madrid, C., Vannotti, M., Rossi, I., & Ruiz, J. (2007). Migrations sans frontières mais... barrières des représentations. *Revue Médicale Suisse*, 3(135), 2710-2717.
- Bodenmann, P., Jackson, Y., Bischoff, T., Vaucher, P., Diserens, E.-A., Madrid, C., Althaus, & F., Wolff, H. (2009). Précarité et déterminants sociaux de la santé : quel(s) rôle(s) pour le médecin de premier secours ? *Revue médicale Suisse*, 5, 845-850.
- Bolzman, C. (2001). Politiques d'asile et trajectoires sociales des réfugiés. Une exclusion programmée. Le cas de la Suisse. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 133-158.
- Bond, M., & Keys, C. (1993). Empowerment, diversity and collaboration: promoting synergy on community board. *American journal of community psychology*, 21(1), 38-56.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: experiments by nature and design*. Cambridge, UK : Harvard University press.
- Brunson, L., & Lavoie, F. (2010). La pratique de la psychologie communautaire. *Canadian Psychology*, 51(2), 96-105.
- Cantero, O. (2016). *Accès aux soins et communication : vers une passerelle entre la communauté sourde et les soignants de Suisse romande*. (Thèse de doctorat, Université de Lausanne). Consulté à [https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB\\_8874F4B5D9C7.P001/REF.pdf](https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_8874F4B5D9C7.P001/REF.pdf)
- Cantero, O., Mercerat, C., & Santiago, M. (2014). Psychologie communautaire et psychologie communautaire de la santé. In G.-N. Fischer & C. Tarquinio (Eds.), *Psychologie de la santé : Applications et Interventions* (pp. 279-297). Paris : Dunod.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.
- Clerc, J. (2011). Psychologie communautaire et éducation populaire. In T. Saïas, (Ed.), *Introduction à la psychologie communautaire* (pp. 85-95). Paris, France : Dunod.
- De Coulon, G. (2015). « L'illégalité régulière » au cœur du paradoxe de l'Etat-nation *Ethnographie de l'interface en tension entre requérant.e.s d'asile débouté.e.s et autorités suisses*. (Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, Suisse). Consulté à <https://doc.rero.ch/record/255647/files/00002459.pdf>
- Dufort, F., & Guay, J. (2001). *Agir au Cœur des communautés. La psychologie communautaire et le changement social*. Québec, Canada : Les presses de l'Université de Laval.

- Felder, A. (2016). *L'activité des demandeurs d'asile. Se reconstruire en exil*. Toulouse, France : Erès.
- Freire P. (2001). *Pédagogie des opprimés*. (2ème éd.). Paris, France : La découverte.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, France : Éditions de Minuit.
- Hauswirth, M., Canellini, A., & Bennoun, N. (2004). Un improbable refuge. Les répercussions sur la santé mentale des procédures en matière d'asile », *Psychothérapies*, 4(24), 215- 222.
- Honneth, A. (2007). *Lutte pour la reconnaissance*. Paris, France : Editions du Cerf.
- Joffe, H., & Yardley, L. (2004). Content and Thematic Analysis. In D. F. Marks & L. Yardley (Eds.), *Research Methods for Clinical and Health Psychology*. Londres, UK : SAGE Publications.
- Jaboyedoff, C. (2017). *Regards sur la ville. Dans les pas du requérant d'asile*. (Mémoire de master non publié). Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Lausanne, Suisse.
- Jodelet, D. (2011). L'approche de la dimension sociale dans la psychologie communautaire. In T. Saias, (Ed.), *Introduction à la psychologie communautaire* (pp. 27-40). Paris, France : Dunod.
- Julian, D. (2006). Defining community psychology practice: Meeting the needs and realizing the dreams of the community. *The Community Psychologist*, 39(4), 66–69.
- Krueger, R. A. (1998). *Developing Questions for Focus Groups*. California, USA : SAGE Publications.
- Laurent, M. (2013). *Requérants d'asile : quelles représentations de la santé et de la maladie?* (Mémoire de master, Université de Lausanne, Lausanne). Consulté à [https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB\\_S\\_000000019630.P001/REF](https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_S_000000019630.P001/REF)
- Le Blanc, G. (2007). *Vies ordinaires, vies précaires*. Paris, France : Seuil.
- Le Bossé, Y., & Dufort, F. (2000). Le cadre paradigmatique de la psychologie communautaire : vers une épistémologie du changement social. In F. Dufort & J. Guay (Eds.), *Agir au cœur des communautés : le psychologue communautaire comme agent de changement social* (pp. 38-91). Québec, Canada : Les Presses de l'Université de Laval.
- Marcoux, I., & Austin, S. (2011). La recherche en psychologie communautaire : fondements et applications. In T. Saias, (Ed.), *Introduction à la psychologie communautaire* (pp. 173-186). Paris, France : Dunod.
- Métraux, J.-C. (2004). Deuils collectifs et création sociale. Paris, France : La dispute. Métraux, J.-C. (2007). Nourrir la reconnaissance mutuelle. *Le journal des psychologues*, 252(9), 57-61.
- Métraux, J.-C. (2011). *La migration comme métaphore*. Paris, France : La dispute.

- Nelson, G., Lors, J., & Ochocka, J. (2001). Empowerment and mental health in community. Narratives of psychiatric consumer/survivors. *Journal of community and applied social psychology, 11*, 125-142. doi:10.1002/casp.619
- Paugam, S. (1996). Introduction. La constitution d'un paradigme. In S. Paugam. (Ed), *L'exclusion, l'état des savoirs* (pp.7-18). Paris : La découverte.
- Murray, M., & Campbell, C. (2003). Living in a Material World: Reflecting on Some Assumptions of Health Psychology. *Journal of Health Psychology, 8*(2), 231-236.
- Murray, M. (2012). Psychologie communautaire de la santé, arts et changement social. Panorama dans le monde anglo-saxon. *Bulletin de psychologie, 521*, 419-427.
- Plateforme pratiques communautaires en santé mentale. (2015). *Pratiques communautaires au sein de services de santé mentale. Intérêts, enjeux, spécificités*. Bruxelles, Belgique : SSM le méridien.
- Rappaport, J. (1987). Terms of empowerment/Exemplars of prevention: toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology, 15* (2), 121-148.
- Saias, T. (2009). Cadre et concepts clés de la psychologie communautaire. *Pratiques psychologiques, 15*, 7-16.
- Saias, T. (2011). *Introduction à la psychologie communautaire*. Paris, France : Dunod.
- Schrecker, C. (2011). Quelques précisions concernant la notion de communauté. In T. Saias, (Ed.), *Introduction à la psychologie communautaire* (pp. 41-51). Paris, France : Dunod.
- Santiago Delfosse, M. (2006). La tension entre théorie et terrain. In P. Paillé (Ed.), *La méthodologie qualitative : postures de recherche et travail de terrain* (pp. 201-223). Paris, France : Armand Colin.
- Vincent, M.-A. (2011). Promotion de la santé et empowerment. In T. Saias, (Ed.), *Introduction à la psychologie communautaire* (pp. 71-84). Paris, France : Dunod.
- Wresinski, J. (1987). Grande pauvreté et précarité économique et sociale. Rapport présenté au nom du Conseil économique et social. *Journal officiel de la République Française, avis et rapports du Conseil économique et social, 6*, 1-104.

## Littérature secondaire

- Berry, J. W., Phinney, J. S., Sam, D. L., & Vedder, P. (2006). Immigrant Youth : An international review. *International Association for Applied psychology, 55*(3), 303-332.
- Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, France : Gallimard.
- Hillery, G.A. (1955). Definition of community: areas of agreement. *American sociological review, 28*(5), 111-123.

Kieffer, C.H. (1984). Citizen empowerment: a developmental perspective. In: Rappaport, J., Swift, C., & Hess, R. (Eds). *Studies in empowerment: steps towards understanding and action* (pp. 9-36). New-York: The Haworth Press.

Secchi, B. (2013). *La ville des riches et la ville des pauvres*. Genève, Suisse : MetisPresses.

Tönnies, F. (1977). *Communauté et société : Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Retz.

Winnicott, D. (1975). *Jeu et réalité*. Paris, France : Gallimard.

## Sites internet

Lenel, E. (2011). Un regard phénoménologique sur la mixité urbaine. EspacesTemps.net. Publication avancée en ligne. Consulté à <http://www.espacestemp.net/articles/un-regard-phenomenologique-sur-la-mixite-urbaine/> le 09.01.2017.

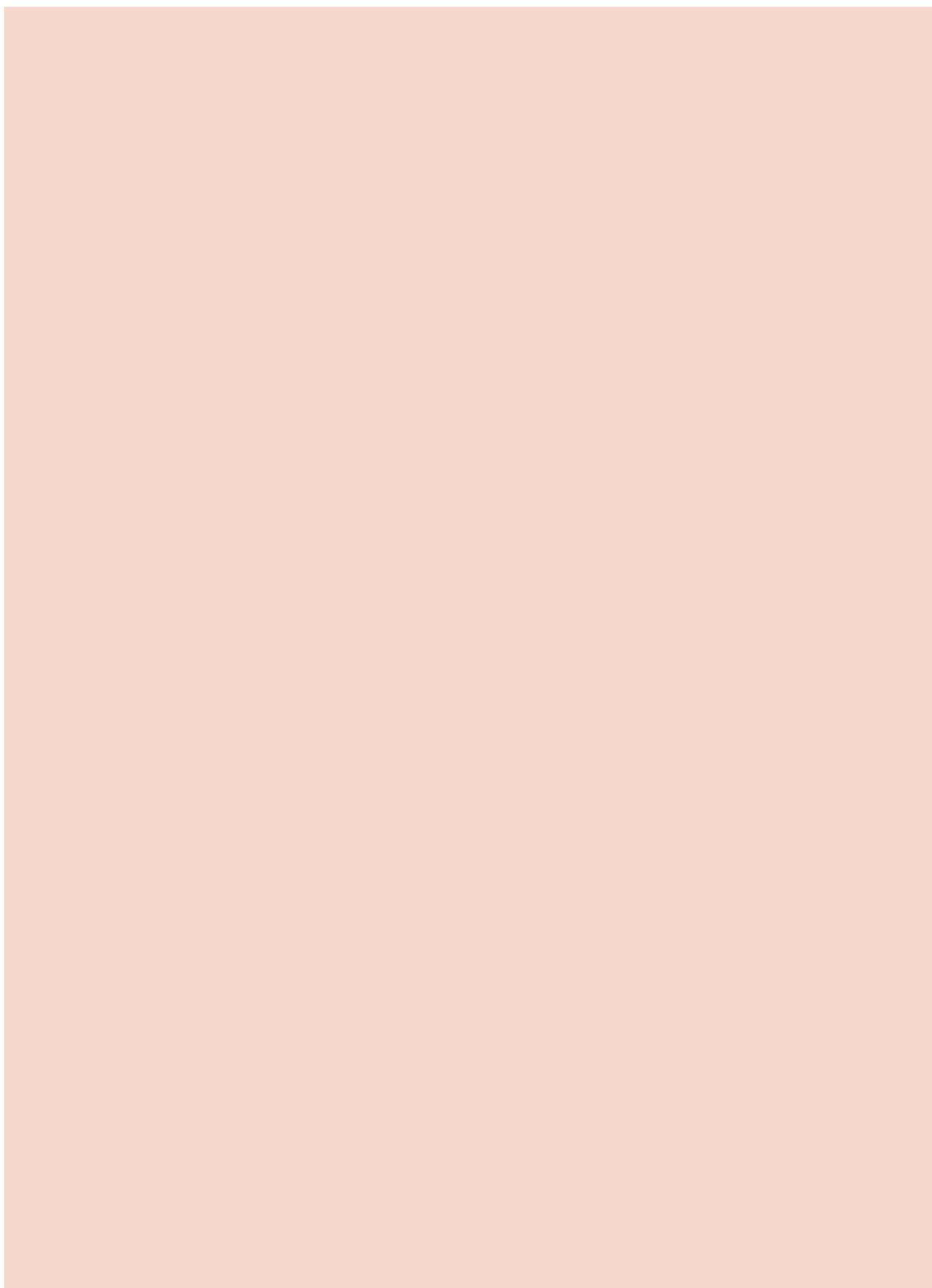
Organisation mondiale de la Santé. (1986). Ottawa Charter for health promotion. Consulté à <http://www.who.int/healthpromotion/conferences/previous/ottawa/en/index1.html> le 30.12.2017.

Thibeault, N. E. (2010). A propos de la méthodologie des entretiens de groupe focalisés. Consulté à <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article58>, le 30.10.2017.

## Liste des illustrations

Toutes les illustrations photographiques ont été prises par Carla Jaboyedoff, Pierre Marmy et Karen Devaud pendant les différentes phases de réalisation de ce projet. Les différentes personnes figurant sur les illustrations de ce mémoire ont toutes donné leur accord pour apparaître sur ces dernières.

## Annexes



*Repris de Jaboyedoff, 2017*

# INFORMATIONS

*PROCÉDURE*

*ASILE*

*STATUT*

*INFRASTRUCTURES*

*FINANCES*

*LAUSANNE*

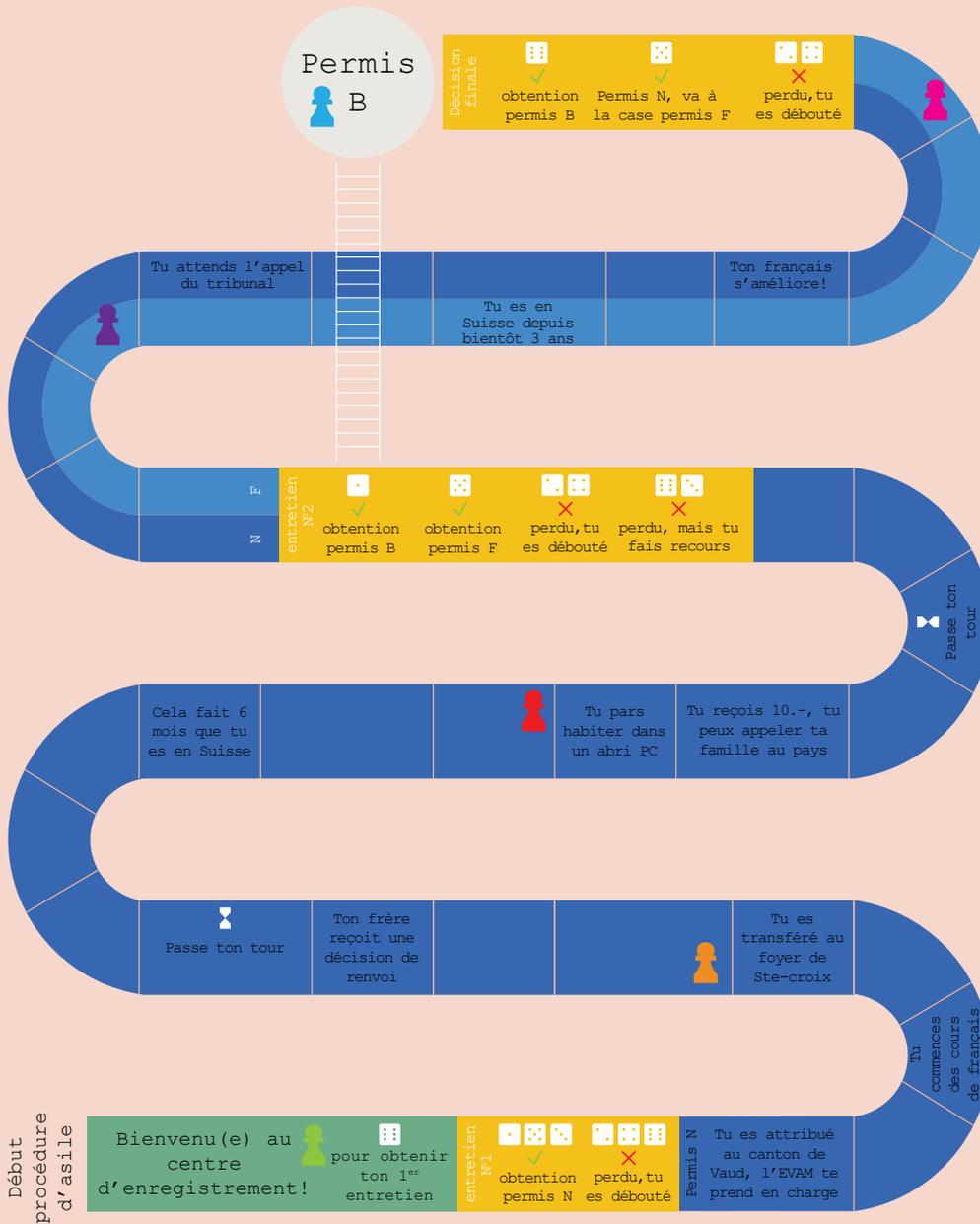
# PROCÉDURE

En Suisse, afin d'obtenir le statut de réfugié, la personne qui demande une protection doit passer par la procédure juridique de l'asile (LAsi). Ce dernier devient alors un demandeur ou requérant d'asile. A son arrivée en Suisse, le demandeur d'asile est hébergé dans un centre d'enregistrement fédéral qui accueille plusieurs centaines de personnes, toutes en attente d'un premier entretien et d'une décision concernant la suite de leur demande. La requête est traitée par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) et plus précisément par le Domaine de Direction Asile : « il examine soigneusement chaque demande d'asile, mais il n'entre pas en matière sur celles qui sont manifestement abusives. Pour les autres, il vérifie si les motifs invoqués sont crédibles et - le cas échéant - si le requérant a la qualité de réfugié selon la loi sur l'asile »(SEM). L'examen de chaque dossier s'effectue en deux phases. La première se déroule dans les centres fédéraux d'enregistrement et peut durer jusqu'à 90 jours. Si le demandeur d'asile franchit la première étape avec succès, il quitte le centre d'enregistrement et se voit attribué à un canton. A ce moment-là, un permis N lui est octroyé. Dans le cas contraire, si le demandeur est un «cas Dublin» ou qu'il

ne répond pas aux critères de la LAsi, il reçoit une décision négative mentionnant qu'il doit sortir du territoire Suisse. Il peut aussi prétendre aux prestations de l'aide d'urgence. Que ce soit pour l'aide d'urgence ou la prise en charge du demandeur d'asile, chaque canton procède à sa manière. Dans le canton de Vaud, c'est l'Etablissement Vaudois d'Aide aux migrants (EVAM) qui s'occupe de la question de l'asile et qui propose un hébergement et des prestations sociales. Le demandeur d'asile est hébergé dans un foyer ou un abri de la Protection Civile et par la suite, si cela est possible, dans un appartement. Au cours des 3 premiers mois de la procédure, le demandeur d'asile ne peut pas travailler. Par la suite, il a la possibilité d'exercer une activité lucrative.

L'attente du second entretien et de la décision finale peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années. Au terme de la procédure, le demandeur d'asile peut recevoir : une décision positive, soit un permis B, une admission provisoire, le Permis F ou un refus.

En cas de décision négative, le requérant d'asile a la possibilité d'exiger un recours auprès du Tribunal Administratif Fédéral qui statuera sur son dossier.



## Règles du jeu:

- les cases jaunes sont obligatoires
- 1 pion pour chaque joueur
- 1 dé

## CONVENTION DE 1951

« La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés constitue le document-clé dans la définition du réfugié, ses droits et les obligations légales des états » (UNHCR).



Convention de 1951, archives des Nations Unies

## LOI SUR L'ASILE

Extrait de la loi sur l'asile

LAsi

du 26 juin 1998  
(Etat le 1er octobre 2016)

Chapitre 1 Principes

Art.2 Asile

1. La Suisse accorde l'asile aux réfugiés sur demande, conformément aux dispositions de la présente loi.

2. L'asile comprend la protection et le statut accordés en Suisse à des personnes en Suisse en raison de leur qualité de réfugié. Il inclut le droit de résider en Suisse.

Art. 3 Définition du terme réfugié :

1. Sont des réfugiés les personnes qui, dans leur Etat d'origine ou dans le pays de leur dernière résidence, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques.

2. Sont notamment considérées comme de sérieux préjudices la mise en danger de la vie, de l'intégrité corporelle ou de la liberté, de même que les mesures qui entraînent une pression psychique insupportable. Il y a lieu de tenir compte des motifs de fuite spécifiques aux femmes.

3. Ne sont pas des réfugiés les personnes qui, au motif qu'elles ont refusé de servir ou déserté, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être. Les dispositions de la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés sont réservées.

4. Ne sont pas des réfugiés les personnes qui font valoir des motifs résultant du comportement qu'elles ont eu après avoir quitté leur pays d'origine ou de provenance s'ils ne constituent pas l'expression de convictions ou d'orientations déjà affichées avant leur départ ni ne s'inscrivent dans leur prolongement. Les dispositions de la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés sont réservées.

## LES CHIFFRES

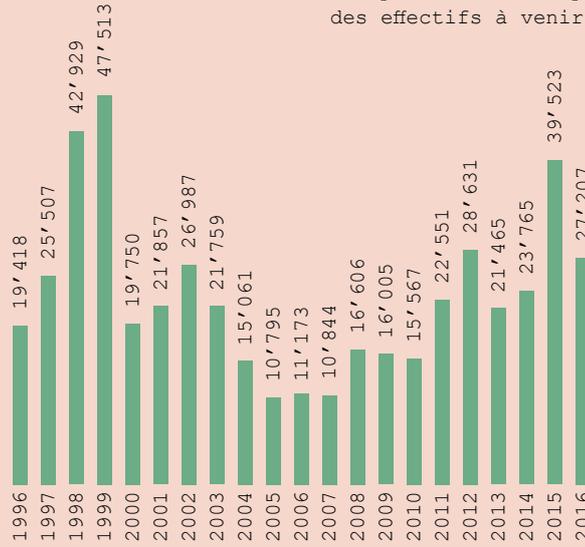
La proportion d'individus dans le processus d'asile en rapport avec le nombre d'habitants sur le territoire Suisse est en moyenne de 1%. Cette proportion se retrouve sur le canton de Vaud.



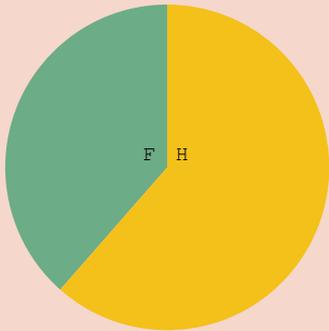
# 57,5%

est le taux de protection en 2017 (octroi de l'asile et admission provisoire)

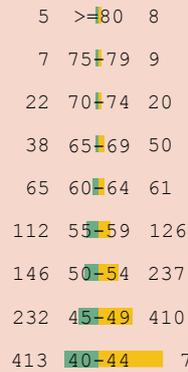
L'afflux de demandeurs d'asile en Suisse varie énormément en fonction de l'état du monde. La prise en charge est ainsi considérablement impactée par l'impossibilité de prévisions des effectifs à venir.



Demande d'asile en Suisse par année



Sexe du demandeur d'asile, 31 décembre 2016



Pyramide des âges des demandeurs d'asile par sexe et classe d'âge, 31 décembre 2016

## LES ACCORDS DUBLIN

« En Suisse, l'accord d'association à Dublin a été mis en œuvre le 12 décembre 2008. Depuis lors, l'espace Dublin comprend 32 Etats, à savoir les 28 Etats de l'Union Européenne et quatre Etats associés, la Norvège, l'Islande, la Principauté de Liechtenstein et la Suisse. Ces 32 Etats dits "Etats Dublin" appliquent des règles homogènes afin de déterminer à quel Etat incombe la responsabilité de mener les différentes procédures d'asile.

La procédure Dublin est principalement fondée sur deux règlements du Conseil de l'UE et de la Commission Européenne qui établissent les critères de responsabilité pour l'examen d'une demande d'asile. Depuis le 12 décembre 2008, ces deux règlements font partie intégrante du droit suisse en matière d'asile et d'étrangers.

Le but de la procédure Dublin est qu'un seul Etat Dublin soit amené à examiner la demande d'asile d'un requérant. La procédure Dublin n'harmonise pas les procédures d'asile dans l'espace Dublin, mais détermine l'Etat Dublin responsable de l'exécution des différentes procédures d'asile. Une fois établie la responsabilité d'une demande d'asile, la législation nationale de l'Etat Dublin concerné est applicable.

Les règlements Dublin prévoient que chaque demande d'asile ne soit examinée que par un Etat Dublin. Ce système vise, d'une part, à éviter qu'un requérant ne dépose plusieurs demandes d'asile et, d'autre part, à s'assurer qu'au moins un Etat Dublin soit responsable d'un requérant d'asile.

La procédure Dublin s'applique aux seuls ressortissants d'Etats tiers, c.-à-d. aux personnes qui ne possèdent pas la nationalité d'un Etat Dublin. Par conséquent, la procédure Dublin ne peut pas être exécutée lorsque la demande d'asile émane d'un ressortissant d'un Etat Dublin ; le cas échéant, des accords de réadmission bilatéraux sont généralement applicables. » (SEM)

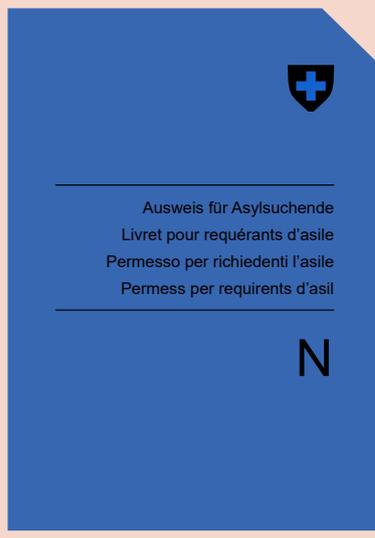


Cas Dublin en 2016, Suisse

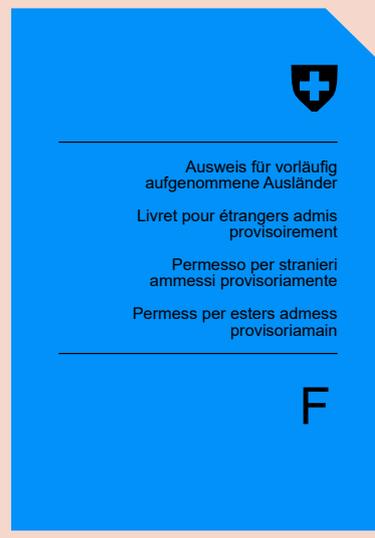


"Etats Dublin"

# LES PERMIS



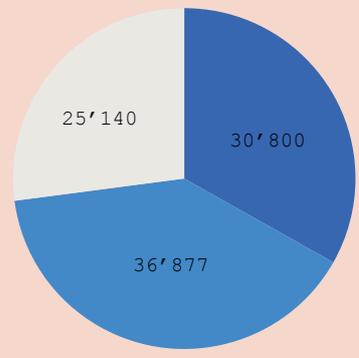
Les requérants d'asile sont des personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse et font l'objet d'une procédure d'asile. Durant cette période, elles disposent en principe d'un droit de résidence en Suisse. Les requérants sont habilités, dans certaines circonstances, à exercer une activité lucrative.



Les personnes admises à titre provisoire obtiennent le permis F parce qu'elles n'ont pas pu prouver qu'elles ont subi des persécutions individuelles mais leur renvoi serait contraire au droit international. Etabli pour un an, le permis peut être renouvelé d'année en année, après examen du canton de domicile. Après cinq ans, à compter de leur arrivée en Suisse, les personnes avec un permis F peuvent solliciter une autorisation de séjour de type B. Les autorités tiennent alors compte du degré d'intégration de la personne et de sa situation familiale. Elles vérifient si un retour dans le pays d'origine ou de provenance est licite et peut être exigé. Les bénéficiaires du permis F peuvent demander un titre de voyage international pour réfugiés, à l'exception de leur pays d'origine. Le regroupement familial est autorisé après trois ans de vie en Suisse, sous certaines conditions : habiter dans un logement approprié, vivre dans le même ménage et ne pas bénéficier de l'aide sociale. Enfin, une activité lucrative est autorisée, sans restriction.



Les réfugiés reconnus obtiennent un livret pour étrangers de type B. Ce permis est établi pour un an et peut être renouvelé. Le renouvellement peut toutefois être refusé pour de « justes motifs », par exemple si la personne constitue une menace pour la sécurité intérieure ou extérieure de la Suisse. Les autorités peuvent ensuite délivrer une autorisation d'établissement non limitée dans le temps (livret C) aux réfugiés qui séjournent depuis dix ans en Suisse. Si la personne est bien intégrée, une demande d'octroi d'une autorisation d'établissement peut être présentée au bout de cinq ans.



Effectif des différents permis, 31 décembre 2016

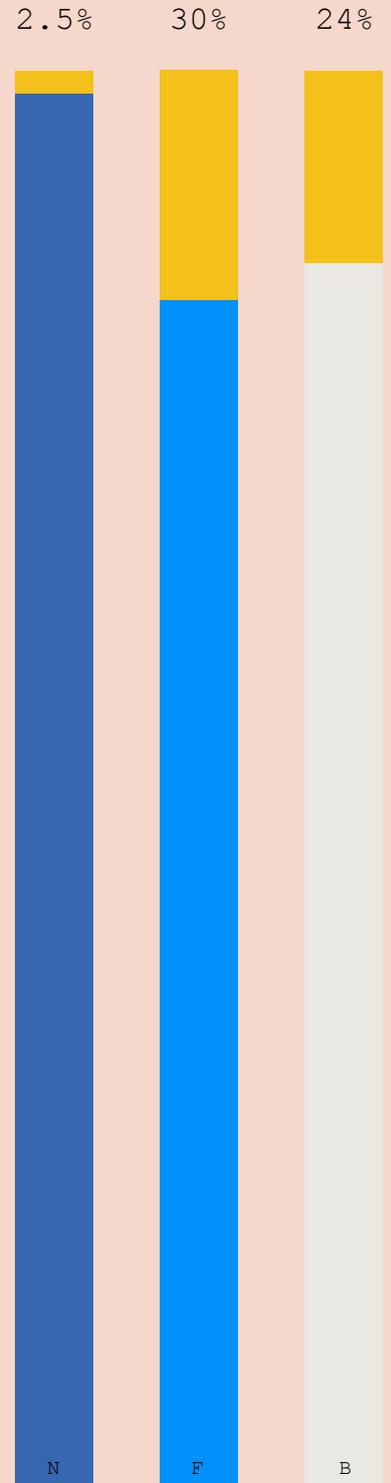
## FINANCES



Le détenteur d'un permis N ne peut pas exercer d'activité lucrative les 3 premiers mois de son arrivée en Suisse

2,5 %

est le taux d'activité du demandeur d'asile au 31 décembre 2016



Taux d'activité par statut, 31 décembre 2016

Les prestations  
suivantes sont dis-  
tribuées en nature



L'assistance  
financière **par**  
**jour** varie de

12 .-

à

15,5 .-

selon le lieu de  
résidence



Les vêtements



La nourriture



Les produits  
d'hygiène et  
d'entretien



Une aide journalière  
de 1.60 à 2.60.- est  
fournie. Les frais  
pour se rendre chez  
le médecin par  
exemple sont pris  
en charge.

Les prestations  
suivantes ne sont  
pas fournies



Les abonnements de  
téléphone

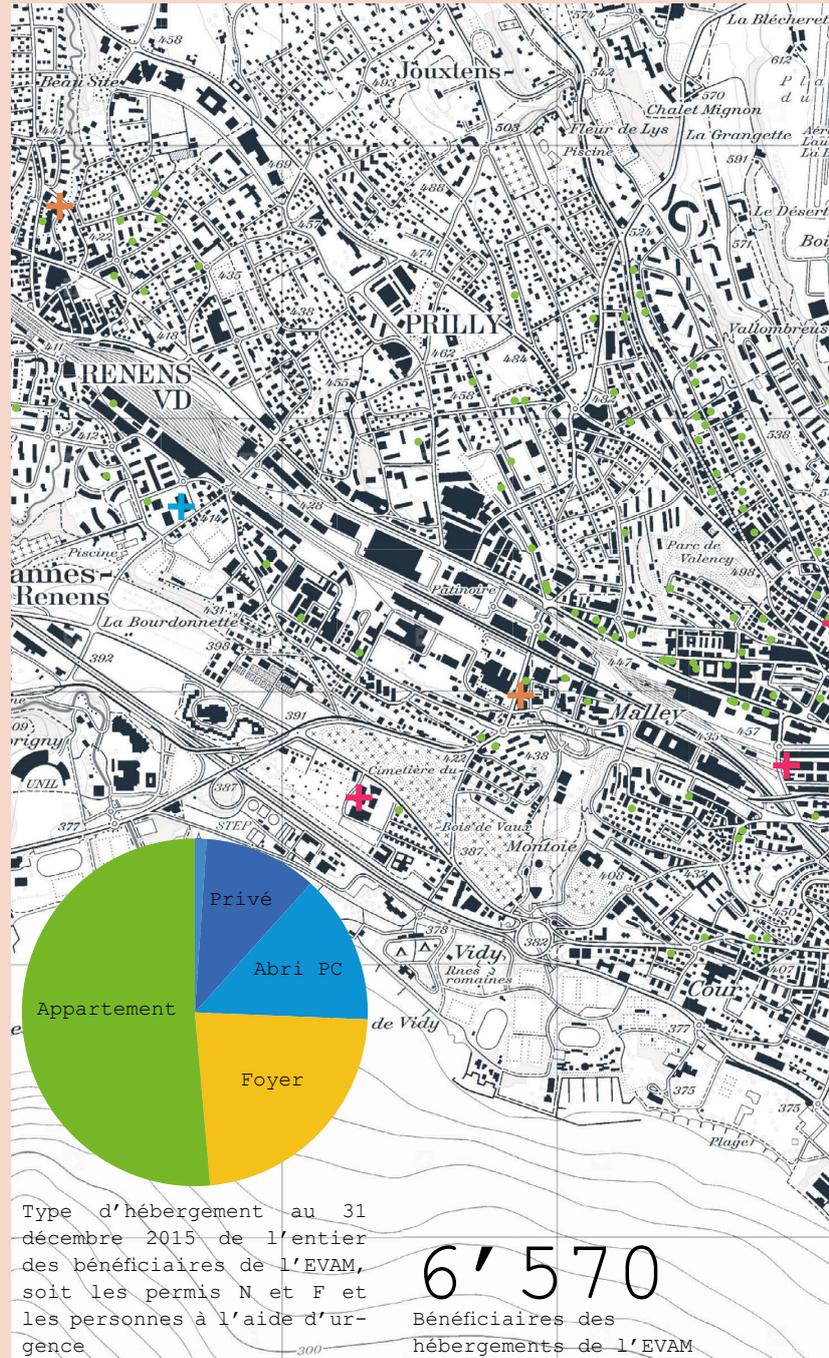


La connexion  
internet

## INFRASTRUCTURE

LE FOYER +

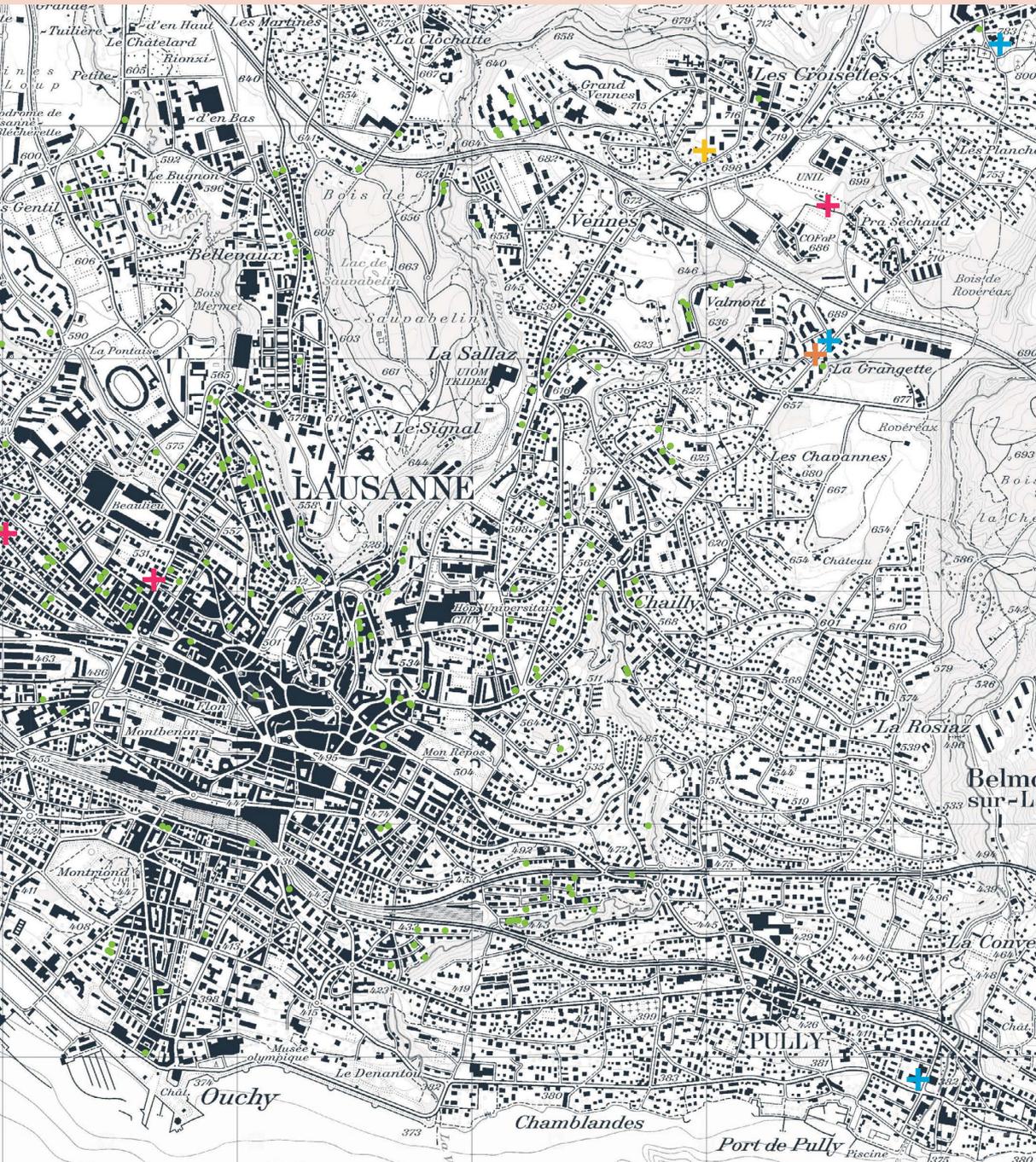
L'ABRI PC +



L'APPARTEMENT ●

L'ACCUEIL DE JOUR +  
surnommé « Mama Africa »

L'ADMINISTRATION +



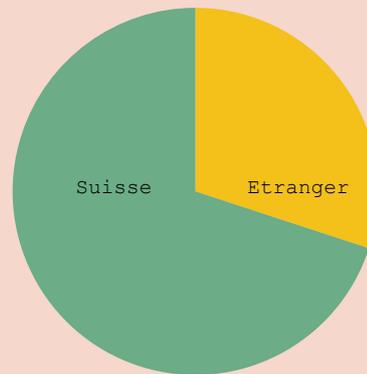
# LAUSANNE

## LAUSANNE

« Située sur les bords du Léman, Lausanne est extrêmement agréable à vivre. Bâtie en son temps sur trois collines (la Cité, le Bourg et Saint-Laurent), elle s'est ensuite logiquement et lentement développée là où la pente le permet, aujourd'hui d'Ouchy (à 372 m d'altitude) au Chalet-à-Gobet (à 860 m). La ville borde le lac et n'est qu'à une heure des cimes jurassiennes ou des Alpes et à quelques minutes seulement d'une vaste campagne. La vie culturelle y est d'une incroyable richesse »  
(Le Routard).

# 143'561

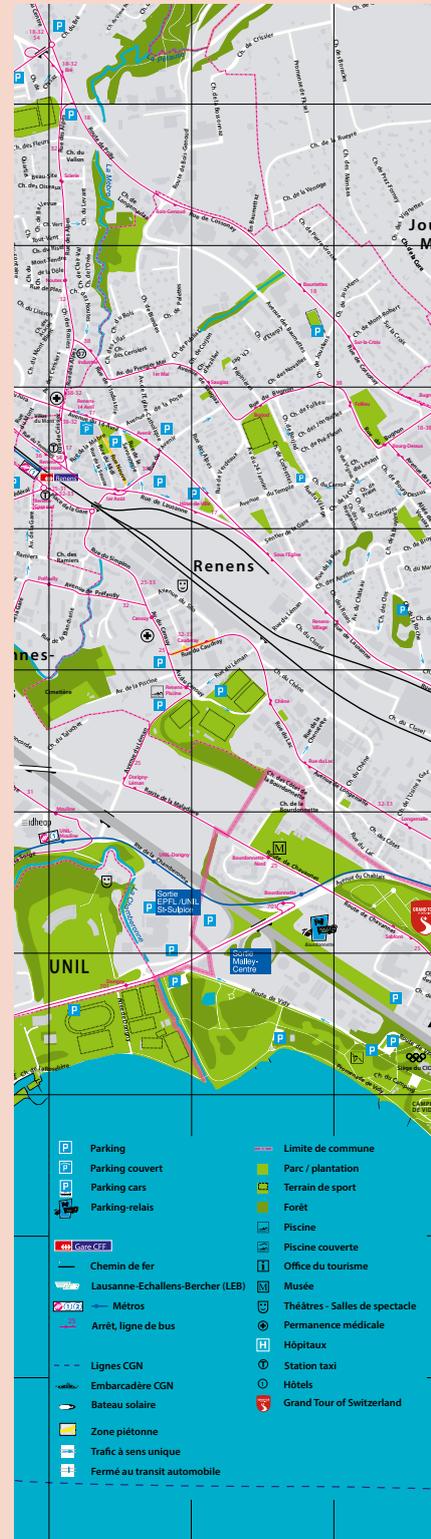
Habitants, 31 décembre 2016

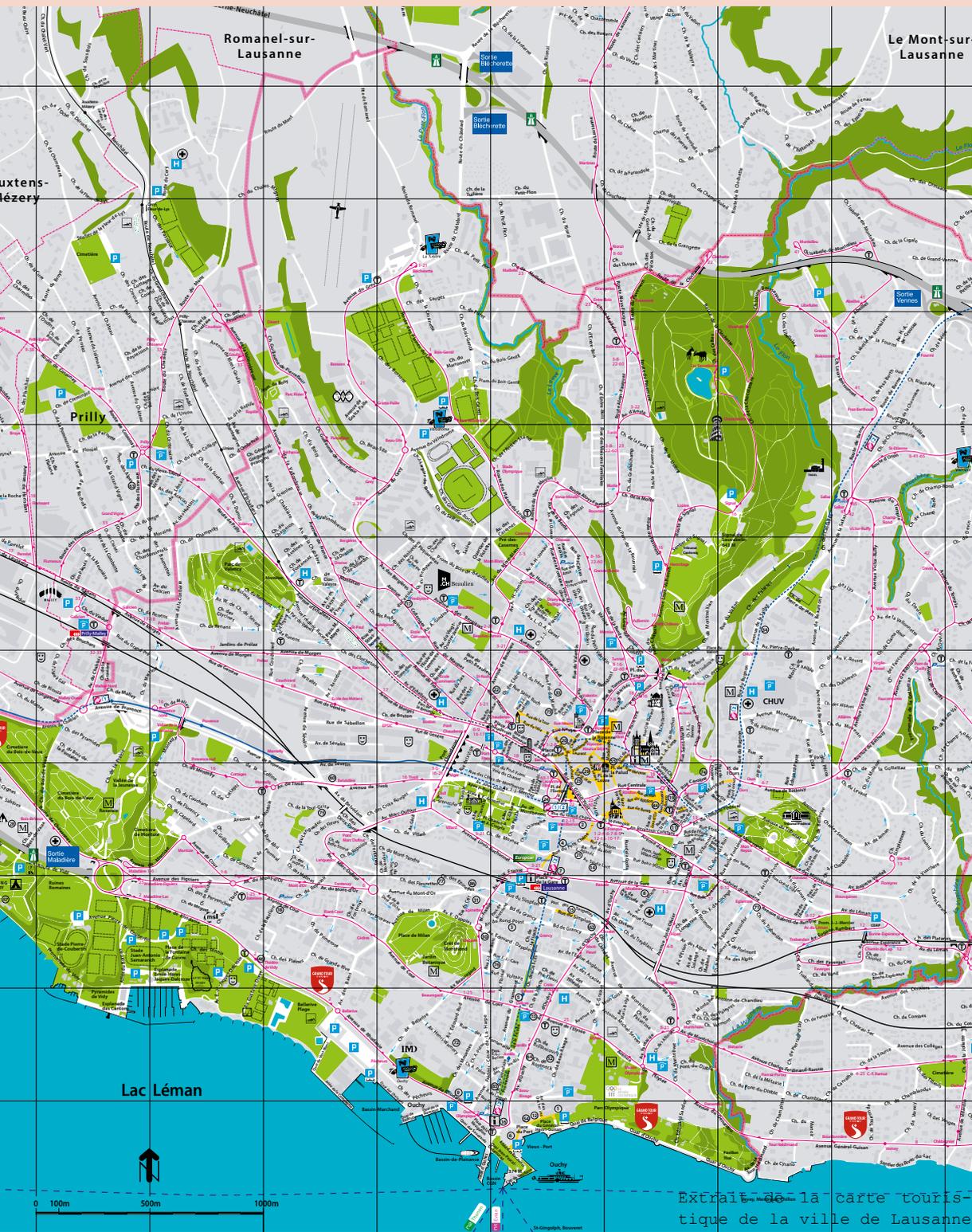


Proportion de la Population résidente de la ville de Lausanne en fonction de l'origine, 31 décembre 2016



Proportion (2,2%) d'individus dans le processus d'asile par habitants à Lausanne, 2015





## SOURCES

Loi sur l'asile (2016). Consulté à <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995092/index.html> le 08.01.2017.

Portail géographique de la Confédération Suisse. Consulté à <https://map.geo.admin.ch/> le 08.01.2017.

Secrétariat d'Etat aux Migrations. Statistiques en matière d'asile (2016). Consulté à <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/publi-service/statistik/asylstatistik/2016/stat-jahr-2016-kommentar-f.pdf> le 29.12.2017.

UNHCR. Convention et protocole relatif au statut de réfugié (1951). Consulté à <http://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62> le 08.01.2017.

Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). Consulté à <https://www.evam.ch/> le 08.01.2017.

Statistiques des hébergements EVAM (2016) consulté à [https://www.evam.ch/fileadmin/user\\_upload/Articles/2016\\_11\\_-\\_TB\\_60\\_\\_RA\\_\\_par\\_communes\\_\\_2016.pdf](https://www.evam.ch/fileadmin/user_upload/Articles/2016_11_-_TB_60__RA__par_communes__2016.pdf) le 08.01.2017.  
Secrétariat d'Etat aux Migrations.

Les accords de Dublin. Consulté à <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/dublin/dublinverfahren.html> le 08.01.2017.

Statistique de la Ville de Lausanne. Consulté à <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique/themes/population.html> le 29.12.2017.

Le routard sur Lausanne. Consulté à [http://www.routard.com/guide\\_voyage\\_lieu/6499-lausanne.html](http://www.routard.com/guide_voyage_lieu/6499-lausanne.html) le 08.01.2017.



# Retranscription du focus group

Participants:

MH : animatrice

CR : animatrice

JB : prise de notes

GT : prise de notes

D : interprète français/tigrinia

KD : femme, née en 1990, originaire de Suisse. Auteure de la présente recherche, co-initiatrice et participante au projet depuis avril 2016

CJ : femme, née en 1991, originaire de Suisse et de France. Co-initiatrice et participante au projet depuis avril 2016

KA : homme, né en 1976, originaire du Togo et de Suisse. Co-initiateur et participant au projet depuis avril 2016

MJ : femme, née en 1988, originaire de Suisse et de France. Co-initiatrice et participante au projet depuis avril 2016

LS : homme, né en 1970, originaire de Guinée-Bissau, en procédure d'asile actuellement. Participe au projet depuis septembre 2017

FT : homme, né en 1990, originaire d'Erythrée. Permis B. Participe au projet depuis septembre 2016. Afin qu'il puisse s'exprimer plus librement durant cette rencontre, nous avons fait appel à une interprète pour traduire ses propos

KMA : homme, né en 1989, originaire d'Erythrée et Suisse. A vécu la procédure d'asile enfant (années 1990). Participe au projet depuis août 2017

MY : homme, né en 1988, originaire de Côte d'Ivoire, en procédure d'asile actuellement. Participe au projet depuis novembre 2016

AS : homme, né en 1990, originaire du Kosovo et de Suisse. A vécu la procédure d'asile enfant (années 1990). Participe au projet depuis février 2017

AJ : homme, né en 1988, originaire de Suisse. Participe au projet depuis septembre 2017

MH 1 : On pensait commencer par un tour de table pour que chacun puisse se présenter en quelques mots et nous dire qui vous êtes en quelques mots et aussi nous dire depuis quand vous participez au projet de l'exposition et à l'association Traits d'Asile.

KA 1 : Moi je m'appelle KA. Et je fais partie des personnes qui étaient au début de la fondation de cette association et nous avons essayé de construire cette expérience ensemble. Donc voilà.

AJ 1 : Voilà moi je m'appelle AJ. J'ai pris part au projet de manière un peu tardive. En rentrant de voyage en Amérique du Sud, je crois qu'elles avaient besoin d'un petit coup de main ... enfin que tout le monde et le projet d'expo avaient besoin d'un petit coup de main pour faire un communiqué de presse. Et puis donc... j'ai donné un petit coup de main !

KD 1 : Alors, KD. Je suis aussi là depuis le début. [silence]. Je sais pas quoi dire [rires]. Je suis contente d'être là ce soir et puis voilà.

AS 1 : Bon bah moi je m'appelle AS. J'ai rejoint l'association en milieu de parcours je crois. Ouais un peu en milieu de parcours, un peu au hasard avec CJ et voilà.

MY 1 : Je m'appelle MY. Je fais partie de l'association depuis un bon moment, depuis le début.

KMA 1 : Je m'appelle KMA. J'ai rejoint le projet d'exposition pendant le montage quelques semaines avant l'exposition à St-François. C'est par le biais d'une amie qui a aussi vécu un parcours de migrant, comme moi, hé oui j'ai été un jour « migrant » [rires].

Donc voilà. C'est depuis là que je suis dans le groupe.

FT 1 : Moi je m'appelle FT. Moi j'ai été rencontré à Yverdon avec euh KD, CJ et avec KA. Je crois que j'ai participé depuis le début. Je suis en Suisse depuis 2 ans et 4 mois. [rises de tous].

MJ 1 : Moi je m'appelle MJ. Je suis aussi dans l'association depuis le début. Et je suis hyper désolée d'être en retard [rires de tous].

CJ 1 : Moi c'est CJ et j'ai été aussi dans l'association depuis le début, depuis avril 2016, non ? LS 1: Moi je m'appelle LS. J'ai rejoint le projet en septembre quand CJ, MJ et KD m'ont rencontré dans un projet dont je faisais partie à Romainmôtier qui s'appelle « Migration in mind ». Donc là du coup elles m'ont invité à venir à un entretien avec moi et là nous avons discuté du projet... donc voilà, j'ai adhéré à l'association en fait.

JB 1 : Moi c'est JB. J'ai rejoint, enfin, j'ai entendu parler du projet depuis le début mais je l'ai rejoint tard, au moment de la construction finale, de la porte, etc., et je suis content d'être avec vous.

**CR 1 : Ok, alors merci à tous, donc l'idée en fait de ce soir c'est vraiment de pouvoir discuter de votre vécu et de l'expérience que vous avez eue dans ce projet. Mais plus spécifiquement les raisons et les objectifs qui vous ont poussés à participer à ce projet dans un premier temps, ce que vous espériez en tirer et voilà. Alors, pour commencer cette discussion sur ce thème, l'idée en fait, donc vous avez toutes ces photos du projet devant vous, vous pouvez en choisir une ou deux qui représentent pour vous votre expérience dans ce projet, ce que vous avez vécu, ce que vous en avez tiré, ce qui vous parle et que vous la preniez avec vous et ensuite on commencera la discussion à partir de ça. Donc je vous laisse vous servir...**

**MH2 : Tout le monde a trouvé sa ou ses photos ? Donc du coup on vous propose de prendre un moment pour que vous puissiez nous présenter les photos que vous avez choisies. Et puis peut-être expliquer pourquoi vous avez choisi cette ou ces photos et en quoi elles représentent votre vécu, votre expérience par rapport à l'exposition que vous avez montée.**

KD2 : Est-ce que quelqu'un veut se lancer ?

MH3 : Je crois qu'on a un volontaire. C'est fantastique !

KMA2 : Ouais ben c'est ça ! Ben ça c'est quand on était à l'entrée, qu'on était censé les prendre en photo, les flics entre guillemets, certains ont mal réagi. Et certains étaient choqués en nous disant: «ah bon mais quand vous arrivez en Suisse, vous devez suivre une procédure pareille»? Et puis là encore ils avaient encore entre guillemets rien vu, parce que normalement dans la procédure c'est vraiment, on...Ben c'est violent, on nous fout en caleçon, on nous fouille. Et puis c'est vrai que certains ont été choqués jusqu'à créer une sorte de «mini scandale» on va dire. Justement cette dame, c'était une mère de famille avec ses deux enfants et elle nous a demandé pourquoi on prenait des photos. Pourquoi on devait remplir une feuille fictive, une pièce d'identité. Justement elle avait peur que ces données-là allaient être enregistrées quelque part dans l'Etat, enfin je pense, c'est-ce qu'on pensait. Et à un moment donné elle nous a dit: «on remplit rien». C'est vrai qu'à un moment donné on leur a dit: «si vous remplissez pas ça, vous pouvez pas rentrer». Et là aussi elle a fait un peu de «forcing» pour 2-3 minutes jusqu'à ce qu'elle dise à ses enfants de les remplir mais pendant que les enfants remplissaient, elle leur chuchotait de mettre n'importe quoi. Et moi, que cette personne-là réagisse comme ça, d'un côté ça m'a fait chier je vous le cache pas, mais d'un autre côté ça m'a aussi fait plaisir. Parce qu'elle venait de remarquer ce que des milliers de personnes subissaient chaque jour pendant leur entrée en Suisse. C'est pour ça que je trouvais aussi intéressant par la suite, d'ailleurs c'est aussi pour ça que pas mal de personnes m'ont posé cette question, de savoir si cette exposition allait, au millimètre près, être déplacée quelque part d'autre à longue durée.

KA2 : Je vais me lancer. Alors donc je me suis choisi. Alors pourquoi? L'idée de départ c'était d'arriver à faire passer un message à mes compatriotes suisses, que des personnes qui viennent d'ailleurs ont un vécu assez lourd. Et moi-même, en tant que requérant d'asile, demandeur d'asile de 2002 à 2008, ce que ce parcours a engendré était tellement lourd pour moi. C'est pour ça que j'avais accepté de faire passer mon histoire, de partager mon histoire pour essayer de transmettre quelque chose, un message. Et ce message, je suis tellement satisfait que cela soit passé.

Pourquoi? Parce que lors de l'expo, il y a une fois où j'étais à la salle où il y a la décision qui tombait, j'avais entendu alors, deux voix, trois personnes qui m'ont dit: «aaaah! C'est comme ça? En réalité c'est ça que vous vivez dans ce parcours»? Donc du coup, ce concept, son étonnement, partage, ont pu avoir un sens pour moi. Et même comme parenthèse, ce matin il y a trois étudiantes qui étaient là durant l'expo qui m'ont appelé au travail pour la suite de l'histoire. Donc le feuilleton continue.

LS2 : Moi j'ai choisi cette photo. Je suis en fait là, c'est juste d'avoir l'opportunité d'expliquer aux gens son vécu, sur les démarches de la procédure d'asile. Parce que mon vécu m'a donné l'expérience dans les démarches de la procédure d'asile, ce qu'au départ, dans mon exemple, j'avais eu une réponse négative de non-entrée en matière à ma demande. Grâce à mon expérience sur les démarches de la procédure d'asile, j'ai réussi à avoir une réponse négative pour que ma demande puisse être examinée en Suisse et là j'arrive à expliquer aux gens cette expérience sur la procédure de la demande d'asile. C'est pour ça que j'ai choisi cette photo. Je peux continuer sur d'autres photos? Là j'ai choisi cette photo-ci qui est la «roue de la fortune» qui m'a beaucoup impressionné, c'était bien pensé dans ce projet, et ça montre que les requérants d'asile qui viennent déposer une demande d'asile n'ont pas le choix de choisir le canton dans lequel ils voudraient être attribués. Ils n'ont pas le choix. Et là on sait que, dans le cas de l'intégration, la base c'est la langue. Par exemple il y a d'autres demandeurs qui déposent une demande d'asile qui parlent plus ou moins le français, ils n'ont pas le choix de choisir le canton dans lequel ils seront attribués et ils veulent aller dans un canton romand, francophone et ils se retrouvent dans un canton alémanique, qui parle l'allemand et l'anglais. Et là ils savent que l'intégration ça va prendre du temps avec eux. Parce qu'il faudra faire beaucoup de temps pour pouvoir maîtriser la langue. Et on sait que pour pouvoir avoir l'emploi il faudra savoir la langue qui est parlée dans ce canton. On sait que l'intégration réellement passe par l'emploi. Cette photo, je l'ai choisie, il y a beaucoup de personnes qui ont participé à une discussion, un débat sur la migration et la procédure d'asile. Là, ça m'a donné une grande expérience pour apprendre plein de choses que je ne connaissais pas sur la migration et la procédure d'asile. Là ça a été un partage d'idées, un brainstorming avec beaucoup de personnes et cela m'a donné des idées, j'ai appris plein de choses pour m'aider dans mes démarches de procédure d'asile. Du coup... je vais terminer une fois [rit], là vous voyez bien que c'est au moment de la construction du chalet pour l'exposition. Là c'était la première fois que je participais à ce type de construction et ça m'a fait beaucoup plaisir de participer à la construction d'un chalet, c'était vraiment impressionnant, dans l'atelier faire des trucs qui étaient très importants pour préparer le centre d'enregistrement et de procédure. Là bon, je trouve que c'est très très très bon, c'est une expérience aussi que j'ai gagnée dans ce projet qui était très important pour moi. Et du coup là il y a les amis qui sont là, j'ai trouvé que dans ce projet, ça m'a fait rencontrer de nouvelles personnes, de nouveaux amis, ça m'a permis d'avoir des contacts avec des gens, de partager avec eux et faire des échanges aussi avec eux sur mon vécu pour gagner de l'expérience un peu plus. Merci beaucoup.

AS2 : Je saute sur l'occasion. Non parce que ma première photo, je passe directement à la deuxième parce que j'aimerais revenir sur ce que LS a dit. Voilà cette photo elle représente le soir où on a projeté le film et je trouvais que ça représentait justement cet aspect de la rencontre et des moments de partage qu'on a eus dans cette association qui pour moi étaient vraiment hyper importants et hyper instructifs. Et la toute première que je voulais vous présenter c'est cette image-là. C'est le dessin sur un programme d'architecture que ST a fait pour arriver à construire la porte d'entrée du chalet. En fait ces deux photos combinées c'est pour moi la première raison pour laquelle je suis dans l'association et dans l'exposition. C'est à travers l'expérience, disons que c'est plus ou moins du fait qu'on a fait les mêmes études avec CJ en architecture et qu'au début je disais «ah mais je peux vous aider, je peux vous aider» et puis au final on est arrivé à la deuxième photo c'était les rencontres et les moments de partage. Je passe la parole à MY.

MY2 : OK. Ben donc voilà la photo que j'ai choisie, il y a moi dessus, il y a des personnes qui sont dessus, d'autres qui n'y sont pas mais pour moi ça symbolise les rencontres. Pour moi c'est les

rencontres, le partage, la communion. Pour moi ça serait ça cette photo. Mais voilà, le projet j'ai adhéré parce que j'ai croisé et connu CJ et KD pendant que je vivais aussi une situation un peu délicate, KA aussi était là, et MJ, c'est ces quatre-là que j'ai connus. Donc je ne pouvais pas me projeter, je n'arrivais pas à me projeter aussi loin et du coup quand on m'a proposé de participer au projet j'ai vraiment sauté dessus pour l'expérience en fait. Avec le temps on a échangé, on a croisé plusieurs personnes, beaucoup de choses se sont passées, des moments de flottement que j'ai vécu personnellement. J'ai pas été tout le temps là. Donc le but c'était ça, pouvoir me projeter, sortir, croiser des gens, aussi parler de ma situation, permettre aux gens de connaître ce que je vis et toutes les personnes qui sont dans le même cas que moi vivaient. Et voilà, j'aime bien le contact aussi. Au départ il y avait quatre personnes que je connaissais: CJ, KD, KA et MJ et après j'ai connu FT et tout le monde. Il y a eu beaucoup de personnes que je croise aujourd'hui dans la rue donc c'est agréable. Il y a eu un peu tous les gens. Pour moi j'avais jamais réussi à faire un truc pareil. Il y a eu le côté réflexion et le côté manuel qui est intervenu dedans que j'ai beaucoup aimé parce qu'il n'y a pas trop besoin de se casser la tête. Comme je le disais je n'ai pas voulu que limiter seulement, mais il n'y a plus que ces quatre personnes que je connais, je connais beaucoup de gens maintenant à travers cette exposition, beaucoup de gens me connaissent. J'ai pu aussi m'exprimer, j'ai vécu beaucoup de choses, j'arrive à accepter de me projeter sur un an sans savoir réellement qu'est-ce que ça va... Donc pour quelqu'un qui veut croiser du monde, qui veut sortir, qui veut parler, expliquer ce qu'il vit, alors cette photo pour moi ça dit tout. Je suis là, il y a tout ce monde là alors que j'étais tout seul chez moi. Merci à vous.

CJ2 : Alors je vais prendre la parole. Alors ça c'est une photo d'une de nos réunions, la troisième ou quatrième...Deuxième au Mont. Alors en fait moi ça évoque beaucoup de choses parce que je me dis qu'on est parti de loin parce que pour la petite anecdote, là je vois que je mange une tarte et puis je trouve que ça explique vraiment bien le processus de ce projet. C'est que la première séance qu'on a fait, il y avait FT et A qui étaient là et on a fait à manger. Et ils voulaient pas manger d'œufs, ils voulaient pas manger de trucs et moi j'ai compris qu'ils m'avaient dit qu'ils étaient genre djain.

KD3 : C'est une religion qui est plutôt en Inde.

CJ3 : Et je comprenais pas: «ah bon y'a des djain en Erythrée»? Et puis en fait, la fois d'après avec KD on a fait à manger sans œuf, sans rien, pour que FT et A puissent manger. Sauf qu'à la fin on a compris qu'ils m'avaient dit: «on fait le jeûne»(rires). Et donc en fait cette anecdote elle est vraiment représentative de cette exposition. On a appris à connaître avec FT, maintenant on parle de beaucoup plus de choses, on parle pas que du jeûne. On a eu des discussions qui vont beaucoup plus loin, maintenant que son français s'est beaucoup amélioré. Et du coup c'est à ce moment de l'exposition on était pas très très confiantes parce qu'on se rendait compte qu'on avait une grande incompréhension avec les participants et qu'on comprenait pas très bien où on allait. On a eu un moment de baisse de moral. Et du coup cette photo elle me fait penser qu'on a réussi à construire quelque chose de super chouette et qu'on a pu avancer et voilà.

MJ2 : Moi j'ai pris la photo de la bâche de l'entrée dans l'idée que c'est le dernier truc qu'on a posé, plus ou moins, quand on a monté l'exposition, c'est le dernier truc qu'on a fixé aux barrières et je me souviens qu'au moment où on a fixé la bâche, je me suis dit «mais tout ce qu'il y a derrière, tout ce... ». Je sais plus il y a combien de temps qu'on a commencé ce projet mais il s'est passé plein de choses. Du coup je trouve que cette photo elle symbolisait vraiment le parcours, comme a dit CJ, on vient de loin quand même.

AJ2 : Moi j'ai choisi deux photos, celle-ci où on voit la structure de l'expo avec l'église St- François derrière et celle-ci où on voit la discussion vue depuis derrière nous qui parlions, on voit le public. Je les ai choisies en partie parce qu'elles sont assez esthétiques, elles ont une géométrie intéressante...J'aime beaucoup celle-là parce qu'il y a les triangles des tentes qui résonnent dans les toitures de l'église St-François. Dans l'ensemble je trouve que ces deux photos elles montrent un côté que je trouve très profond et important de cette exposition. C'est qu'on a replacé la procédure

d'asile au centre de la cité. Et puis que c'est quelque chose qui a interpellé les gens qui passaient par là, qui ont ensuite vécu l'exposition puisque c'était quelque chose qu'on vivait et puis la deuxième photo ça montre aussi qu'on a placé ce débat et ces histoires dans l'espace public et que finalement il n'y a plus de barrière médiatique d'un journal, d'un site internet ou d'une caméra de télévision qui fait qu'on a pas de contact direct entre les gens. Sur la deuxième photo, on voit aussi ces barrières et puis finalement je trouve que cette exposition elle a réussi à faire tomber ces barrières qu'il y a entre les gens. Mais aussi je pense qu'il y en a beaucoup d'entre nous qui n'avaient pas forcément l'habitude de parler en public ou de se livrer à des complets inconnus et puis ça c'est aussi des barrières qui sont tombées.

FT2 : J'ai choisi cette photo parce que quand je suis arrivé en Suisse à Chiasso et bien je suis justement arrivé à un endroit qui était comme ça et c'est à ça que j'ai été confronté quand je suis arrivé en Suisse. Après que j'ai eu ma première interview à Chiasso, je suis venu à Lausanne et je ne savais pas où aller. J'étais tout seul et j'avais un papier qui me disait où je devais aller mais je ne savais pas où c'était. Quand je suis arrivé à Lausanne j'ai croisé quelqu'un par hasard et c'est cette personne qui m'a expliqué que je devais aller à l'EVAM et qui m'a aidé à me dire où je devais aller. Dans l'attente de recevoir mes papiers, j'étais dans le stress entrain d'attendre cette décision, je ne savais pas ce que j'allais recevoir. Je n'étais pas bien parce que les autres qui étaient avec moi recevaient des réponses négatives donc ils partaient en Allemagne, en Suède et moi j'étais pas bien car j'entendais ça et je me disais: «et moi je vais recevoir quoi»? Après quand j'ai reçu mes papiers, j'étais content de la décision d'asile je me rappelle de ça justement.

KD4 : En fait c'était super dur de choisir une photo, mais j'ai choisi celle-ci, c'est celle de la porte qu'on a fini de créer. C'est marrant parce que j'ai, avec CJ, MJ et KA, au début et bien c'était vraiment le projet...On s'est dit nous on est suisses, on est touchés par cette thématique de ce que d'autres personnes peuvent vivre à côté de chez nous, et bien on va faire un projet pour que d'autres suisses et toutes les autres personnes à Lausanne puissent se rendre compte... Un des objectifs du projet qui était hyper important pour moi, c'était de faire que les autres suisses se rendent compte de la procédure d'asile mais en fait ce qui est encore plus important maintenant je trouve c'est de voir que, enfin cette photo l'exprime assez bien, c'est de voir qu'on a réussi à faire tous ensemble. Je suis assez émue en fait de voir que, comme CJ disait, à la deuxième séance on était désespérées parce qu'on se disait qu'on allait pas réussir à se comprendre. Et de voir qu'on a réussi à créer quelque chose avec nos mains, je sais plus qui disait qu'il y avait quelque chose de très...Ah ouais c'était MY. Qu'il y avait quelque chose de très concret, on a coupé du bois et coupé du tissu. Et puis il y a aussi le côté plus intellectuel où on a dû réfléchir, on s'est cassé la tête, comment faire. Et voilà d'avoir réussi à créer ça tous ensemble et que chacun ait pu développer des compétences comme tu as dit LS, fait des choses qu'on avait jamais fait. Enfin moi j'avais jamais utilisé une perceuse de ma vie! Et bien c'est juste incroyable. Je suis hyper contente.

**MH4 : Merci d'avoir partagé votre retour par rapport à ces photos et à l'expérience générale que vous avez vécue tous ensemble. Moi ça me touche beaucoup déjà de vous entendre tous et puis de voir qu'il y a eu, on a entendu, des hauts, des bas, des moments de désespoir et puis un projet collectif qui s'est formé avec toute cette notion, qui m'a beaucoup touchée, de partage, de rencontres, d'amitiés qui se sont créées. Aussi ce qui m'a semblé qui est revenu chez plusieurs d'entre vous c'était cette notion de sensibilisation à cette procédure d'asile, que beaucoup d'entre vous ont vécue. Avec cet objectif que certains avaient de pouvoir transmettre ce qu'ils ont vécu eux ou ce qu'ils ont vu d'autres vivre autour d'eux. Moi je me demandais, a posteriori, maintenant, est-ce que par rapport à ça, à cette sensibilisation du public à cette procédure, un peu à froid après l'exposition, est-ce que vous avez l'impression que c'est un objectif qui a pu être réalisé? C'est comme vous l'imaginiez avant ? Différemment ? Les réactions que vous avez pu avoir ?**

KMA3 : Moi je trouve que ça a touché énormément de personnes. Je pense que toutes les personnes qui l'ont visitée ont été touchés par cette exposition. Ils ont appris en fait la procédure d'asile en Suisse. Ils ont vraiment pris conscience de la vie qu'endure, entre guillemets, une per-

sonne qui est en attente d'une réponse d'asile. C'est pour cela que je trouve vraiment intéressant et important de refaire une expérience pareille ailleurs pour toucher encore plus de personnes. Pour que plus de monde soit vraiment conscient de la procédure d'asile en Suisse.

LS3 : Je trouve que dans le cadre de l'objectif dont vous venez de parler, je peux dire que le projet a atteint son objectif. Cela a eu un impact. Le fait que l'on ait eu plus de 500 visiteurs qui étaient à l'exposition et le fait qu'il y ait eu des demandes pour qu'on fasse cette exposition dans d'autres sites, dans d'autres lieux. Parce qu'il y avait beaucoup de Suisses qui n'étaient pas bien informés sur les démarches de la procédure d'asile et la vie que mènent les requérants d'asile dans un centre d'enregistrement et de procédure. Et puis c'était très émouvant et touchant quand des visiteurs sont venus. Il y avait un sujet que j'avais développé dans le projet «Migration in mind» à Romainmôtier, «immersion dans la vie d'un requérant d'asile en Suisse», quand je disais que l'exil c'est comme changer de vie et tout recommencer à zéro. Parce que la procédure d'asile elle est longue et complexe. Les gens trouvent ça touchant en disant que c'est stressant, tu es dans l'angoisse, dans l'espérance aussi, tu es dans l'attente. Tout un truc que les gens ont dans leur vécu en fait. Et ils ont un grand défi à relever dans leur vécu.

KD5 : Du coup, souvent j'ai l'impression que pendant l'expo c'était assez naturel que les personnes qui ont vécu la procédure d'asile se mettaient à la fin au petit salon pour pouvoir parler avec les gens. Du coup, comment vous avez vécu la rencontre avec des personnes, que vous, vous ayez parlé avec des gens qui ont vécu le «faux» parcours et vous qui avez vécu le vrai. Ça vous a fait quoi d'en parler?

KMA4 : Moi j'ai trouvé vraiment bien qu'ils puissent être confrontés de la fiction à la réalité et qu'ils puissent vraiment poser toutes les questions qu'ils veulent. Parce que quand les gens passent de nous qui avons ou sommes en train de vivre la procédure, quand on parle avec eux, leur dire vraiment notre vécu, c'est vrai qu'ils étaient encore plus... limite effarés!

**MH5 : Ca c'est très en lien avec ce que tu disais AJ, la question du contact direct qui finalement c'est la migration on en parle un peu, pas toujours assez dans les médias etc., mais là il y a vraiment cette question du contact direct entre vous tous et le public et c'était un plus d'après ce que j'entends.**

AJ3 : C'était un énorme plus parce que, personnellement je n'ai pas un vécu de demandeur d'asile ni un vécu migratoire direct donc je pense que d'un point de vue extérieur c'est un plus énorme et que c'est...Comment on dit «empowering» en français?

KD6 : Ca favorise le pouvoir d'agir.

AJ4 : Ouais ça favorise le pouvoir d'agir des personnes qui ont ce vécu. Moi je ne peux parler que de l'extérieur et de ce que j'ai ressenti mais je pense que ça donne ce pouvoir d'agir que de dire «ah ben aujourd'hui on peut changer quelqu'un» ou en tout cas informer une personne d'une manière différente avec un contact plus direct.

KMA5 : Que ça soit humain-humain, plutôt que humain-papier.

AJ5 : Ouais. Il y a une autre chose que j'ai trouvée intéressante, c'est quelque chose qui me touchait aussi moi directement. C'est que l'on voit aussi à travers cette exposition, c'est une façon de pouvoir prendre la température de la société, enfin de pouvoir avoir accès directement à ce que pensent les gens de la société qui viennent nous visiter.

**MH6 : Pas comme un sondage ou des statistiques mais quelque chose de plus...**

AJ6 : Oui alors c'est pas représentatif mais je veux dire c'est...Oui ça donne une image.

**CR2 : Une réaction à chaud en fait. Enfin la personne est confrontée directement.**

AJ7 : Et puis justement je trouvais qu'on voyait un peu la façon de penser des gens, ou bien leur structure psychologique dans le sens où il y a eu cet exemple, ça m'est arrivé plusieurs fois où les gens venaient me parler à moi. Mais ils venaient me parler à moi en tant que requérant d'asile ou en tant que personne qui avait vécu une procédure d'asile. Mais moi j'ai jamais vécu ça. Si les gens venaient vers moi, c'est juste parce que je ressemble à qui je ressemble... Je sais pas, personne n'est allé vers CJ en partant du principe, sans demander, qu'elle avait... Du coup je trouvais qu'à travers ça on pouvait voir les présupposés que les gens ont. Et puis même que c'est des présupposés qui sont là même chez des gens qui sont relativement ouverts à la discussion, qui sont pas des néo-nazis, parce qu'on en a pas eu des néo-nazis. La plupart des gens qui sont venus voir l'exposition c'est des gens qui étaient ouverts à la discussion, beaucoup qui étaient aussi dans des associations de défense des migrants, etc., et même dans ces milieux-là il y a cette sorte de présupposé par rapport à l'autre. Toi tu restes «l'autre», tu es pas «nous».

MY3 : Moi je tenais à ajouter que la plupart des migrants qui sont ici, on a une culture de partage. Chez nous on partage. C'est-à-dire que moi ma situation, quelle qu'elle soit, faut que je puisse en parler. Donc quand on te donne l'opportunité comme ça de mettre sur la table tout ce que tu vis, c'est agréable, ça fait du bien. [incompréhensible] Moi j'ai dit à un groupe de filles que j'étais toujours en procédure d'asile, mais elles croyaient pas. [rires] Donc quand je leur ai dit que j'étais toujours en procédure d'asile et que c'était l'opportunité pour nous de parler de ce qu'on vivait, le fait de nous connaître, qu'ils puissent nous approcher. Parce que sérieusement, tu sens qu'il y a des gens qui n'ont pas encore eu cette occasion-là. Qui voient des gens, souvent c'est dans le bus, à l'école, souvent ils disent «voilà écoute moi j'ai aucun problème contre l'immigration», mais en réalité ils savent rien en fait. Donc moi, c'est un peu ça. La plupart des migrants ont cette culture, voilà ce que je vis, c'est-à-dire culturellement le problème c'est pas les choses qu'on garde. Si ça va pas chez X on le sait, si X a des problèmes on le sait, X demande de l'aide on le sait, X n'a pas de problème à demander de l'aide. La plupart des migrants que je connais, surtout du côté Afrique tu vois. Donc c'est bien, ce genre d'opportunités. Mais j'ai remarqué aussi que c'est un peu dommage qu'on n'ait pas eu de personne en face de nous qui dise «ah mais écoutez mais pourquoi vous restez pas chez vous»? Parce que ça se dit. Non mais c'est pas évident que même un UDC, une table ronde pareille que quelqu'un ose le dire de manière ouverte. On n'a pas eu ce genre d'opportunité- là. Avec qui on pouvait échanger, leur faire savoir que... Je me suis senti bien de vivre cette expérience-là et j'espère que les autres aussi ont profité parce que j'ai profité à fond.

CJ4 : En tout cas si je peux aussi rebondir sur ce qui a été dit. Moi j'ai eu connaissance de ce qu'on a raconté de l'expérience. J'ai croisé des gens, 2-3 semaines après, 4 semaines après qui m'ont dit «ah mais c'était génial!» Mais il y en a un, enfin ça m'a un peu frappé, parce que je pensais pas que c'était aussi fort, mais en tout cas ça l'a vraiment heurté dans son intimité de faire ce parcours. Il m'a dit «j'étais tellement mal, j'avais l'impression qu'on venait à l'intérieur de moi, qu'on violait certains de mes droits». Enfin vraiment de faire ce parcours ça l'a mis super mal en fait. Et je pense que du coup le fait d'avoir, parce que c'était pas non plus le but de rendre les gens mal, c'était plutôt de sensibiliser, de générer une discussion. Et c'est là que je pense aussi que c'était très enrichissant qu'ils l'aient bien ou mal vécu cette fausse procédure, de pouvoir en discuter avec vous qui étiez là. Et ça aussi on me l'a beaucoup dit que c'était très enrichissant et très important de pouvoir débriefer et discuter de ça avec des personnes qui pouvaient aussi témoigner de cette histoire- là.

KD7 : En fait pour rebondir aussi, ce que j'ai trouvé fou, enfin j'ai trouvé génial, c'est qu'en fait finalement les experts c'était ceux qui avaient vécu la procédure d'asile. Donc je trouvais génial que vous puissiez dire ce que vous avez vécu et en plus expliquer. Je trouve que c'était vraiment... Surtout qu'en plus les gens étaient assez réceptifs pendant l'expo de ce que vous disiez. En fait je me suis sentie hyper... le moment où je me suis sentie le mieux dans l'expo, c'était le moment où je me suis dit «je pourrais ne pas être là, l'exposition tournerait quand même grâce à vous». Et

ça j'étais hyper contente de me dire que c'était pas tout sur les épaules du groupe de base mais que non seulement c'était vous qui faisiez vivre toute l'expo, tout le parcours, et que si j'étais pas là et bien ça irait quand même. Ça j'ai trouvé que c'était vraiment, enfin je sais pas ce que vous en pensez, vous aviez l'impression que ça pouvait marcher?

LS4 : C'était hyper intéressant, juste pour rebondir sur ce que viennent de dire les collègues, c'était très touchant pour les visiteurs, comme s'ils se sentaient dans la peau de l'autre, ils étaient dans notre passé sur le vécu de requérant. Ils expliquaient leur vécu, c'était vraiment touchant d'avoir connaissance de ces vécus qu'ils ne pensaient pas du tout que cela se passait comme ça. C'est pas facile dans la vie d'un requérant d'asile. Je trouve que le projet s'est bien passé, c'était bien, et quand j'ai vu la lettre du directeur du musée de la migration de Lausanne nous remerciant, Traits d'Asile, ça m'a beaucoup touché en fait. De voir que ça s'est bien passé et du coup c'était très important. Ça m'a fait plaisir en fait de voir cette lettre de remerciements de la part du musée de la migration de Lausanne.

CR3 : Juste pour rebondir sur ce que tu dis, ce que je comprends en tout cas c'est que clairement cette lettre représentait une sorte de valorisation officielle de votre travail, de tout ce que vous avez construit ensemble. Moi ça m'interpelle un petit peu le fait que vous ayez tous des parcours différents, tant professionnels que personnels, au niveau de votre expérience. Vous venez d'horizons différents, vous ne parlez pas forcément la même langue, en quoi est-ce que cela a influencé la construction du projet, cela a influencé votre vécu de ce projet dans son ensemble?

KMA6 : Moi je pense qu'on s'est tous reconnus l'un dans l'autre, tous ceux qui ont eu un parcours de requérant d'asile ou qui sont en cours. Je pense qu'on s'est reconnus l'un dans l'autre et comme on dit: «l'union fait la force». Donc je pense qu'on s'est dit « on est tous dans le même sac donc on va s'entraîner pour sortir de là et faire connaître notre situation, notre vécu à d'autres personnes ».

LS5 : Comme on le dit, «la différence fait les choses». Moi je l'ai vue la différence linguistique, d'origine, de langues... Donc c'est ça qui a fait les choses. On s'est retrouvé et ça nous a complétement en fait. On s'est retrouvé et cela nous a donné la force, la différence des autres nous a donné la force de se comprendre et de pouvoir faire quelque chose ensemble.

MY4 : Moi je veux revenir sur ce que tu disais toute à l'heure par rapport à est-ce que ton absence aurait impacté. À un certain moment, peut-être. Au début du projet, à l'exposition tout est mis en place le jour J, ton absence prolongée se serait ressentie mais c'est pas les 30 minutes ou une heure de temps qu'on aurait même pas su que tu étais loin parce qu'on était dedans. Moi j'étais vraiment dedans franchement. Mais tous ceux qui n'ont pas pu être là, on a senti que si ton absence durait une ou deux heures peut-être qu'on allait ressentir. 30 minutes ou comme ça...Mais une journée c'est inconcevable tu vois! Parce que chacun avait son rôle et toi tu étais là.

**CR4 : Juste dire, enfin Filmon n'hésite pas à intervenir. Je sais que tu écoutes beaucoup ce qu'on dit mais...**

FT3 : Moi justement quand j'étais là-bas les gens ils venaient vers moi, ils me demandaient «est-ce que c'est vrai que vous vivez vraiment ça, est-ce que c'est vraiment ça, c'est vrai?» Et moi je disais oui, j'expliquais la situation et les gens étaient choqués ils disaient «non c'est pas possible, vous pouvez pas vivre ça», ils se sentaient vraiment mal.

MH7 : Maintenant avec cette expérience que vous avez accumulée pendant ce projet de A à Z ou de C à Z ou de X à Z pour certains. Si maintenant vous devez créer un autre type de projet, qu'est-ce qu'avec cette expérience vous feriez différemment, autrement ou la même chose pour un projet futur?

FT4 : En sachant justement maintenant l'expérience, on aurait fait évoluer le projet d'une autre manière justement. Après, c'est sûr, on a fait ce qu'on a fait et c'est sûr qu'il y a des choses qui pourraient pas être parfaites mais on l'aurait amélioré en tout cas. On l'aurait fait mieux que cette fois.

MY5 : C'est clair ! Ouais mais moi j'avais dit comme ça que voilà, la discussion, la table ronde. Parce que c'est le moment pour moi où, également, on avait l'opportunité d'entendre et de savoir réellement ce que tous ceux qui étaient là ressentaient. Voilà. Et c'était une période un peu... c'était un peu bruyant, ça a été court pour moi.

AJ8 : Court ?

MY6 : Court ouais... c'est pas court mais l'idée de base c'était, comment on avait appelé ça déjà le ... de... chaque fois retenir les gens par petit groupe et chaque fois échanger au fur et à mesure qu'ils passaient. Alors que ça on a attendu que... une heure et puis voilà on a eu le nombre de personnes qu'on avait sur place et on a fait cet échange-là. Donc je pense qu'on aurait peut-être eu plusieurs avis si on, voilà, on échangeait avec les gens au fur et à mesure. Voilà.

AS3 : Il parle de la table ronde tout à la fin. [pour l'interprète]

MY7 : Voilà mais il y a beaucoup... moi il y a voilà... .En gros, pour moi tout s'est bien passé. Je maintiens tout, je maintiens l'équipe ! [rires]

JB : Merci ! [Brouhaha]

MY8 : Voilà... peut-être que... sur une plus longue période... Une plus longue période. AJ9 : Prendre six semaines de vacances.

MY9 : Tu imagines le truc ?

CJ5 : Je propose à ce sujet... une petite résidence! Je vous laisse méditer.

MY10 : En gros ça s'est bien passé pour moi. Il y a pas grand-chose à modifier. C'est tout ce que j'ai bien aimé.

AS4 : Non mais... si.. Je pense, si on va dans le concret du concret... C'est clair qu'au niveau organisationnel, on n'était pas... très affuté quoi! [rires]. Non mais c'est vrai qu'au niveau de l'organisation bah ça s'est vu ce soir. Il y a en a qui arrivent en retard [rires]... Ça a commencé par moi, je vous le dis tout de suite! Non voilà toutes ces petites choses-là. Mais ouais c'est surtout au niveau organisationnel mais ça c'est vraiment des petits détails.

CR5 : Moi ça m'amène sur une autre question. C'est si vous vouliez encourager une connaissance ou un ami à participer au projet ou à faire partie de l'association, qu'est-ce que vous lui diriez ?

AS5 : Qu'est-ce que tu dirais toi FT ?

FT5 : D'abord je lui expliquerais comment c'est le travail ici, et...enfin, ce qu'on fait. Et puis après je verrais la réponse justement de cette connaissance ou de cet ami et après il verrait si ça lui correspond et si ça lui correspond pas et après c'est son choix. [rires].

CJ6 : Moi si je peux revenir un peu sur avant, juste la question d'avant. Heu, alors je pense qu'effectivement sur les questions organisationnelles etc... il y a des choses c'est sur qu'on est des amateurs mais après je pensais aussi pas vraiment la perspective de reproduire, comme si on repartait à zéro, mais plutôt dans la perspective de continuer, je pense ce qu'il y aurait par exemple à peut-être améliorer ou réfléchir ce serait peut-être de définir aussi des responsabilités ou des

tâches ou des choses qui nous permettent de ne pas diluer la responsabilité de tout le monde parce qu'au final on n'avance pas mais peut-être de réfléchir à avoir peut-être une systématique ou quelque chose qui nous permette d'un peu plus... sans accabler une personne plus qu'une autre etc. Mais peut-être voilà c'est de choses qu'on pourrait réfléchir à comment... parce que je pense que l'envie de poursuivre le projet elle est présente à la quasi unanimité [rires]. Mais maintenant il faudrait réfléchir un peu plus à qu'est-ce que ça veut dire.. Parce qu'on a envie de continuer mais après c'est comment, quoi et puis.. Donc je pense que là effectivement on a beaucoup de choses à apprendre, à être une vraie... à se dire qu'on est une association vraiment et puis refaire voter les statuts, voter les voilà... quelle forme d'association on veut, qu'est qu'on veut faire comme membres, enfin... toutes ces choses-là qui je pense sont des choses qui manquent à la poursuite de tout ça quoi.

AS6 : Du coup la prochaine question c'était quoi déjà ?

CJ7 : C'était comment quelqu'un.. Tu présentes le projet.

AS7 : Moi je présenterais KD et CJ. [rires]. Sérieusement. Sans rire.

CJ8 : Pourquoi ?

AS8 : Si je veux vraiment que quelqu'un intègre, va les rencontrer.

KD8 : Mais pourquoi ?

AS9 : Si je veux être sûre à 100% que cette personne va intégrer l'association. C'est poétique ce que j'ai dit, non ? C'est un compliment ce que j'ai dit alors tu dis merci ! [rires] Non mais c'est vrai je pense que c'est grâce à ça tu vois..

CJ9 : Non.

KD9 : Justement alors je fais encore un retour sur la question d'avant. Parce que c'est vrai que moi pour ce premier projet, il fallait le lancer, il fallait trouver des personnes qui étaient intéressées et puis... ouais enfin. Une de mes envies pour la suite ce serait vraiment qu'on puisse se répartir le travail et puis que... non pas que vous n'ayez rien fait là hein ! C'est pas ce que je veux dire. Ce que je veux dire c'est que tout le monde se sente appartenir à l'assoc' et qu'ils arrivent, que vous... qu'on arrive tous à être des représentants de l'association et puis qu'on puisse arriver en tant que groupe fort quoi. Plus que «KD et CJ» qui...

CJ10 : Surtout que c'est pas que KD et CJ...

MJ3 : Non mais reconnaissons que vous avez quand même été des moteurs.

CJ11 : On était des moteurs...

KD10 : Bien sûr, mais au début...

CJ12 : Mais on l'aurait pas fait toutes seules. Enfin c'est un peu...

AS10 : C'est clair ... enfin ce que je voulais dire par-là c'est que... vous avez été le guide. Je sais pas [rires]. Non mais c'est vrai. Du coup je pense que si on est aussi là c'est aussi parce que vous avez su nous captiver et on a su vous suivre quoi... [silence]. Vous avez eu les bons mots.

KD11 : Ce que j'espère surtout c'est qu'on a réussi à vous transmettre notre envie et notre motivation pour que ensuite on puisse la distribuer encore plus loin. Je sais pas si ça a été le cas mais... J'ai l'impression que...

MH8 : J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites et qu'il y en a encore plein qui pourraient être dites au fond. C'est très riche en fait tout ce qui a été dit ce soir. Mais comme l'heure tourne on va peut-être quand même vous proposer de conclure gentiment, même si ça pourrait...même s'il y aurait encore tellement plein de choses à dire et que peut-être pour conclure, on voulait vous proposer de finir par un tour de table un peu comme au début mais en proposant de choisir un mot qui pour vous représente l'expérience, le projet, ce que vous avez vécu ensemble, en un mot. Cette fois on laisse pas le choix, comme avec les photos où c'était une ou plusieurs mais un seul mot.

AS11 : Je vais choisir un mot de malade, tu vas être dans la merde ! [pour l'interprète] [rires]. AJ10 : Moi je dirais... ça fait déjà trois mots ! Utile.

KD12 : Immense.

DS1 : mmmh utile ?

CJ12 : Qui sert à quelque chose ?

MH9 : Toi tu as le droit à plus de mots si jamais DS ! [rires]

AS12 : Riche.

MY11 : Convivial.

KMA7 : Espoir.

FT6 : Une poursuite... Mais en travaillant encore plus dur. Persévérance.

MJ4 : Moi je vais dire un truc cul-cul, mais je vais dire échange.

CJ13 : Moi j'hésite entre deux... euh je sais pas... bienvenue!

LS6 : Fédérateur.

CR6 : En tout cas en tant que animatrice, merci beaucoup en tout cas d'avoir partagé tout ça avec nous, c'était... enfin... nous qui n'avons pas participé à ce projet comme vous et qui n'avons pas... qui ne faisons pas partie de cette association, en tout cas moi ca m'a beaucoup touché, je pense que toi aussi [à MH] et c'était très beau de voir tout ce que vous avez construit ensemble et vécu ensemble donc en tout cas c'était une très belle expérience de vous écouter parler ce soir. Merci!

TOUS : Merci à vous aussi !

## Formulaire de consentement pour le focus group

Titre provisoire de l'étude	Pouvoir d'agir et collaboration : Evaluation d'un projet communautaire participatif avec des personnes ayant suivi une procédure d'asile en Suisse
Lieu de réalisation	Centre socio-culturel Pôle Sud
Chercheur-investigateur	Karen Devaud
Nom et prénom	
Participant/E	
Nom et prénom	
Homme/Femme	
Date de naissance	
Nationalité	

### Consentement éclairé pour la participation au Focus Group du 1er novembre 2017

- Veuillez lire attentivement ce formulaire
- N'hésitez pas à poser des questions si certains aspects vous semblent peu clairs ou si vous souhaitez obtenir des précisions

# Consentement éclairé pour la participation au Focus group du 1er novembre 2017

Je déclare avoir été informé/E, oralement et par écrit, par le chercheur signataire des objectifs et du déroulement de l'étude. J'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision en mon âme et conscience.

J'ai pris connaissance des informations portant sur :

- L'objectif de l'expérience, son déroulement, les instruments utilisés et sa durée
- Les contraintes et risques éventuellement encourus
- Le bénéfice que je peux éventuellement en attendre
- L'usage qui sera fait des résultats

J'ai notamment été informé/E que :

- Mon identité sera traitée de manière strictement confidentielle.
- Je peux demander à tout moment un complément d'information sur l'étude.
- Je peux, à tout moment et sans avoir à fournir de justification, révoquer mon consentement à participer à cette étude, sans pour cela en subir quelque inconvénient que ce soit.
- Je suis conscient/E du fait que les exigences et les restrictions mentionnées dans l'information aux participants devront être respectées pendant la durée de l'étude.
- Je recevrai une copie du présent document, portant le nom et les coordonnées de la personne responsable de la recherche.
- Je suis informé/E qu'aucune assurance accident ou responsabilité civile n'a été souscrite pour couvrir les dommages éventuels découlant de l'étude.

Je prends part de façon volontaire à cette expérience. Je suis informé qu'aucune assurance accident ou responsabilité civile n'a été souscrite pour couvrir les dommages éventuels découlant de l'étude. J'atteste être au bénéfice d'une assurance accident.

Lieu et date

Signature des parents ou du participant/E

Attestation du chercheur-investigateur : J'atteste par ma signature avoir expliqué à ce/cette participant/E la nature, l'importance et la portée de l'étude. Je déclare satisfaire à toutes les obligations en relation avec cette expérience scientifique. Si je devais prendre connaissance, à quelque moment que ce soit durant la réalisation de l'étude, d'informations susceptibles d'influer sur le consentement de la personne à participer à l'étude, je m'engage à l'en informer immédiatement.

Lieu et date

Signature du chercheur-investigateur

Tel : 079/710.45.22